

FRANCINE LEGARÉ

HÉBERT

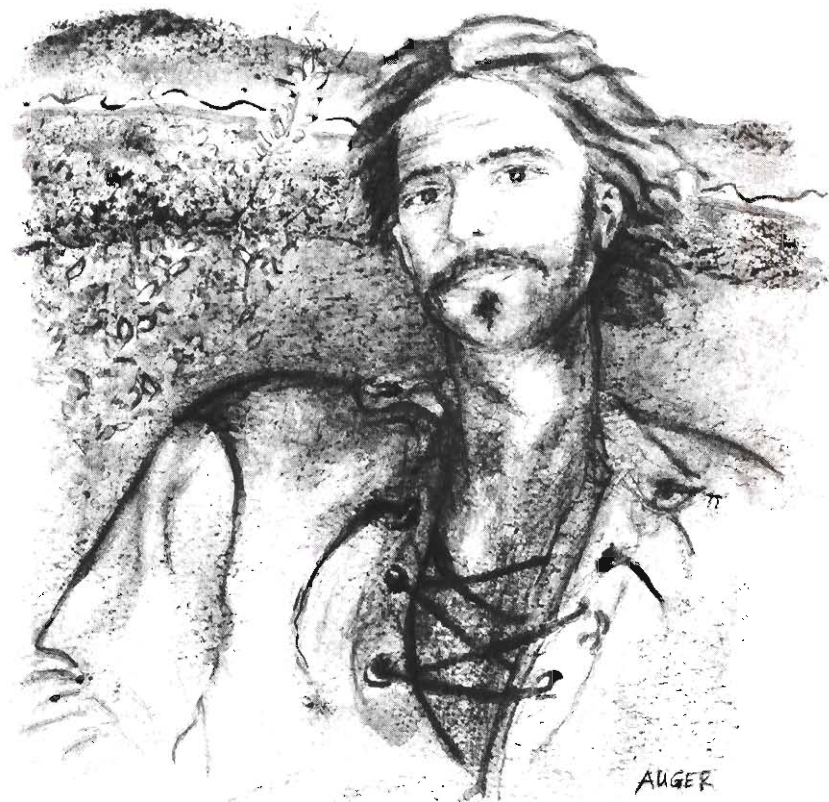
Louis



PREMIER COLON
EN NOUVELLE-FRANCE



XYZ
éditeur



Louis Hébert, 1575-1627

Illustration: Françoise Anger

Francine Legaré



Francine Legaré vit à Québec et travaille comme recherchiste et rédactrice indépendante. Elle a étudié le journalisme à l'Université Laval et à Louvain-la-Neuve en Belgique. À son retour, elle a écrit plusieurs ouvrages documentaires pour le gouvernement québécois sur la santé, la justice, les ressources pour les jeunes, la condition des femmes, l'environnement et l'histoire du Québec. Elle a également signé de nombreux articles dans différents magazines dont la *Gazette des femmes*.

Intéressée par l'histoire de l'Amérique française et les débuts de Québec, Francine Legaré est l'auteure de *Samuel de Champlain. Père de la Nouvelle-France*, publié dans la collection «Les grandes figures». Son ouvrage est également paru en anglais (*Samuel de Champlain: Father of New France*, traduction de Jonathan Kaplansky, Montréal, XYZ Publishing, coll. «The Quest Library»).

La collection
LES GRANDES FIGURES
est dirigée par
Xavier Gélinas,
conservateur au Musée canadien des civilisations,
docteur en histoire, Université York

Le comité éditorial est composé de

Pierre Angrignon,
professeur à la retraite, Collège de Valleyfield,
diplôme d'études supérieures en histoire, Université de Montréal

Michel Bock,
chercheur postdoctoral au Centre de recherche en civilisation
canadienne-française de l'Université d'Ottawa,
docteur en histoire, Université d'Ottawa

André Vanasse,
directeur littéraire de XYZ éditeur,
docteur ès lettres, Université de Paris-Vincennes

Dans la même collection

1. Louis-Martin Tard, *Chomedey de Maisonneuve. Le pionnier de Montréal.*
2. Bernard Assiniwi, *L'Odlawa Pontiac. L'amour et la guerre.*
3. Naïm Kattan, A. M. Klein, *La réconciliation des races et des religions.*
4. Daniel Gagnon, *Marc-Aurèle Fortin. À l'ombre des grands ormes.*
5. Mathieu-Robert Sauvé, *Joseph Casavant. Le facteur d'orgues romantique.*
6. Louis-Martin Tard, *Pierre Le Moyne d'Iberville. Le conquérant des mers.*
7. Louise Simard, *Laure Conan. La romancière aux rubans.*
8. Daniel Poliquin, *Samuel Hearne. Le marcheur de l'Arctique.*
9. Raymond Plante, *Jacques Plante. Derrière le masque.*
10. André Berthiaume, *Jacques Cartier. L'inaccessible royaume.*
11. Pierre Couture, *Marie-Victorin. Le botaniste patriote.*
12. Louis-Martin Tard, *Michel Sarrazin. Le premier scientifique du Canada.*
13. Fabienne Julien, *Agathe de Repentigny. Une manufacturière au XVIII^e siècle.*
14. Mathieu-Robert Sauvé, *Léo-Ernest Ouimet. L'homme aux grandes vues.*
15. Annick Hivert-Carthew, *Antoine de Lamothe Cadillac. Le fondateur de Detroit.*
16. André Vanasse, *Émile Nelligan. Le spasme de vivre.*
17. Louis-Martin Tard, *Marc Lescarbot. Le chanfre de l'Acadie.*
18. Yolaine Laporte, *Marie de l'Incarnation. Mystique et femme d'action.*
19. Daniel Gagnon, *Ozias Leduc. L'ange de Correlieu.*
20. Michelle Labrèche-Larouche, *Enma Albani. La diva, la vedette mondiale.*
21. Louis-Martin Tard, *Marguerite d'Youville. Au service des exclus.*
22. Marguerite Paulin, *Félix Leclerc. Filou, le troubadour.*
23. André Brochu, *Saint-Denys Carneau. Le poète en sursis.*
24. Louis-Martin Tard, *Camillien Houde. Le Cyrano de Montréal.*
25. Mathieu-Robert Sauvé, *Louis Hémon. Le fou du lac.*
26. Marguerite Paulin, *Louis-Joseph Papineau. Le grand tribun, le pacifiste.*
27. Pierre Couture et Camille Laverdière, *Jacques Rousseau. La science des livres et des voyages.*
28. Anne-Marie Sicotte, *Gratien Gélinas. Du naïf Fridolin à l'ombrageux Tit-Coq.*
29. Christine Dufour, *Mary Travers Bolduc. La turluteuse du peuple.*
30. John Wilson, *Norman Bethune. Homme de caractère et de conviction.*
31. Serge Gauthier, *Marius Barbeau. Le grand sourcier.*
32. Anne-Marie Sicotte, *Justine Lacoste-Beaubien. Au secours des enfants malades.*
33. Marguerite Paulin, *Maurice Duplessis. Le Noblet, le petit roi.*
34. Véronique Larin, *Louis Jolliet. Le séminariste devenu explorateur.*
35. Julie Royer, *Roger Lemelin. Des bords vers les étoiles.*
36. Francine Legaré, *Samuel de Champlain. Père de la Nouvelle-France.*
37. Pierre Couture, *Antoine Labelle. L'apôtre de la colonisation.*
38. Camille Laverdière, *Albert Peter Low. Le découvreur du Nouveau-Québec.*
39. Marguerite Paulin, *René Lévesque. Une vie, une nation.*
40. André Vanasse, *Gabrielle Roy. Écrire, une vocation.*
41. Judith Fitzgerald, *Marshall McLuhan. Un visionnaire.*
42. Sylviane Soulaine, *Johan Beetz. Le petit grand Européen.*

Louis Hébert

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'aide financière du ministère du Patrimoine canadien par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ), du Conseil des Arts du Canada (CAC), du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

© 2004
XYZ éditeur
1781, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z1
Téléphone: 514.525.21.70
Télécopieur: 514.525.75.37
Courriel: info@xyzedit.qc.ca
Site Internet: www.xyzedit.qc.ca

et

Francine Legaré

Dépôt légal: 4^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89261-412-0

Distribution en librairie:

Au Canada:
Dimedia inc.
539, boulevard Lebeau
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S2
Téléphone: 514.336.39.41
Télécopieur: 514.331.39.16
Courriel: general@dimedia.qc.ca

En Europe:
D.E.Q.
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris, France
Téléphone: 1.43.54.49.02
Télécopieur: 1.43.54.39.15
Courriel: liquebec@noos.fr

Conception typographique et montage: Édiscript enr.
Maquette de la couverture: Zirval Design
Illustration de la couverture: Francine Auger
Recherche iconographique: Francine Legaré

HÉBERT

Louis



PREMIER COLON
EN NOUVELLE-FRANCE



De la même auteure

- (Avec Sylvie Crête), *Le guide des jeunes*, Québec, Les Publications du Québec, 1984, 540 p.
- (Avec Sylvie Crête), *Guide d'information pour les femmes. 600 questions/réponses*, Québec, Les Publications du Québec, 1985, 326 p.
- Le virage santélogique. Scénario pour l'an 2000*, Gouvernement du Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 1985, 132 p.
- Ces déchets qui n'en sont pas. La récupération et le recyclage des déchets domestiques*, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 143 p.
- (Avec Christine Zeller), *Les maladies transmissibles sexuellement. Les connaître, les prévenir, les soigner*, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 257 p.
- (Avec Hélène Gingras), *Les dettes d'études, y voir clair!*, Québec, Les Publications du Québec, coll. «Quoi faire?», 1997, 120 p.
- (Avec Isabelle Déry), *La pension alimentaire pour enfants. Comprendre les changements*, Québec, Les Publications du Québec, coll. «Quoi faire?», 1997, 120 p.
- (Avec Isabelle Déry), *Femmes et famille, Québec*, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, coll. «La Gazette des femmes», 1999, 152 p.
- Guide d'aménagement et d'entretien des sentiers de Quad au Québec. En toute sécurité et dans le respect de la faune et de l'environnement*, Québec, Fondation de la Faune du Québec, 2003, 126 p.
- Samuel de Champlain, Père de la Nouvelle-France*, Montréal, XYZ éditeur, 2003, 173 p. (en anglais: *Samuel de Champlain: Father of New France*, traduction de Jonathan Kaplansky, Montréal, XYZ Publishing, coll. «The Quest Library», 2004, 168 p.

*À la mémoire de mes parents,
Lucette Lemieux et Cyrille Legaré.
Toute leur vie, ils habitèrent à Québec.
Ils y étaient certainement aussi attachés
que le fut Louis Hébert.*

Celui qui fait pousser deux épis de blé où il n'en poussait qu'un seul est un bienfaiteur de l'humanité.

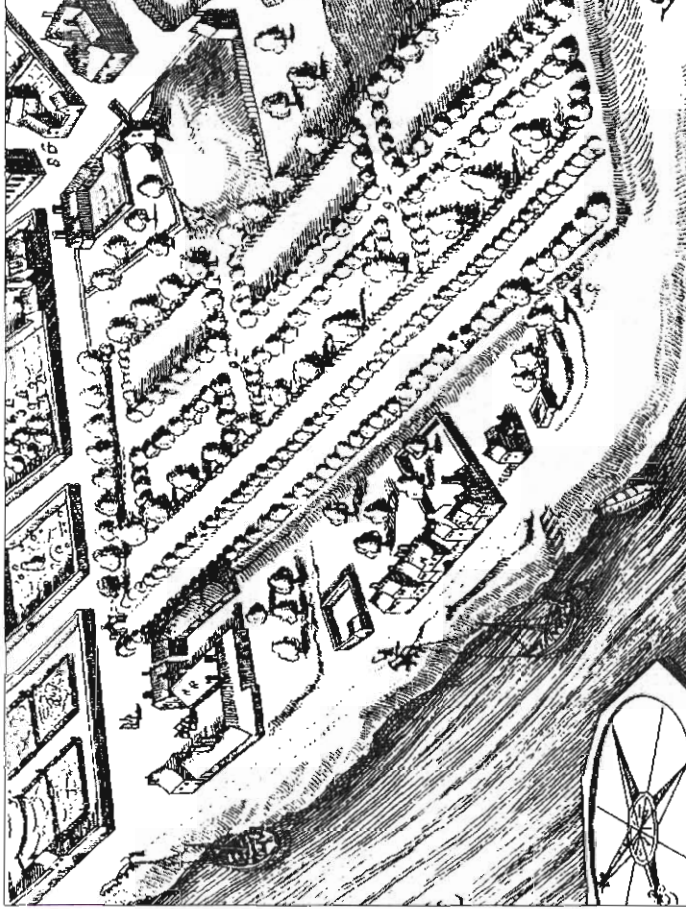
Henri IV,
roi de France de 1589 à 1610
(1553-1610)

Le cultivateur est donc l'homme nécessaire et le plus indépendant des mortels.

Azarie Couillard-Després,
prêtre et descendant de Louis Hébert
(1876-1939)

Comme Champlain, Hébert comprenait qu'aussitôt l'Habitation construite, on aurait dû se mettre à cultiver. Il savait que la terre porte l'avenir en ses flancs, que c'est dans son sol surtout qu'un pays veut être aimé et servi.

Laure Conan, écrivaine
(1845-1924)



Les jardins de la reine Margot (Marguerite de Valois) furent aménagés sur la propriété parisienne de la famille Hébert vendue par Marie Rollet en 1606.

Tiré de Jacques Mathieu, *Le premier livre des plantes du Canada*,
publié aux Presses de l'Université Laval en 1998.

Prologue

Louis Hébert fut le premier...



Au début des années 1600, les rares intrépides qui s'aventuraient en Nouvelle-France avaient généralement des vues précises : un séjour bref, le commerce des fourrures, la fortune et le retour en France. Louis Hébert fut le premier à vouloir s'établir, en Acadie d'abord puis à Québec. Il souhaitait y rester et vivre de sa terre. Il chercha avant tout à percer le mystère d'un sol soumis aux pires hivers, mais capable de donner des arbres forts et des fruits sauvages à profusion.

Le premier cultivateur se doubla du premier apothicaire des lieux. Louis Hébert se passionnait pour la nature, non seulement pour ce qu'elle donnait à manger, mais aussi pour les vertus médicinales des plantes.

Il avait également à cœur de repérer et d'identifier les espèces propres à la flore d'Amérique du Nord. Au cours des années où il vécut à Québec, certains spécimens parvinrent en France. Comment ? Aucune trace écrite ne spécifie que l'expéditeur était Louis Hébert. Mais des experts dans le domaine, comme le frère Marie-Victorin et Jacques Rousseau, attestent que personne d'autre que lui dans la colonie n'avait les qualifications requises pour s'intéresser à ce genre de découvertes et en faire profiter la communauté scientifique. Il fut le premier botaniste de la Nouvelle-France.

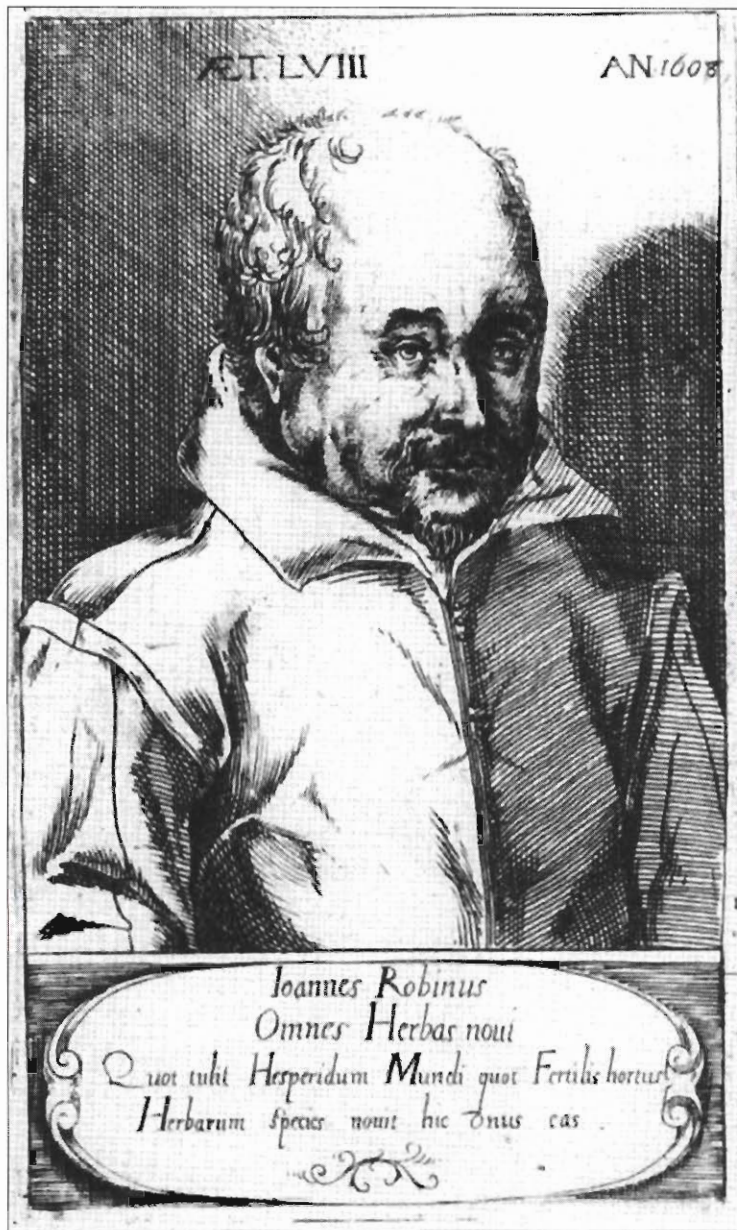
Samuel de Champlain confia à Louis Hébert le rôle de procureur du roi, ce qui fit de lui le premier officier de justice dans la colonie.

Au milieu de cette existence à la dure, Louis Hébert fit le pari d'une vie de famille en y entraînant son épouse, Marie Rollet, et leurs trois enfants. Dans ce monde d'hommes, ce fut une autre grande première ! La venue d'une Parisienne et de sa petite troupe, statuettes fragiles parmi les bois de conifères, semblait relever de l'apparition miraculeuse.

Les Hébert-Rollet occupèrent la première maison de Québec. Construite au-dessus du Cap-aux-Diamants, elle surplombait l'habitation où logeaient les autres Français. Au delà du bâtiment lui-même, cette maison marquait la volonté d'une famille de s'établir et le souci d'une colonie de s'inscrire dans la continuité. Louis Hébert et les siens furent les premiers — et longtemps les seuls — résidants de la haute-ville de Québec.

On les retrouve aussi comme parents émus de la première jeune Française mariée en terre d'Amérique selon les rites de l'Église catholique.

Louis Hébert mourut trop jeune et quitta à regret sa Marie qui lui survécut pendant vingt-deux ans. Elle ne retourna jamais en France et se remaria plus tard avec un colon venu de Normandie. Mais Louis garda dans sa mémoire et dans son cœur la première place.



Portrait de Jean Robin, herboriste du roi, que Louis Hébert
rencontra durant ses études à la Faculté de médecine à Paris.
Tiré de Pierre Vallet, *Le jardin du roy tres chrestien Louis XIII,*
roi de France et de Navarre, 1608.

1

Saint-Germain-des-Prés et l'apothicaire



Gloire à ton nom, Hébert, indomptable lutteur.
Que Rome eût couronné comme un gladiateur.

Maurice Morisset, poète (1884-1939)

— **E**t qu'est-ce donc qui incite un pharmacien parisien à échanger sa boutique, sa clientèle et sa famille contre... disons... les grands espaces vides, le froid et les indigènes ?

La question m'a été posée mille fois et sur tous les tons. Lorsque j'ai décidé de partir en Nouvelle-France, j'étais effectivement apothicaire, je laissais femme et enfants derrière moi, et j'allais vers l'imprévu et

d'innombrables dangers. La rumeur a alors circulé : ce pauvre Louis aurait-il perdu la raison ? Serait-il assez naïf pour se laisser bernier par les mirages du Nouveau Monde et quelques promesses ?

Je revois encore, comme si c'était hier, la réaction catastrophée de ma sœur aînée, Charlotte, à qui je venais d'annoncer que j'embarquais pour l'Acadie¹ en Amérique dès le printemps suivant, en avril 1606. Perspective des plus exaltantes pour moi, coupure cruelle pour cette femme qui, à la mort de ma mère, avait remplacé cette dernière alors que j'avais à peine cinq ans. « Mon petit Louis... » ne cessa-t-elle de répéter alors que je tentais, bien en vain, de vanter l'entreprise grandiose et le pays à créer de toutes pièces. Plus j'essayais de convaincre, et plus la peine de Charlotte augmentait, comme si je creusais encore davantage la distance qui allait nous séparer. « Mon petit Louis... » Dans son esprit, un enfant s'éloignait pour de bon. En réalité, j'avais alors plus de trente ans et j'étais bâti comme une armoire de chêne. Bien que conscient des risques, j'avais hâte de foncer vers l'Acadie.

On m'a souvent imaginé aux commandes d'une pratique d'apothicaire bien établie à Saint-Germain-des-Prés. Comme j'allais succéder à mon père dans la profession, on me croyait au-dessus de toute tracasserie. J'aurais un jour un fils qui prendrait la relève. De Hébert en Hébert, et sur des décennies, notre famille souderait son avenir à la science des médicaments. Une réussite tracée à l'avance. En aurais-je voulu ?

1. Le territoire de l'Acadie regroupait alors l'actuelle Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard ainsi qu'une partie du Nouveau-Brunswick et du Maine.

De toute façon, je n'eus pas à me le demander.

Il est exact que mon père, Nicolas Hébert, était apothicaire à Paris. Par contre, il connut plus de déboires dans son métier que d'aisance et de tranquillité d'esprit. À son époque, la France était déchirée par les guerres de religion entre catholiques et huguenots. Le pays traversait des années de terreur et de famine. Mon père ne put échapper à la misère qui sévissait. Il écopa durement, même s'il exerçait son métier rue Saint-Honoré, dans un des quartiers les plus riches de la ville. Et il ne se trouva pas davantage à l'abri du fait d'être le fournisseur de la reine Catherine de Médicis, épouse de Henri II et mère de Charles IX. Dans la grande maison du *Mortier d'or*, nous étions quatre enfants dont Charlotte, notre mère de remplacement. Pour faire face aux dépenses, notre père vendit des propriétés, emprunta de l'argent, se départit d'autres biens et accumula de nouvelles dettes pour en régler de plus anciennes. Il s'étrangla à tel point financièrement qu'il fut condamné à croupir dans les cachots humides de la prison du Châtelet pendant deux ans pour non-remboursement de sommes dues. Quand il en est sorti, il avait incroyablement vieilli. Il est mort deux ans plus tard. C'était une fin déplorable et injuste.

Entre-temps, notre roi Henri IV, un protestant dont l'accession au trône avait soulevé les catholiques contre lui et alimenté les guerres religieuses, s'était converti au catholicisme. Cela eut pour effet d'apaiser la France. En 1598, j'avais vingt-trois ans quand les massacres prirent fin avec la promulgation de l'édit de Nantes. Enfin!

J'aurais pu facilement être dégoûté à jamais de la profession d'apothicaire qui n'avait pas su, apparemment, faire vivre notre famille. Mais, en réalité, c'était la guerre qui avait causé nos malheurs et ensanglanté cette fin de siècle. Quant à moi, j'avais grandi auprès d'un père qui vouait un véritable culte aux plantes médicinales. Il pouvait passer des heures à me faire partager son émerveillement devant ce que la terre donnait ainsi, saison après saison.

— Regarde comme cette tige est noueuse et résistante, me faisait-il observer. Cette autre est plus souple, elle s'abandonne dans la main dès qu'on la coupe.

Les feuilles des plantes avaient, elles aussi, leur caractère propre. Certaines étaient fines comme une dentelle. D'autres étaient drues et piquantes, et j'avais peine à me figurer qu'elles pouvaient soulager quiconque. Pour tous les maux de l'espèce humaine, il semblait y avoir une potion, un cataplasme, une recette. L'huile tirée des graines de bourrache activait la transpiration pour lutter contre l'infection. La racine d'angélique finement broyée et diluée dans l'eau froide soulageait des aigreurs d'estomac. J'étais en tout cas certain que mon père était plus fort que toutes les maladies.

À l'approche de la vingtaine, j'entrepris des études en faculté de médecine ainsi que des stages comme apprenti en vue de devenir pharmacien. J'eus la chance d'être l'élève d'un certain Jean Robin, scientifique de renom, responsable du jardin des plantes de la faculté. Son fils, Vespasien, poursuivait les mêmes études que moi. J'éprouvai tout de suite de l'admiration pour les

Robin et leur insatiable soif de connaissances. Cette famille auréolée de prestige eut l'amabilité de me recevoir à plusieurs reprises dans sa maison de la rue du Bout-du-Monde à Paris. Ce nom de rue était certes taillé sur mesure pour des gens qui étaient prêts à aller jusqu'au bout du monde pour peu qu'un jardin, un buisson ou une bouture justifie le voyage. Les soirées chez eux laissaient toute la place aux herbes et aux plantes dans les discussions. Jean Robin savait nous faire rire en nous racontant de quelles acrobaties il était capable pour dénicher une fleur rare dans le fond d'un gouffre ou dans une niche à flanc de paroi rocheuse. Il nous décrivait aussi à quelles dégustations il osait se livrer pour voir si la racine chevelue et poisseuse d'une certaine plante était agréable ou piquante au goût! Lors de ces rencontres, j'appréciais vivement que la science pût être à ce point omniprésente sans commander pour autant le sérieux des auditoires de cours. À l'époque, je ne savais pas encore que notre passion commune pour la botanique ferait naître, vingt ans plus tard, une étrange circulation de colis d'un continent à un autre.

Fils d'un apothicaire criblé de dettes jusqu'à son dernier souffle, je n'eus évidemment pas l'avantage d'hériter d'une officine déjà réputée et bien achalandée. Je suis parti de rien. À Saint-Germain-des-Prés, rue de la Petite-Seine, ma maison était modeste, presque délabrée. Mais l'état de la pierre, des cloisons et des manteaux de cheminées m'importait peu, et pour cause! Bien au-dessus de ces considérations de charpente et de boiserie, mon récent mariage avec Marie Rollet faisait de moi un homme heureux,

comblé. J'étais troublé par la chance de tenir dans les miennes des mains aussi délicates. Notre bonheur d'être ensemble donnait sa vraie solidité à notre toit. Nous avons une inébranlable confiance en la vie, en dépit de la pauvreté qui minait la France d'après-guerre. Bientôt, la naissance de notre première fille nous remplit de fierté.

J'ai des souvenirs très présents de cette période où, profondément amoureux de Marie, ce que je suis toujours, je contempiais notre petite Anne assoupie dans les bras de sa mère. Le spectacle le plus gracieux qui puisse être ! Mais, en même temps, je rêvais d'élargir nos horizons. Éloigner les soucis financiers et respirer un air nouveau. Posséder des vergers croulant de fruits mûrs, et voir Marie et Anne vêtues de robes soyeuses comme à la cour du roi.



Au début de l'année 1605, je retrouvai un cousin par alliance que je n'avais plus vu depuis quelque temps, Jean de Biencourt de Poutrincourt. Lors d'un dîner de famille, il se révéla un remarquable conteur doublé d'un homme persuadé que la Nouvelle-France représentait pour notre pays un trésor qu'il fallait s'approprier avant que d'autres ne le fassent. Mobilisant vite l'attention des invités, il nous livra ses impressions sur l'Acadie d'où il revenait.

Pour présenter brièvement le personnage, je me contenterai de dire que Poutrincourt, issu de la vieille noblesse française, s'était attiré les faveurs de Henri IV par sa loyauté au combat. Plus tard, il se mit à

s'intéresser aux explorations en terre d'Amérique. Profitant de ses contacts, il put accompagner une expédition commandée par le roi vers le Nouveau Monde. Le départ eut lieu au printemps 1604. Son but à lui n'était pas spécialement de porter les couleurs du trône français sur un autre continent. Il cherchait plutôt à connaître ces contrées nimbées de mythes et de mystère. En rêve, il les convertissait volontiers en vaste colonie agricole. De plus, à l'aube de ses cinquante ans, Poutrincourt se demandait s'il pouvait être avantageux pour lui de posséder là-bas un domaine et des terres afin d'y vivre avec les siens. Ce voyage allait lui permettre d'en juger. Le navire à bord duquel il embarqua avec une soixantaine de colons accueillait aussi un navigateur et géographe nommé Samuel de Champlain. Dans mon esprit, ce dernier est associé aux faits les plus marquants de ma vie et à une détermination sans limites pour établir la France en Amérique.

Revenons à ce repas qui me permit, ainsi qu'à de nombreux convives, de presser Poutrincourt de questions sur son expédition. Comment parvenait-on, par exemple, à financer les traversées et le séjour des hommes ? Comptait-il réellement déménager en Acadie ? Était-ce vrai que le sol y était strié de pépites d'or ? Et les sauvages¹ ? Et... les sauvagesses ? Poutrincourt avait excité notre curiosité au plus haut point. Pour ma part, j'avais l'impression d'être, à cet instant même, happé par une course en mer et une

1. À l'époque, le mot « sauvage » renvoyait avant tout à ce qui vivait à l'état naturel, sans la connotation péjorative qu'on lui prête aujourd'hui.

destination qui ne m'avait jamais interpellé jusque-là. Soudain, un continent insolite et grisant se présentait à moi, apothicaire !

Notre grand voyageur, flatté d'être à l'honneur, nous expliqua que Henri IV tenait, bien sûr, à encourager ces explorations. Il aspirait d'abord à conquérir du terrain là où se dessinerait, un jour, une voie vers l'Asie, son or et ses épices. Autre motif, les forêts de la Nouvelle-France grouillaient de castors dont la fourrure était très prisée en Europe. Ces précieuses peaux, dont on faisait d'élégants chapeaux de feutre, pouvaient représenter une véritable mine d'or, à défaut d'en trouver du vrai. Parlant de mines, tout portait à croire que l'Acadie recelait des gisements de métaux précieux. Enfin, il était urgent de conduire les populations indigènes à la connaissance de Dieu et du roi. Tout cela était donc très attirant. Par contre, la France, accaparée par de lourdes dépenses, entendait bien que la fondation de la colonie se réalise sans un sou de sa part. On imagina donc un système dans lequel des marchands français regroupés au sein d'une compagnie paieraient les frais liés au développement d'un établissement durable et à l'installation de colons en Nouvelle-France. En échange, ils obtiendraient la garantie de tirer tout le profit du trafic des fourrures pratiqué sur le territoire s'étendant du 40^e au 46^e degré de latitude Nord en Amérique¹.

Le voyage auquel Poutrincourt venait de participer avait été financé ainsi par un monopole de

1. Aujourd'hui, ce territoire s'étend de l'actuelle ville de Philadelphie jusqu'au nord du golfe Saint-Laurent.

traite des fourrures accordé pour dix ans à un certain Pierre du Gua de Monts, un marchand huguenot portant le titre de lieutenant général en Nouvelle-France. Cet homme, lui-même ardent défenseur d'une colonie outre-mer, y exerçait tous les pouvoirs sur place, dont celui d'y concéder des seigneuries aux intéressés. Mais sa charge était colossale : assumer les coûts de la colonie, superviser la traite des fourrures, explorer l'endroit en quête de mines et d'une route vers la Chine, évangéliser les sauvages, et faire des allers et retours entre l'Europe et l'Amérique pour voir à tout, entre autres au recrutement des colons et aux activités de la compagnie des marchands. Finalement, le seigneur de Monts devait relever le défi de tirer des profits de cette opération malgré tout ce qu'elle pouvait comporter de risqué et d'aléatoire.

Nos questions reprirent de plus belle. Mon cousin, encouragé à nous en mettre plein la vue, se lança dans des descriptions à couper le souffle.

Pour commencer, la traversée à bord de *La Bonne Renommée* lui laissait le souvenir d'un corps à corps intense avec la puissance de l'océan, l'impétuosité des vents, la force des courants, l'éventualité d'une attaque de pirates et la nécessité de vaincre pour ne pas mourir. Quelle fougue, ce Poutrincourt ! La vie sur la terre ferme devenait tout à coup si ordinaire...

Il nous entraîna ensuite dans le brouillard des bancs de Terre-Neuve, vision irréelle après des semaines de navigation entre l'Europe et le Nouveau Monde. Puis, son bateau avait longé le continent nord-américain vers le sud pour s'engager dans la baie

Française¹ et y découvrir un port naturel magnifique qu'on nomma Port-Royal. L'espace y était suffisant pour recevoir des centaines de bateaux à la fois. Les rives s'élançaient, majestueuses. Les forêts étaient denses, le gibier abondant et le poisson bondissait dans les barques. Ce fut un coup de foudre pour mon cousin qui demanda la concession de Port-Royal à du Gua de Monts. Il l'obtint sur-le-champ. Autrement dit, avec l'autorisation du chargé du roi, Poutrincourt devenait officiellement le seigneur des lieux, avec la responsabilité d'y fixer une colonie française dans les deux prochaines années. Non loin de là, les hommes débarquèrent sur une île particulièrement invitante qu'on baptisa île Sainte-Croix². L'emplacement semblait idéal à la fois pour s'installer et pour prévenir d'éventuelles attaques, anglaises ou autres. On érigea les bâtiments et l'enceinte de protection. À l'automne, Poutrincourt revint en France avec une importante cargaison de fourrures et avec l'intention de retourner dès que possible dans son nouveau fief. Du Gua de Monts, Champlain et quatre-vingts hommes restèrent à l'île Sainte-Croix pour y passer l'hiver.

Les « hivernants », comme on appela plus tard les colons qui ne rentraient pas en France pour la mauvaise saison, connurent alors à l'île Sainte-Croix un abominable cauchemar de plusieurs mois. Mais Poutrincourt l'ignorait au moment où il nous relatait son voyage. Si bien que, ce jour-là, rien ne vint ternir

1. L'actuelle baie de Fundy.

2. L'île Sainte-Croix se trouve dans l'embouchure de la rivière du même nom, à la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. Sa superficie est de 360 m de long sur 115 m de large.

pour nous l'éclat de l'Acadie et des expéditions de découverte.



Peu de temps après, mon cousin me proposa de me joindre au prochain départ à bord du *Jonas* qui quitterait le port de La Rochelle pour l'Acadie au printemps de 1606. Il faisait appel à mes connaissances de la pharmacie, des plantes et de la terre. Lui-même portait un vif intérêt à la culture des champs et des jardins. Selon lui, le sol de Port-Royal ne pouvait produire qu'un blé robuste, des rosiers vigoureux et des vignes de bonne constitution. S'ajoutait l'occasion de prêter main-forte à la naissance de la France outre-mer :

— Pour des hommes de notre trempe, il est tout naturel de vouloir donner un nouveau bastion à notre roi et au Christ.

À l'entendre, la Nouvelle-France ne recourait qu'à des héros et à des âmes supérieures.

À mon avis, Poutrincourt nageait dans un optimisme un peu démesuré. Ne voyait-il pas trop grand en présumant ainsi que nous allions nécessairement à la réussite ? Quoi qu'il en soit, son ardeur m'influença sans que je m'en rende compte tout de suite. J'en pris conscience de retour chez moi, derrière mon comptoir de pharmacien.

Je m'y trouvai à l'étroit. Confiné.

Cet alignement ordonné de bocaux, de burettes et de sirops me renvoyait l'image d'une vie remisée sur des tablettes. S'imposaient à moi également le peu de

revenu que j'en tirais et le peu de confort que j'étais en mesure d'assurer à ma famille. Décidément, Poutrincourt et son Acadie avaient poussé mon gouvernail à l'ouest et me conduisaient déjà en pensée au port de La Rochelle, dans l'agitation du chargement des bateaux et de l'embarquement vers les nouveaux pays.

Je n'avais pas encore consulté Marie et je n'avais pris aucune décision que j'ensemencerais déjà les sillons d'une terre riche étalée à perte de vue sous le ciel clair du jour levant. J'étais pris de la même agitation que mon cousin. Et, à ma connaissance, aucun de mes nombreux remèdes ne guérissait ce genre de fièvre.



Au cours du dîner avec Poutrincourt, j'avais été ravi de constater la curiosité de Marie, son emballement. Autour de la table, ses voisines étaient surtout effrayées par la vie sauvage, inquiètes de flairer chez leur époux une inclination pour l'aventure...

Plus tard, lorsque j'évoquai avec Marie la possibilité de partir en Acadie, d'abord seul et en éclaireur, elle m'avoua craindre certains risques pour moi, mais elle appréhendait principalement la longue séparation. Quelques mois, un an, peut-être davantage. Là-dessus, j'en étais au même point qu'elle : nous étions mariés depuis cinq ans et je ne cessais de me dire que ma femme était ma bonne fortune. Mon éventuel départ m'arracherait à un bonheur qui pesait lourd dans la balance. Toutefois, le déplacement et le sacrifice en valaient la peine si l'Acadie donnait à notre famille un pays qui nous permettrait de voir plus grand. Tout

quitter pour toujours? Nous n'en étions pas encore à devoir prendre une décision définitive et à nous engager.

Après des heures à en parler, je vis que mon épouse regrettait en fait de ne pas être déjà de l'équipée. Je découvrais que les belles images d'espaces inexplorés pouvaient résonner chez elle comme une invitation, bien plus que comme une insécurité. Étonnante Marie... Toute petite à mes côtés, mais capable de viser aussi loin qu'un découvreur de nouveaux continents. Capable aussi de m'asséner une surprise de taille avant que nous allions dormir, un peu fatigués par la journée et la longue discussion. Elle ne rata pas son effet.

— Je vous laisse partir sans moi, Louis. Mais n'allez pas croire que c'est parce que l'Acadie en est à ses débuts et que la vie y est exécrationnelle pour les dames.

Je ne voyais pas bien où elle voulait en venir.

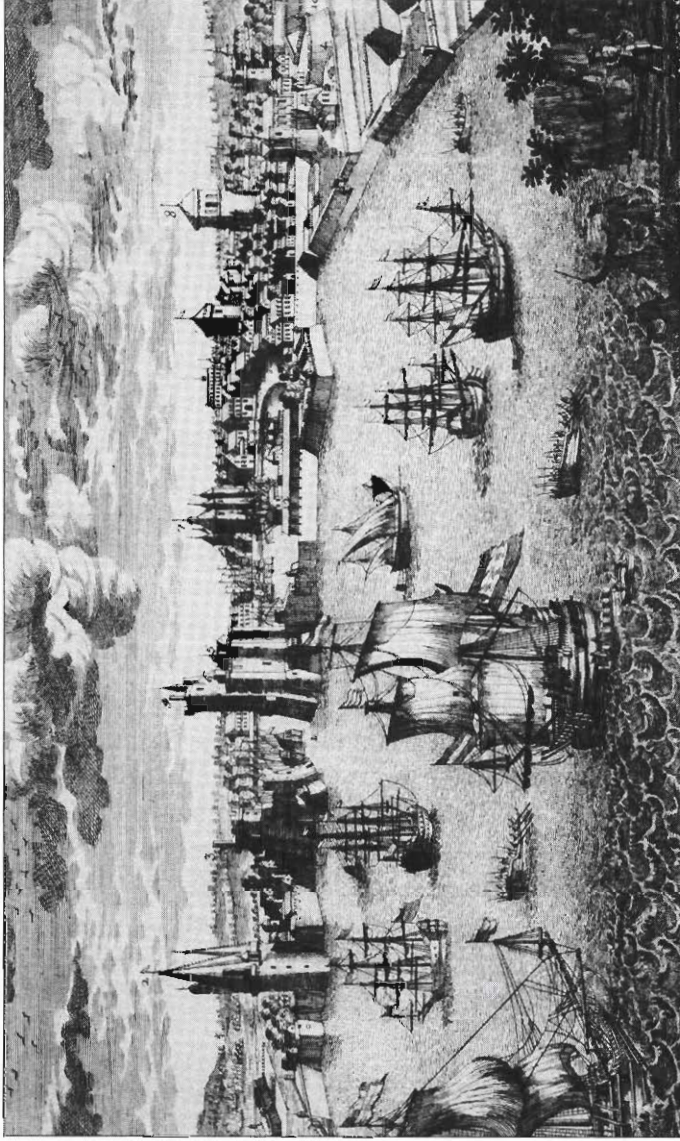
— Non, poursuivit-elle. Si la traversée devait se prolonger, je craindrais trop d'importuner l'équipage avec... la naissance à bord de notre deuxième enfant!

Marie portait notre petite Guillemette qui allait naître quelques mois plus tard! Je l'apprenais en même temps que nous envisagions mon départ et peut-être notre avenir à mille lieues de chez nous!

Le lendemain, les clients défilaient avec leurs symptômes.

L'apothicaire avait la tête ailleurs.

Archives départementales de la Charente-Maritime (France), cote 1 F1 La Rochelle 131 — (cliché numérique : E-critur, Bordeaux).



En avril 1606, le *Jonas* quitte le port de La Rochelle vers l'Acadie avec Louis Hébert à son bord.

« Profil de la ville de La Rochelle, capitale de l'Aunis », par Aveline, fin XVII^e siècle.

2

L'Atlantique et le Jonas



[...] Louis Hébert franchit les flots de l'Océan
Et s'en vint commencer la tâche d'un géant [...].

William Chapman, poète (1850-1917)

Notre traversée vers les terres nouvelles, prévue pour les premiers jours d'avril 1606, commença par un faux départ.

L'appareillage du *Jonas* se fit avec battage et apparat. Face au port de La Rochelle, l'équipage tira du canon à plusieurs reprises pour bien saluer la ville et ses habitants. Puis, notre bateau subit la poussée d'un vent contraire et s'échoua juste devant les remparts, à marée basse. Était-ce de mauvais augure ?

Un mois entier fut nécessaire pour décharger le navire, faire les réparations, recommencer les préparatifs. J'en profitai pour écrire une courte lettre : *Chère Marie, je ne suis pas encore en mer et je ne suis pas certain que la mer veuille de moi.* Finalement, à la mi-mai, nous faisons voile vers le large. Il était temps. Un peu ébranlé par l'accident, je commençais à trouver que le mois de mai à La Rochelle et l'été qui s'installait sur la bonne terre de mes ancêtres étaient nettement plus invitants que le périple qui nous attendait.

Poutrincourt n'avait pas exagéré. Les tempêtes sur l'Atlantique étaient épouvantables. Or, elles se multiplièrent durant nos dix semaines de voyage, changeant notre navire de 150 tonneaux en pauvre chaloupe rageusement ballottée par des lames et des vents sans pitié. Oh !... comme j'ai parfois regretté au plus profond de moi-même d'avoir quitté Marie, la France, le sol sous mes pieds et les herbes de la médecine ! Durant les jours et les nuits de gros temps, mes compagnons et moi étions réfugiés dans l'entrepont, livrés aux secousses et projetés contre les parois. Les craquements sinistres du bâtiment nous faisaient craindre d'être mis en pièces. Au-dessus de nos têtes, la tempête sifflait et s'amplifiait. L'équipage manœuvrait comme il pouvait. Nous adressions des prières à Dieu et aux saints. Des hommes pourtant costauds et qui s'étaient crus à l'épreuve de tous les dangers pleuraient en répétant des prénoms de femme. N'ayant rien de mieux à faire, nous subissions les événements en plus de vomir notre peur et notre dernier repas.

À d'autres moments, c'était l'accalmie complète. Plus le moindre souffle. Le *Jonas* était à l'arrêt sur la

mer étale. Nous grimpons dans les cordages ou nous chantions sur le pont pour tuer le temps.

Par vents favorables, nous nous approchions de notre Acadie. La destination finale était Port-Royal et non pas l'île Sainte-Croix. La petite colonie avait en effet déménagé ses installations à cause des rigueurs de l'hiver. Je n'en savais pas plus et, pour l'heure, je ne m'arrêtais pas aux détails : une nouvelle tempête pouvait poindre n'importe quand.



— Rien n'est comparable, n'est-ce pas, à cette ampleur colérique de l'océan soulevé de crêtes et de tumultes ! Quel rêve ! Quel rêve de penser que nous allons ainsi, poussés vers des terres intactes où la voie jusqu'à Dieu doit encore être tracée et où la nature fastueuse garde ses secrets...

Au lendemain des pires orages, il arrivait qu'un passager du nom de Marc Lescarbot nous abordât ainsi sur le pont, avec sa poésie tout feu tout flamme.

— Goûtez maintenant cet apaisement. L'onde par son humeur adoucie nous berce aujourd'hui sans furie dans sa main puissante et nous mène sans heurt d'une vague à la suivante.

C'était un avocat parisien, un écrivain reconnu et un célibataire romantique. Fréquemment, nous l'apercevions en train d'écrire un nouveau paragraphe ou une nouvelle tirade. Après quoi, inspiré, il déclamait son texte face à l'Atlantique. Au début, j'avoue avoir été agacé par sa manie de faire de la prose ou des vers avec nos malheurs. Par la suite, j'appris à apprécier son

enthousiasme. Au milieu des grincements de poulies et du vacarme des vagues, Lescarbot se réjouissait tous les jours d'être en route vers le Nouveau Monde. Loin des guerres d'Europe et de la justice parisienne qu'il estimait corrompue, il aspirait au repos et à l'harmonie, disait-il. Le repos... Je ne savais pas exactement ce que j'allais trouver en Acadie, mais je doutais fort qu'on s'y reposât.

Mis à part notre homme de lettres, le groupe se composait, bien sûr, du capitaine, un nommé Guillaume Foucques, et de ses hommes d'équipage auxquels s'ajoutaient des ouvriers et des artisans tels que maçons, menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre, serruriers, couturiers. Poutrincourt avait pris à bord son fils Charles, âgé de quatorze ans. Un certain maître Estienne était chirurgien. « À nous deux, nous garderons les colons en vie ! » m'avait-il lancé à l'embarquement. Je m'étais alors passé la réflexion que, dans ce cadre si différent, je m'imaginais mieux laboureur que pharmacien. On verrait bien.

Vaches, porcs, moutons, chiens, poules et pigeons faisaient le trajet avec nous. Des rats, inévitables clandestins, couraient dans la cale.

Le 7 juillet, les côtes d'Amérique furent en vue au loin. C'était une masse sombre et hostile, mais elle nous rassurait sur un point très important : à travers toutes les turbulences, nous n'avions pas perdu notre direction. Nous n'étions pas condamnés à errer, éternels fantômes et prisonniers des mers. Je sais bien que ce sont des sornettes auxquelles on ne croit pas en temps normal. Mais les chimères peuvent sembler bien réelles pour un esprit fatigué par la houle. Des membres de l'équipage et des passagers se mirent à

pêcher de grosses morues. Nous avons épuisé les jeux de cartes, les dés, les échecs, les chansons, la musique, la lecture et les conversations. La pêche à la morue, c'était le début de la délivrance !

Le 27 juillet, des cris fusèrent. Port-Royal ! Port-Royal ! Vive le roi ! Vive le Christ !

Comment décrire le soulagement et l'euphorie qui s'emparèrent du *Jonas* ? Ce site fabuleux était entouré de montagnes et de coteaux d'un vert profond desquels dévalaient des ruisseaux, des rivières et des chutes comme des coulées d'argent. Le soleil à mi-course décuplait l'éclat des couleurs.

Notre récompense fut totale.

Certains d'entre nous tombèrent à genoux. D'autres se mirent à hurler de joie en feignant de plonger par-dessus bord pour toucher terre plus vite. Lescarbot récitait un texte à l'avant du bateau en faisant de grands gestes. Jean Duval, un serrurier qui avait souffert d'un mal de mer constant pendant les dix semaines, s'agrippait maintenant à une poutre, les jambes flageolantes. Grisâtre, il regardait droit devant lui sans dire un mot.

Sur la rive, une vingtaine d'hommes nous criaient la bienvenue en agitant les bras et en dansant. Comme ils semblaient minuscules au milieu de cette nature imposante !

Vint le moment de débarquer.

Pour nous, c'était l'arrivée après des mois de roulis, d'inquiétudes et d'eau salée à l'infini.

Pour les gens de Port-Royal, nous apportions des vivres, du renfort et des bras neufs. Nous avions aussi des lettres, des colis et des nouvelles de France.

De toute ma vie, je crois que je ne me suis jamais senti accueilli avec autant de joie débordante, délirante presque. Et je n'ai jamais donné d'accolades aussi franches à des inconnus.



Ma rencontre avec Samuel de Champlain eut lieu le lendemain soir devant un festin fourni par les chasses miraculeuses de l'endroit et composé de lièvres, perdrix et canards. Nous fournissions notre part. Nos caisses et nos barriques contenaient, entre autres, des jambons plantureux, du bœuf salé, de lourdes grappes de raisin et, bien entendu, du vin de chez nous.

Chez nous... Derrière nous, la France paraissait maintenant faire partie d'une autre vie tellement la route avait été longue et le dépaysement, complet. Ainsi, nous étions reçus dans une vaste construction de bois formant un carré avec une cour intérieure. L'habitation, c'était le nom qu'on donnait au bâtiment, rassemblait les logements, l'entrepôt pour les vivres et les munitions, la forge, la cuisine et le four. Des palissades et des canons rappelaient que, même loin des guerres européennes, on devait craindre l'attaquant. Tout autour, il y avait des jardins, des prairies et la forêt.

— Levons nos verres à nos invités ! proposa François Pont-Gravé, capitaine de navire et joyeux gaillard aimant bien rire et bien boire. En l'absence du sieur de Monts, le personnage à la voix retentissante assumait le commandement de la colonie.

— Levons nos verres au courage des colons, répondit Poutrincourt.

— Levons nos verres à ce paradis terrestre qui verdoie comme émeraude, enchaîna Lescarbot toujours sous le charme.

— Levons nos verres...

Ce soir-là, le vin coula à flots. Un peu en retrait des démonstrations tapageuses, Samuel de Champlain m'apparut tout de suite comme un décideur dans la colonie. Si Poutrincourt savait vendre l'Acadie, Champlain, lui, en prédisait l'avenir. Fantastique ! Pour éclore, ce pays n'attendait, disait-il, que la venue de Français, d'hommes valeureux qui s'y attacheraient comme à une nouvelle patrie. Il misait pour cela sur la culture de la terre, l'enracinement des familles, la persévérance des colons à l'ouvrage et la venue de femmes qui donneraient naissance aux fils et aux filles de l'Amérique française. « Leurs nombreux descendants appartiendront à un pays né de nos efforts et de notre foi. »

J'étais venu à Port-Royal avec l'idée de vivre de mes récoltes, de faire venir le plus rapidement possible Marie et les enfants, et probablement de demeurer en Nouvelle-France le reste de mes jours. Champlain n'eut pas à me persuader de m'engager dans son invraisemblable projet.

Il résuma en peu de mots le premier hiver passé en Acadie sur l'île Sainte-Croix en 1604, moins de deux ans auparavant :

— Ce fut l'hécatombe.

En fait, on avait choisi l'endroit sans bien connaître les aléas du climat.

— Cet été confortable et radieux que vous avez sous les yeux, mon cher Louis, apprenez qu'il se

changera dans quelques semaines en un froid comme vous n'en avez même jamais imaginé ! L'air est une morsure cruelle et on doit s'emmitoufler de la tête aux pieds au risque, sinon, d'être brûlé vif certains jours.

Était-ce possible ? Le temps était si délicieux ! N'allions-nous pas être épargnés cette fois ? Champlain était catégorique. La nature endurait ici des extrêmes impensables : chaleur torride et, à l'opposé, froid inhumain. Dans ces conditions, les hommes devaient apprendre, tout comme la végétation et les animaux, à s'accommoder des contrastes.

À propos de l'hiver des tout débuts, Champlain me raconta que l'île Sainte-Croix avait été captive de la neige, des glaces et des vents violents durant de longs mois. Mal préparés, on avait manqué de vivres, d'eau potable et de bois de chauffage. Bientôt, une horrible maladie était apparue, le scorbut, et la moitié des quatre-vingts hivernants y avaient succombé dans d'atroces douleurs. Au printemps, les survivants manquaient de tout, et surtout du courage de rester sur place. Mais François Pont-Gravé était arrivé de France en juin, avec ses vaisseaux chargés de gaillards hardis et du ravitaillement nécessaire. Pont-Gravé ! Fameux homme des mers ! Avec son humeur énergique et hilare, il aurait ranimé les cadavres d'un champ de bataille. C'est d'ailleurs presque ce qu'il fit avec Champlain en ravivant la ferveur des colons exténués. La priorité pour eux fut évidemment de déménager. C'était même urgent. Les lieux étaient lourdement chargés du souvenir des disparus dont on croyait encore entendre les lamentations. Du Gua de Monts, Champlain et quelques matelots naviguèrent vers le

sud avec l'intention, premièrement, de caser la colonie à la chaleur et, deuxièmement, de ne plus jamais opter pour une île. Ils visitèrent différents sites, rencontrèrent des populations indigènes et rebroussèrent chemin vers la fin de l'été¹. Aucun point de la côte ne les avait séduits. Avec l'arrivée de l'automne, il ne restait plus guère de temps pour s'installer autre part. De l'île Sainte-Croix, on traversa la baie des Français: Port-Royal, le fief de Poutrincourt, ferait l'affaire. On érigea l'habitation en tenant mieux compte de la température. Des espaces furent aménagés pour des potagers. La terre donna ce qu'elle put en quelques semaines, mais l'expérience prouva qu'on connaîtrait d'excellents résultats en s'y prenant plus tôt. Champlain s'amusa à organiser son propre jardin avec rangées de fruits et légumes, bassin de truites et coin d'ombre sous les feuillages. Le second hiver fut plus doux que le premier, et le scorbut moins virulent. Les Français eurent le sentiment d'avoir tranquillement le dessus sur l'ogresse, cette Acadie qui s'était d'abord montrée si terrible.

— Voilà à quelle déraisonnable équipée vous vous trouvez associé, conclut Champlain avec un sourire engageant. Je me réjouis de sentir chez vous cette attirance pour la culture de la terre plutôt qu'uniquement pour les fourrures. Si la colonie ne vit que pour ses bêtes à poil lustré, elle restera à tout jamais un territoire de chasse plutôt que de se hisser au rang de vrai pays. Pour ma part, je vois ici bien plus que des

1. Lors de cette expédition, du Gua de Monts et Champlain atteignirent l'actuelle pointe de Cape Cod au Massachusetts, aux États-Unis.

forêts, même si ce que j'entends dans ces lieux ressemble fort au grognement du sanglier...

Samuel de Champlain se leva pour aller secouer les derniers hommes qui restaient après la fête et dont les ronflements caverneux ne laissaient aucun doute sur les quantités de vin englouties. Le lendemain matin, ils devraient être à l'ouvrage dès les premières lueurs, car Port-Royal ne se bâtissait petit à petit que grâce à un travail acharné.

Peu auparavant, au milieu de l'Atlantique, je m'étais imaginé à la dérive, cramponné à un radeau misérable et finalement avalé par les flots. Heureusement, le pire n'était pas arrivé. Par contre, à Saint-Germain-des-Prés, avant le grand départ, je m'étais vu tel un semeur face à l'immensité.

Eh bien! J'y étais!

Chère Marie, me voici enfin en Acadie. Par où commencer pour vous faire partager ce que j'ai sous les yeux? Vous dire d'abord que les paysages sont d'une grande beauté, tout comme vous, et que j'ai rencontré ici un homme qui aime autant ce pays que je vous aime chaque jour et à chaque instant.

3

Port-Royal et « le ramasseur d'herbe »

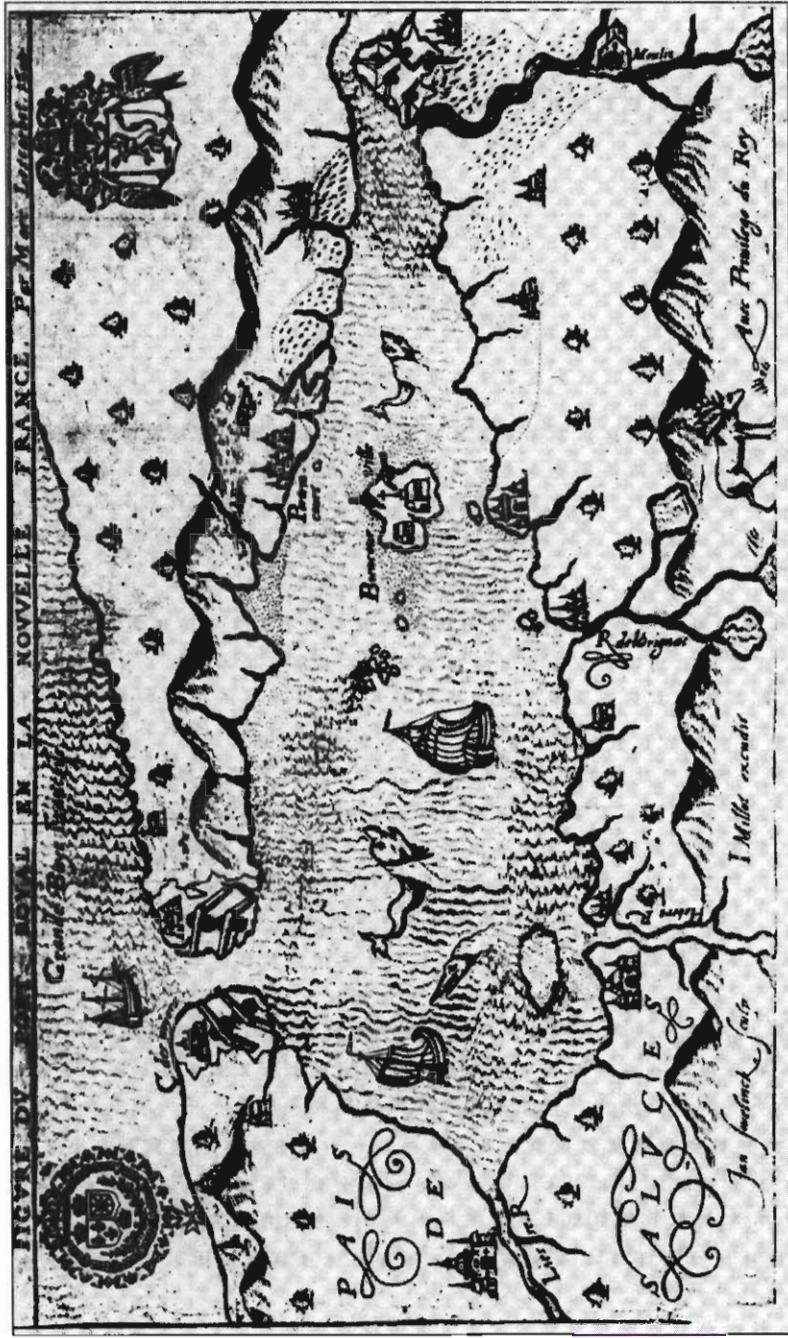


[...] Notre apothicaire, Maître Louis Hébert,
homme qui outre l'expérience qu'il a en son art,
prend grand plaisir au labourage de la terre [...]

Marc Lescarbot, poète (1570-1642)

Marc Lescarbot avait qualifié Port-Royal de paradis. Un mois après notre arrivée, il n'en démordait pas. Oasis de plénitude ! Terre promise ! Rien n'était trop fort.

C'était beaucoup dire. À part une forteresse, l'oasis était plutôt déserte. Mais je comprenais son admiration à la vue, par exemple, d'un espace dégagé



Dessin du site de Port-Royal exécuté par Marc Lescarbot et reproduit de son *Histoire de la Nouvelle-France*, parue en 1609.

et ensemencé par les hommes de Poutrincourt, à une lieue de l'habitation. On y avait planté du blé qui avait levé de terre à peine huit jours plus tard. Même chose pour le seigle, le froment et le chanvre. Une telle vigueur me donnait, à moi aussi, le sentiment de défricher un endroit béni par le Ciel. Penché sur la terre foncée, j'en palpais la texture, parfois fine et poussiéreuse, parfois rocailleuse et plus dense. Les rangs de nos jardins porteraient bientôt un alignement de petits bouquets vert clair ou de gerbes qui bougeraient au vent. J'étais confiant et reconnaissant à l'égard de Dieu et de ses largesses. Dans ces moments-là, je retrouvais mon père et son amour des plantes.

Tout comme les hommes qui m'entouraient, je me sentais pressé d'exécuter mes travaux de la terre et d'assurer notre installation. Les jours fraîchissaient et le soir tombait plus vite. Se pouvait-il que l'hiver soit à nos portes dès la fin de l'été, dès septembre ? Tout au plus, je savais que le froid allait bientôt geler le sol en profondeur jusqu'à le rendre dur comme de la pierre, ce qui mettrait fin aux cultures. De plus, la neige épaisse engourdirait l'activité dans la colonie, m'avait-on dit. Il me semblait donc devoir faire vite avant l'hiver.

Dans mes rares temps libres, je m'accordais des promenades dans les sous-bois des environs. L'apothicaire refaisait surface : lesquelles parmi toutes ces plantes indigènes et inconnues avaient le pouvoir de guérir ?

— Il vous faudrait questionner Membertou, me conseilla Champlain à qui je faisais part de ma méconnaissance des plantes médicinales d'Amérique.

— De qui s'agit-il ?

— On dit de lui qu'il sait toute chose sur la vie d'ici, qu'il est le guerrier le plus féroce du continent, qu'il est âgé de plus de cent ans et qu'il a bien connu notre prédécesseur, Jacques Cartier¹.

Cartier ? Les récits de voyage de l'explorateur français m'avaient toujours semblé appartenir à un passé lointain. Quelqu'un pouvait-il aujourd'hui se souvenir de l'avoir côtoyé ? Qui était ce fameux Membertou ?

Champlain, j'allais le réaliser au fil du temps, s'imprégnait volontiers des légendes et des énigmes du monde des sauvages. Il n'y croyait pas, puisque ces gens étaient sans foi. Leurs démons et leurs dieux ne pouvaient être que pure invention. Mais, respectueux de leurs traditions, il s'en serait voulu de démolir à mes yeux la magie de Membertou, un grand *sagamo* et un être exceptionnel.



Je m'attendais à être présenté à un vieillard. Membertou était un centenaire (?) qui paraissait la moitié de son âge et qui se tenait aussi droit qu'un des mâts du *Jonas*. J'avais devant moi le *sagamo*, ou chef des Mi'kmaq, une communauté de sauvages avec laquelle les Français entretenaient un voisinage cordial depuis leur arrivée en Acadie.

« Mi'kmaq » signifiait « mes amis-parents », ce qui était nettement plus rassurant pour nous que d'autres noms de tribus qui réfèrent à la guerre et aux mas-

1. Les explorations de Jacques Cartier dans les mêmes régions ont eu lieu entre 1534 et 1543.

sacres. Leur langue, à laquelle nous tentions de nous initier, était très imagée. Par exemple, *Tquoljewku's* désignait le mois de mai et se traduisait par « lune de la grenouille qui coasse ». Février se disait *Apiknajit* ou « neige aveuglante », une façon très juste de décrire la blancheur et la luminosité de cette période de l'année en Acadie. Les Mi'kmaq vivaient dans des tentes de bandes d'écorce, ouvertes au sommet pour laisser passer la fumée du foyer central. D'ordinaire, c'étaient les femmes qui dressaient ces abris pouvant loger jusqu'à une quinzaine de personnes. Même si elles ne mettaient que quelques heures à tout installer, elles prenaient soin d'orner l'extérieur de dessins d'animaux et d'oiseaux. Invités dans ces tentes appelées *wikuom*, nous fumions avec nos hôtes de longues pipes bourrées d'un mélange d'écorce de saule, de feuilles d'un arbuste appelé « raisin d'ours » et de tabac sauvage.

Si seulement on avait pu m'y voir, de Paris ou d'ailleurs en France ! Ma lettre à ma sœur Charlotte avait beau être aussi fidèle que possible à ce que je vivais, rien ne saurait jamais rendre un tel exotisme.

Pouvez-vous imaginer la scène, Charlotte ? Je viens de passer quelques heures dans un abri d'écorce et de branches de pin parmi mes amis Mi'kmaq. Ceux-ci étaient vêtus de splendides robes de fourrures que leurs femmes (ils ont souvent plus d'une épouse !) cousent avec des tendons d'animaux et décoorent avec des griffes d'ours et des piquants de porc-épic. Des hommes étaient coiffés d'ailes d'oiseau. Pour autant que j'aie pu comprendre ce qu'ils disaient, certains se moquaient amicalement de mon intérêt pour les plantes

et les fleurs de Port-Royal. Les Mi'kmaq me surnomment d'ailleurs «le ramasseur d'herbe». À les voir en si grande communion avec la nature, je le prends comme un compliment.

Le légendaire Membertou avait un aspect à la mesure de sa réputation. Élançé et bien bâti, il dépassait d'au moins deux têtes les hommes de son groupe. Son visage disparaissait derrière une barbe touffue, un phénomène inexplicable parmi tous ces Mi'kmaq à la peau lisse. Ses gestes et son attitude imposaient d'emblée une autorité efficace et une puissance incontestée. Heureusement, toute cette force de caractère et de muscles était bien disposée à l'égard de la colonie. Le grand chef nous apportait fréquemment son aide et celle de ses hommes. Pour lui, les Européens étaient des alliés fiables, bien qu'insensés puisqu'ils s'entêtaient à porter des vêtements absurdes au lieu d'adopter les peaux de bêtes en hiver et la quasi-nudité en été.

Membertou et quelques-uns de ses hommes m'apprirent à identifier un grand nombre de plantes et à en connaître l'utilité. Entre autres remèdes de circonstance, une variété d'oignon sauvage dont on se frottait le corps dégageait une odeur telle qu'elle éloignait les nuées de moustiques, particulièrement nombreux et voraces dans ce pays. L'écorce de sapin bouillie entraînait dans la composition d'une pommade contre les gerçures en hiver. Peu à peu, les sous-bois me devinrent plus familiers et je me composai une nouvelle pharmacie. J'espérais que l'une ou l'autre recette viendrait à bout du scorbut qui ne manquerait pas de nous préoccuper au cours des mois à venir.

Rentré en France l'année précédente, Pierre du Gua de Monts voyait régulièrement le roi pour le mettre au courant de l'état de la colonie. Je crus d'abord qu'il s'agissait d'une simple formalité. Champlain me détrompa. En réalité, la mission du seigneur de Monts était complexe et consistait à convaincre Henri IV des progrès réalisés en Acadie, même si rien n'était encore très concluant : des fourrures mais beaucoup de colons fauchés par le scorbut, des voyages d'exploration mais pas de Chine à l'horizon, des contacts avec les sauvages mais pas encore de nouveaux convertis à Dieu. Lorsqu'il avait quitté Port-Royal, il avait emporté avec lui, entre autres, un canot d'écorce comme en faisaient les Mi'kmaq, et des animaux locaux dont un caribou, une écrevisse et un colibri. L'enjeu était le monopole de la traite, c'est-à-dire les fonds pour couvrir les dépenses de la colonie.

— Ce monopole n'a-t-il pas été accordé au seigneur de Monts pour dix ans ? Nous sommes loin de l'échéance, m'étonnai-je quand Champlain me fit part des démarches du lieutenant général du roi.

— Rien n'est si simple. Si vous saviez comme le monopole est décrié par tous ceux qui voudraient faire la libre traite du castor sur ce territoire ! Plusieurs marchands français, parmi les plus influents, y voient un privilège injustement voué à une seule cause, celle de Pierre du Gua de Monts et de son Acadie.

J'avoue ne pas avoir réalisé immédiatement la portée du problème. Je laissais à d'autres les difficultés financières, d'autant plus que Poutrincourt me proposait maintenant de délaisser pour quelques semaines mon jardinage bien amorcé.

— Accompagnez-nous... Pour une fois, abandonnez vos plantations. On dirait que vous craignez que la terre, le soleil et la pluie d'Acadie n'aient pas comme ailleurs la faculté de nourrir les semences ! Croyez-moi, Louis, s'enraciner dans la colonie, c'est aussi pouvoir partir de temps à autre à la rencontre de la Nouvelle-France, être conquis par les paysages et apprécier les lieux de halte.

Mon cousin avait reçu ordre de du Gua de Monts d'entreprendre avant l'hiver un dernier voyage d'exploration le long de la côte américaine, toujours en quête du site d'établissement idéal plus au sud. Poutrincourt s'appêtait à naviguer avec son fils Charles, Champlain, Pont-Gravé, deux sauvages qui serviraient de guides et quelques colons, dont Jean Duval.

— Vous vous rendez compte ? dit Pont-Gravé en pouffant. Ce Duval, c'est le serrurier qui a eu l'estomac si retourné durant la traversée. C'est à croire qu'il s'ennuie du mal de mer !

— J'ai une autre explication, répondit Champlain sur le même ton.

— Ah ?

— Cet homme que je vois faire semblant de travailler depuis qu'il est à Port-Royal est d'un tempérament on ne peut plus fainéant. Je le soupçonne de préférer dépérir sur un bateau plutôt que d'effectuer, à terre, le travail qu'on attend de lui...

J'acceptai l'offre de partir quelques semaines. Le sud... Il me revenait à la mémoire de vagues descriptions de pays chauds avec des plantes à feuilles grasses et des fleurs aux tons criards. À la vérité, c'était méconnaître incroyablement les distances sur ce continent que

de m'imaginer atteindre de tels endroits et en revenir en deux mois ! Notre tournée nous amena plutôt à refaire la même route que du Gua de Monts en 1604, nous arrêtant çà et là au gré de baies et de pointes dans la mer.

Notre première étape fut l'île Sainte-Croix. Poutrincourt voulait absolument vérifier l'état du blé semé avant l'hiver tragique.

— Comme il est gros et bien pesant ! J'en ai rarement vu de semblable ! s'exclama-t-il à la vue de gerbes de belle hauteur.

Il en était enchanté. Pour un peu, il aurait vanté les bienfaits de l'île funeste ! Toutefois, notre groupe comportait quelques hommes encore et toujours hantés par le souvenir de l'hiver maudit. Pour ceux-là, le blé sorti de terre ne présentait pas le moindre intérêt. Ils insistèrent pour qu'on écourte la visite.

Notre bateau parvint donc au même point que l'équipée du sieur de Monts et en revint sans avoir fait de grandes trouvailles. Chaque arrêt présentait avantages et inconvénients. Ici, le port naturel convenait, mais la profondeur d'eau était insuffisante. Là, l'exposition aux vents était favorable, mais le sol était sablonneux. Ailleurs, les mouches et les moustiques étaient encore plus agressifs qu'à l'habitation, ce qui ne s'envisageait même pas. Rien n'était parfait. Or, il semblait que la Nouvelle-France ne se poserait quelque part que si toutes les qualités s'y trouvaient réunies.

Nous nous apprêtions à remonter du cap Blanc¹ vers Port-Royal lorsque des indigènes profitèrent de notre sommeil pour semer la mort.

1. L'actuel Cape Cod.



Ce soir-là, Poutrincourt avait été formel : tous les hommes devaient dormir à bord du bateau en prévision du départ, tôt le lendemain matin. La consigne s'adressait plus particulièrement à quelques étourdis qu'il nous fallait parfois récupérer hors de nos rangs parce qu'ils entendaient n'en faire qu'à leur tête pour traquer une perdrix, pêcher une anguille, nager dans une rivière ou lorgner une jolie sauvagesse. Malheureusement, une fois de plus, cinq d'entre eux décidèrent de passer outre à la règle. Ils demeurèrent sur la plage pour la nuit et finirent par s'endormir. Au lever du jour, des sauvages, par centaines, les encerclèrent en poussant des cris stridents et les criblèrent de flèches. L'assaut nous éveilla.

Avec quelques hommes, je sautai dans une chaloupe sans bien réaliser le danger au-devant duquel nous allions nous-mêmes. Dès qu'ils nous virent, les agresseurs prirent la fuite dans les bois. Quatre de nos hommes étaient morts. Le cinquième, le seul qui survécut, était Jean Duval, qui paya cher sa bêtise en souffrant le martyre par chacun des trous laissés par les nombreuses flèches. Mais il n'en réalisa pas moins sa chance d'avoir été ramené vivant sur sa paillasse.

De son côté, le jeune Charles de Poutrincourt, qui avait foncé dans la bagarre avec autant de bravoure que d'inexpérience, avait fait éclater son propre mousquet et avait eu trois doigts sectionnés. Le pauvre garçon, humilié de s'être blessé lui-même, restait stoïque et endurait sa douleur tout en sombrant dans une semi-inconscience et en envoyant les sauvages au diable. Je

suis encore étonné aujourd'hui des résultats prodigieux d'un mélange de terre et d'herbes que j'appliquai sur la blessure et qui guérit sa plaie.

— Je ne manquerai pas de revoir le maniement des armes avec le petit, m'assura Poutrincourt, nerveux, en partie parce qu'il n'était pas fier de la bévue de son fils et aussi parce qu'il réalisait qu'il aurait pu le perdre dans la mêlée.

À quel carnage monstrueux venions-nous d'assister? La veille, nous avons rencontré les indigènes de l'endroit et je m'étais renseigné auprès d'eux sur leur culture du maïs et leurs vignes. L'échange nous avait quand même paru ardu. J'avais mis l'embarras sur l'obstacle des langues. Champlain s'était montré plus perspicace: « Je les trouve sournois. » Leur cruauté avait enlevé la vie à quatre de nos colons.

Quelques prières furent chantées et une croix dressée à l'endroit même où les hommes avaient été pris par surprise. L'enterrement se déroula dans une ambiance de tristesse mêlée de répugnance. Plus tard, nous en étions aux manœuvres de départ lorsque je jetai un dernier coup d'œil sur le cimetière improvisé. Ce que j'aperçus me fit bondir! Des sauvages déterraient nos morts et y mettaient le feu! Il fallut regagner la rive, prendre l'ennemi en chasse et remettre les hommes en terre.

Lorsque ce fut enfin possible de lever l'ancre, François Pont-Gravé retrouva, malgré le drame, son habituel sens de l'humour et de l'ironie.

— Que pensez-vous, messieurs, de nommer ces terres Port-Fortuné? La mauvaise fortune ne nous y a-t-elle pas jetés dans la gueule des loups?



Durant notre absence, la colonie était sous la gouverne de Marc Lescarbot, qui prit la tâche au sérieux. Du matin au soir, il vit à l'entretien de l'habitation, au jardinage et aux travaux quotidiens, allant jusqu'à commander aux ouvriers un fossé creusé autour de l'enceinte pour faciliter le drainage.

« Je ne me suis jamais tant tué à l'ouvrage, jamais tant tué ! » répétait-il en arpentant les différents chantiers au pas de course.

En fait, il paraissait très heureux de ses nouvelles fonctions. Il aimait diriger et il aimait l'Acadie. Le paradis. Cela continuait. Mais notre Lescarbot gardait sa nature d'artiste et il se fixa comme objectif supplémentaire d'éveiller ses hommes aux arts et à la littérature. En plus de défricher, bêcher, construire, souder, chasser et pêcher, les colons de Port-Royal allaient devoir interpréter une pièce de théâtre en rimes pour nous accueillir à notre retour. Le projet fut reçu avec un certain étonnement, mais Lescarbot était déjà perçu comme un original. Les ouvriers et les artisans y virent une distraction pour les soirées.

En quelques jours, Lescarbot composa une pièce en vers gascons, français ou mi'kmaq. Il distribua les rôles et se mit lui-même dans la peau du roi Neptune, entouré de comédiens secondaires et de joueurs de trompettes. Le tout se déroulerait sur l'eau. L'habitation serait décorée d'emblèmes royaux, de couronnes de fleurs et d'inscriptions en latin.

À la mi-novembre, notre bateau arriva au large de Port-Royal. Pont-Gravé fut le premier à remarquer

l'agitation. Des barques venaient à notre rencontre. À bord de l'une d'elles, Neptune et sa troupe rendaient hommage au seigneur des lieux, c'est-à-dire à mon cousin, estomaqué et amusé comme nous tous. Cher Lescarbot... Comment pourrait-on s'ennuyer tant qu'il serait en Acadie? Un festin suivit. Après deux mois de voyage, nous rentrions à la maison.

Au terme de ces semaines de déplacement d'un lieu inconnu à un autre, j'éprouve un réel confort à retrouver Port-Royal et à m'y sentir chez moi. Ma seule déception, Marie, est qu'il y manque l'essentiel.

Samuel de Champlain emboîta le pas au roi Neptune en créant, de son côté, l'Ordre de Bon Temps. Voulant éviter que la saison froide pèse trop lourd sur le moral des hommes, Champlain instaura une joyeuse tradition de banquets de gibier et de volaille. L'hiver pouvait venir, le castor et l'outarde en sauce se disputeraient notre table et nous ne manquerions ni de vin ni d'eau-de-vie. De l'avis de Lescarbot, il y allait même de notre santé.

— Un organisme contenté s'en trouve fortifié et est moins souvent la proie de la maladie.



Il ne neigea finalement que le 31 décembre. Et encore! À peine tombée, la neige fondit et le sol devint mou et boueux. Il en fut ainsi durant les semaines qui suivirent et les « anciens » hivernants affirmèrent que cette demi-saison mouillée n'avait rien du véritable

hiver acadien : « On se croirait en Normandie. » À la mi-janvier, des hommes firent de la musique sur la rivière et certains songèrent même à tenir l'Ordre de Bon Temps sous les étoiles. Malgré tout, le scorbut fit quatre victimes. Ni ma science ni mes herbes ne purent épargner à ces malheureux de finir grugés de l'intérieur par une infection qui pourrissait les organes. Mes malades gémissaient et s'en allaient en lambeaux. Je leur prodiguais mes soins inutiles et ma bonne volonté.

Je ne souhaite à personne de se sentir aussi démuni devant une souffrance aussi aiguë.

Au printemps, chacun retrouva son travail. Champlain me confia sa satisfaction de voir que Port-Royal prenait forme. Après l'hiver, la reprise se faisait sentir. Non pas que la colonie eût l'apparence d'un village français, même minuscule. Nous en étions loin, d'autant que nous ne comptions toujours ni femmes, ni enfants, ni même de prêtres parmi nous. Nos conditions de vie demeuraient des plus rudimentaires. Mais le mois de mai 1607 se prêtait aux projets. Les bâtiments seraient agrandis pour accueillir de nouveaux colons, le défrichage permettrait de doubler les superficies de culture, nos contacts avec les sauvages et la traite des fourrures s'intensifieraient, nous continuerions d'explorer le territoire pour en sonder les richesses.

Notre ravitaillement dépendait des convois qui étaient supposés arriver de France au printemps. Or, les bateaux qui devaient normalement nous approvisionner en vivres et en matériaux pour la prochaine année avaient du retard. Nos réserves presque à sec, il

fallut rationner les portions. Anxieux, nous examinions la ligne d'horizon, guettant la moindre petite tache parmi les vagues. Notre imagination nous fit voir cent bateaux au loin. Cent fois, il fallut admettre que la faim nous jouait des tours. Aussi, le 24 mai, quand un vrai navire fut annoncé, plusieurs d'entre nous ne levèrent même pas la tête de l'ouvrage.

Sitôt à terre, le capitaine, un nommé Chevalier, eut une brève conversation avec Poutrincourt. Celui-ci écouta les dernières nouvelles avec une fureur contenue et s'adressa ensuite à nous :

— J'ai le grand déplaisir de vous dire que le royaume de France méprise notre labeur et ignore le pays que nous installons ici pour sa gloire, à la force de nos bras et à la sueur de nos fronts ! Une telle désinvolture fait honte à tous les sujets de Sa Majesté !

C'était sa façon de nous apprendre que Henri IV avait finalement cédé aux pressions répétées de marchands normands, bretons et basques pour mettre fin au monopole de traite de Pierre du Gua de Monts. Sept ans avant le terme prévu, le contrat était rompu, ce qui avait pour effet immédiat de dissoudre la compagnie de commerce qui avançait les fonds pour la colonie.

Sans ressources, l'Acadie n'avait plus qu'à s'éteindre. Interloqué, chacun prit conscience que nous devons subitement faire marche arrière après avoir tant poussé l'entreprise en avant.

Les colons avaient souffert du froid, de la faim, de la solitude, du mal du pays. Ils avaient abattu des arbres aussi hauts que des toits d'église sous une chaleur suffocante et parmi les moustiques. Tous

avaient enduré leur large part d'incommodités, et des hommes étaient morts du scorbut ou sous les flèches des sauvages pour, en fin de compte, une tâche laissée inachevée.

Mêmes modestes, mes récoltes avaient donné un sens à mes longues journées de travail et à l'absence de ma femme. Du jour au lendemain, ce en quoi j'avais cru n'avait plus de poids. Marie ne verrait pas Port-Royal et mes enfants ne grandiraient pas dans ce pays. Je le regrettais amèrement. La Nouvelle-France était une tentative rayée de la carte par une décision du roi.

Rayée de la carte? Poutrincourt n'était pas de cet avis! L'Acadie nous reverrait! Et bientôt! Avec ou sans l'aide de Henri IV! En attendant, mon cousin confiait la garde de l'habitation, de son contenu et du bétail au chef Membertou.

— D'ici peu, je serai heureux de retrouver notre amitié intacte à l'égard du valeureux peuple des Mi'kmaq, affirma-t-il en quittant notre ami.

— Votre maison, ces terres, moi-même et mon peuple, nous vous attendrons en souhaitant que la séparation soit courte, fit savoir le grand *sagamo*.

En mer, Champlain parla peu, occupé à échauffer la relance de la colonie. Lescarbot composa un long poème de quatre cent trente rimes sur notre douleur à tous de quitter l'Acadie. Cette fois, il n'était plus l'écrivain fantaisiste du groupe, il en était le porte-parole. Pour ma part, je profitai du voyage pour constituer des herbiers avec des plantes acadiennes.

Poutrincourt ne décoléra pas de toute la traversée. Son courroux était tel que l'Atlantique n'osa ajouter la moindre tempête à sa mauvaise humeur.

4

L'Acadie et les Anglais



Hébert, le grand semeur, le vrai colon, l'ancêtre
[...]

Alphonse Désilets, poète (1888-1956)

L'automne à Port-Royal me laissait des souvenirs de forêts embrasées par les couleurs de la saison. J'avais connu un mois d'octobre ensorcelant qui couvrait le pays de giclées rouges et orangées aussi loin que le regard pouvait se poser. Puis, le vent avait fait tournoyer les feuilles dans une dernière danse avant que la nature se fige pour l'hiver. Exactement un an plus tard, à Saint-Germain-des-Prés, je retrouvais un froid moite et des rues grises. J'étais rentré en France contre mon gré et tout me paraissait terne.



Maison provinciale de la Province du Canada français de la Compagnie de Jésus.

Portrait de Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, qui aida d'abord à financer la colonie de Port-Royal. Par la suite, elle tenta sans succès de fonder son propre établissement. Publié dans Lucien Campeau, s. j., *La première mission d'Acadie (1602-1616)*, *Monumenta Nova Franciae* (volume 1), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967.

— Vous voilà donc revenu au pays, monsieur Hébert? Hé! Vaut peut-être mieux laisser les terres sauvages aux sauvages finalement...

Satisfaits de retrouver leur apothicaire et généralement sceptiques à l'égard de la Nouvelle-France, les gens répétaient les uns après les autres que rien ne valait le bonheur de rester chez soi. Je ne les méprisais pas, bien au contraire. Il est dans la nature humaine de vénérer ses racines. Mais je gardais l'envie de planter les miennes en Amérique. Ma sœur Charlotte avait poussé les hauts cris, de joie cette fois.

— J'ai tant prié pour que vous me reveniez vivant!

Prières exaucées. J'omis de raconter les misères en mer et les atrocités de Port-Fortuné.

Notre famille comptait une deuxième fille. Cette petite Guillemette, Anne et Marie adoucissaient ma déconvenue.

À force de pourparlers, Pierre du Gua de Monts finit par arracher au roi un maigre appui, soit une année de monopole de traite. Modifiant ses plans, il opta pour un emplacement au nord-ouest de Port-Royal, le long du fleuve Saint-Laurent.

— Et l'Acadie dans tout cela, s'il vous plaît? fulmina Poutrincourt.

Pauvre Acadie... Forts de leur expérience, du Gua de Monts et Champlain trouvaient maintenant que l'hiver y était difficile, que les Anglais rôdaient en quête d'un site près de la rivière Kennebec et qu'aucune route partant d'Acadie ne mènerait jamais quiconque en Chine. En comparaison, la région du Saint-Laurent offrait un emplacement stratégique pour le commerce

des peaux de castor et pour parer une offensive anglaise. De plus, les Français pouvaient espérer y conclure des alliances intéressantes avec des nations autochtones : Montagnais, Algonquins, Etchemins, Hurons. Sur place, ces peuples seraient leurs guides dans les missions d'exploration et leurs fournisseurs de fourrures. Quant au fleuve, pourquoi ne pas croire qu'il prenait sa source en Asie ? Enfin, par un raisonnement qui me paraissait discutable, on considérait que la proximité de la mer pouvait rendre les populations autochtones réfractaires à l'égard de la foi catholique. L'intérieur du continent se prêtait mieux à l'évangélisation. Ah bon ? Selon ce qu'on m'avait toujours dit, le Père, le Fils et l'Esprit saint régnaient partout.

Ainsi allait la mise au monde de la Nouvelle-France, incertaine et voguant d'une inspiration à une autre.

L'Acadie continuait cependant de présenter un intérêt pour ses fourrures. Dès lors, mon cousin fut autorisé par le sieur de Monts à y assurer l'activité du poste de traite. Toutefois, pour ce qui était d'exploiter sa concession en y installant une colonie, Poutrincourt allait devoir se débrouiller pour trouver le financement, ce qui n'alla pas tout seul. Il frappa à un nombre incalculable de portes, sans succès, et s'endetta pour parvenir à ses fins. Au début de l'année 1610, il réussit à organiser un départ à bord de la *Grâce-de-Dieu*, un bateau qu'il surchargea de meubles, de vivres et de munitions de guerre. Je ne fus pas du voyage, je préférais attendre la confirmation que l'aventure redémarrait pour vrai.

Un an plus tard, le fils de Poutrincourt revint d'Amérique. Âgé maintenant de dix-huit ans, le jeune

Charles marchait sur les traces de son père avec aplomb. À peine débarqué, il s'empressa d'annoncer des progrès majeurs à Port-Royal.

Les oreilles s'ouvrirent toutes grandes, les regards se tournèrent vers lui. Du cuivre ? De l'or ?

Non, pas encore. Par contre, un missionnaire séculier¹ du nom de Jessé Flesché avait baptisé le chef Membertou et vingt membres de sa famille ! Vingt et une recrues en une seule célébration ! Charles voulut en faire part au roi, mais il apprit que Henri IV venait d'être assassiné. Il s'adressa donc à la reine mère, Marie de Médicis, qui accueillit l'événement comme un exploit. Le baptême collectif fit le tour des salons de Paris en un temps record. La colonie gagnait des âmes !

J'ai toujours pensé que cette conversion, bien que fondée sur des bases spirituelles probables, relevait aussi de la tactique pour convaincre la cour qu'il se passait des choses décisives outre-Atlantique.

Baptêmes ou pas, je partis au printemps 1611.

— La prochaine fois, nous serons du voyage, murmura doucement ma femme au moment du départ en se blottissant contre moi.

Je me jurai qu'un prochain bateau vers l'Amérique compterait ma famille à son bord.



Poutrincourt n'aimait pas les jésuites. Était-ce parce que le fondateur de la congrégation était un Espagnol et que l'Espagne représentait un ennemi

1. Un prêtre est dit « séculier » lorsqu'il ne relève d'aucune congrégation.

traditionnel de la France ? Ou voyait-il plutôt d'un mauvais œil la venue d'une autorité religieuse dans la colonie, « sa » colonie ? Toujours est-il qu'il semblait hermétiquement fermé à l'idée de côtoyer des jésuites sur ses terres même si l'évangélisation était au cœur des enjeux.

— Qu'ils attendent encore quelques années ! bougonnait-il. Pour l'instant, ces hommes d'Église souffriraient du manque de confort. S'imaginent-ils entassés dans une cabane de bois, veillant tous les jours au bétail et aux volailles ? Les pauvres seraient bien démunis.

Belle sollicitude... Les pressions avaient beau s'exercer sur lui, Poutrincourt laissait les jésuites à quai, même si ces derniers étaient très contrariés que Port-Royal se développe sans eux.

Cependant, une certaine Antoinette de Pons, marquise de Guercheville et épouse du gouverneur de Paris, lequel était un ami personnel du roi, souhaitait ardemment que les nouvelles terres françaises outre-mer s'ouvrent à la foi catholique. Au nom de cette croisade, elle décida de faire don d'une partie de son importante fortune, en y mettant toutefois une condition non négociable : la présence des jésuites au sein de la colonie. Du même souffle, la dame s'engageait à obtenir des appuis supplémentaires de la part du jeune roi Louis XIII et de sa mère, Marie de Médicis. Dans ce contexte, mon cousin ne fut pas long à changer d'idée et à cesser de craindre pour le bien-être des religieux. « Tout est question d'adaptation », conclut-il. Et on ne sut pas si, dans son esprit, les missionnaires allaient devoir s'adapter à leur nouvelle

vie, ou si lui-même comptait apprendre à tolérer les jésuites.

Toute à sa joie, Madame de Guercheville adressa une courte lettre à Poutrincourt. Ce dernier la parcourut avec une petite aigreur, n'ayant finalement pas agi tout à fait à sa guise à l'endroit des représentants de Dieu. Plus tard, il tint à me faire lire la lettre pour que j'en fasse ensuite ce que bon me semblait.

À Monsieur de Poutrincourt, vice-roi de la Nouvelle-France,

J'éprouve un grand plaisir à apprendre vos succès en Acadie et le bon commencement de la conversion des âmes qui j'espère ira sans cesse en augmentant. Nul doute que vous serez récompensé de tous vos efforts à la gloire de Celui pour qui vous prenez cette peine, car l'on ne perd même jamais un seul verre d'eau qui soit donné pour son amour. Votre courage s'emploie à une chose digne d'un gentilhomme d'honneur.

Je crois que vous serez grandement secouru par l'arrivée des pères jésuites qui vont travailler à la vigne de Dieu et dont l'un a été mon père spirituel.

Il est, bien entendu, superflu de vous les recommander, et cependant je ne puis m'en empêcher tant est grande l'affection que j'ai pour eux. Je vous supplie d'avoir soin d'eux comme leurs vertus le méritent. Je vous assure que je saurai employer tous les moyens pour vous servir.

Priant Dieu qu'il vous assiste dans Sa sainte grâce, je demeure votre toute dévouée.

Antoinette de Pons

Les pères Pierre Biard et Edmond Massé traversèrent l'océan en 1611 sur le même bateau que moi.

Ce fut le début d'une association chicanière et boiteuse dans laquelle Poutrincourt affronta sans arrêt les jésuites, et Madame de Guercheville à travers eux. Les disputes portaient sur des questions d'argent et de comptes à régler totalisant des milliers de livres. Dans un camp comme dans l'autre, on soutenait que les mises de fonds étaient mal partagées et les profits injustement répartis.

Qui était malhonnête ? Qui était de bonne foi ? Mes labourages et mes plantes médicinales accaparaient si bien mes journées que je n'avais pas le temps d'approfondir les motifs de querelles. Avec le recul, je considère que mon cousin et son fils se conduisirent souvent avec effronterie en administrant les fonds de Madame de Guercheville dans le but de s'enrichir personnellement et en imputant leurs propres torts aux pères jésuites. Quant à ces derniers, ils suscitèrent des tensions parmi les colons et cherchèrent à prendre les commandes de Port-Royal, ce qui n'était pas au contrat. On alla donc de colères froides en hostilités ouvertes.

Très chère épouse, il m'arrive de souhaiter qu'on trouve un remède, quelque plante qui insuffle aux hommes l'intelligence qui leur fait défaut ! Ici, dans ce monde perdu où nous devrions sans cesse nous extasier du chant des rivières et de la blancheur des bouleaux, nous recréons la guerre... Les allusions malveillantes et les calomnies remplacent les boulets de canon. Chacun y perd beaucoup, beaucoup de temps.

De loin, Antoinette de Guercheville surveillait les opérations et perdit toute confiance dans les Poutrincourt, père et fils. Comme elle était proche du roi, elle obtint, elle aussi, des concessions sur le territoire et cessa bientôt de soutenir Port-Royal pour démarrer, non loin de là, sa propre colonie.

— Bien fait ! Nous voilà débarrassés ! rugit mon cousin quand il fut mis au courant de la situation.

Grandement appauvri par ce désistement, il lui restait son orgueil.

En réalité, cette lamentable bisbille eut pour résultat de diviser les forces et les ressources mises au service de la Nouvelle-France. Déjà, les Français en Amérique s'éparpillaient à deux endroits, Port-Royal et Québec sur le fleuve Saint-Laurent, ce site où Samuel de Champlain installait, vaille que vaille, une petite communauté depuis 1608. Et voilà que nous nous apprêtions bêtement à ajouter un troisième noyau vulnérable. Ridicule ! Nous n'aurions jamais dû nous disperser de cette façon.

Figurez-vous, Marie, que c'est un peu comme si une famille prétendait fortifier ses assises en abattant sa maison et en distribuant les morceaux épars à ses enfants. L'un recevrait une porte sans ses gonds, l'autre un mur écroulé, l'aîné un versant de la toiture, le plus jeune trois marches d'escalier. Sans plan d'ensemble, nous nous agitions plus que nous n'agissons, hélas...

En mai 1613, nous sortions d'un hiver de quasi-famine, car le ravitaillement de l'automne précédent n'était jamais venu. Au cours des derniers mois, nous

avions dû souvent nous contenter de rations de plus en plus réduites de pois et de maïs auxquelles s'ajoutait du blé provenant des provisions des pères jésuites. Nos trois seules chaloupes avaient été éventrées lors d'un précédent accident et ne pouvaient prendre la mer pour la pêche. Au milieu de l'hiver, certains décidèrent de construire une nouvelle barque pendant que d'autres ne parvenaient plus à quitter le coin du feu à cause des grands froids. En mars, la chaloupe fut mise à l'eau, ce qui permit d'ajouter au menu un peu d'éperlan, de hareng et de morue. Avec le retour des beaux jours, ainsi que cela s'était déjà produit, nous guettions donc les secours qui devaient nous arriver du large. Un jour, je crus apercevoir des voiles familières. Prudent, je me méfiais des fausses joies. Mais c'était bel et bien le *Jonas* qui s'approchait rapidement de nous par bon vent. Poutrincourt en France et Charles en expédition, j'avais reçu le commandement des lieux. J'accueillis le bateau en compagnie des pères Biard et Massé.

Je l'ai mentionné, ces arrivées étaient toujours synonyme de soulagement et de fraternité spontanée ! Aussi, je fus surpris cette fois d'être abordé sèchement par un officier qui me fit lecture d'une lettre de la reine mère. Le message ordonnait que les pères jésuites de Port-Royal soient laissés libres de se rendre dans la nouvelle colonie qu'installait dès à présent Madame de Guercheville à l'embouchure de la rivière de la Pentagouët¹, à quelques lieues de chez nous.

1. L'endroit se situait sur l'actuelle côte du Maine, face à l'île des Monts-Déserts.

Les consignes de Marie de Médicis claquèrent, autoritaires et tranchantes. Les jésuites firent volontiers leurs bagages.

À la vérité, nul n'allait regretter des prêtres dont le séjour avait été marqué par des désaccords et des mesquineries dans les deux camps. Mais, en même temps, toute vie religieuse abandonnait Port-Royal puisque le missionnaire Flesché était reparti en France quelque temps plus tôt pour laisser le champ libre aux pères jésuites, et que ces derniers nous tournaient le dos désormais.

Le bateau qui nous quitta le lendemain emmenait donc à son bord des représentants de Dieu associés à la discorde, et une centaine d'hommes qui auraient pu nous être utiles, mais qui allaient plutôt ébaucher une nouvelle colonie nommée Saint-Sauveur. Tout cela sentait l'échec, bien sûr, par rapport au destin de l'Acadie. Mais, dans l'immédiat, nous avions surtout grand-peine à voir s'éloigner les farines, les charcuteries, les fruits et le vin réservés à Saint-Sauveur et auxquels nous pouvions continuer de rêver.



— Ce pays appartient aux Anglais!

Telle fut l'insolente provocation lancée, peu après, à toute l'Acadie française par le capitaine Samuel Argall et ses soixante soldats. Navigateur réputé et impitoyable homme de guerre, Argall était mandaté par l'Angleterre pour s'approprier sa part d'Amérique le long de l'Atlantique Nord.

C'est ainsi que, sans que nous en eussions connaissance, Saint-Sauveur passa aux mains de nos

ennemis au cours de l'été 1613 alors qu'il n'y avait là que quelques tentes, un bateau à peine déchargé et des Français sitôt arrivés, sitôt faits prisonniers. La colonie de la marquise de Guercheville mourut avant d'être née. En d'autres circonstances, cela aurait fait ricaner Poutrincourt, mais les événements ne lui donnèrent guère l'occasion de savourer la moindre revanche. Par la suite, les Anglais repérèrent ce qui restait de notre première habitation à l'île Sainte-Croix et y mirent le feu.

Lorsque Argall et ses soldats accostèrent à Port-Royal, les colons étaient absents, occupés à des labourages à une lieue du fort. Les Anglais firent main basse sur tout : vivres, munitions, animaux. Ils allèrent jusqu'à démolir les bâtiments et les palissades pour s'emparer de pièces de bois, de serrures et de clous. Ils détruisirent des enseignes aux couleurs du sieur de Monts et finirent par brûler ce qu'ils ne désiraient pas emporter.

Le simple fait d'évoquer ce carnage ravive en moi une blessure cuisante. Les ruines fumantes, l'anéantissement... Tout autour de l'habitation, j'avais semé des graines apportées de France pour voir comment elles allaient survivre au déracinement. J'avais aussi aménagé un espace pour cultiver le maïs des sauvages et diverses variétés de fèves. Des plantes fleuries grimpaient dans un joli désordre le long d'un des murs du bâtiment des cuisines. Après les flammes, il n'en restait que des tiges noircies et craquantes. Quel insoutenable gâchis ! La rage sans bornes des vaincus était alimentée par l'arrogance d'Anglais bouffis par une gloire facile.

Cette prise, alors que la France et l'Angleterre n'étaient pas en guerre, donna lieu plus tard à de

nombreuses discussions entre les deux pays. S'y mêlèrent une Antoinette de Guercheville outrée de perdre tant d'argent dans l'affaire, un Poutrincourt à peu près ruiné, et des jésuites qui en avaient gros sur le cœur. Finalement, l'Acadie resta française, mon cousin n'eut plus les fonds pour mettre sur pied sa colonie, et Madame de Guercheville décida d'investir ses richesses ailleurs.

Serions-nous parvenus à vraiment défendre notre territoire si nous n'avions formé qu'une seule force de riposte avec les hommes d'Antoinette de Guercheville ? Aurions-nous pu opposer autre chose que la surprise et la déroute si Port-Royal avait pris son essor ? Autrement dit, ce naufrage n'était-il pas directement lié à l'apathie des rois et aux mésententes internes ?

Port-Royal était appelé à rester un relais de traite des fourrures. Quant à moi, je choisis de m'en souvenir comme d'un endroit qui m'avait jadis ébloui au point d'y voir une bénédiction divine après une traversée d'enfer.

Dans mes pensées, survivrait aussi le puissant Membertou. Convaincu que notre Dieu pouvait améliorer le sort de sa famille et de son peuple, il nous avait, à maintes reprises, prié de faire de lui un messager de notre foi auprès des siens : « Apprenez vite notre langage, disait-il. Quand vous le connaîtrez mieux, vous m'enseignerez votre Dieu. Je pourrai ensuite dire aux autres ce que vous m'aurez appris. Et ainsi, étendre ce que je sais à tout le pays. » Membertou était mort deux ans plus tôt. J'avais d'ailleurs soigné le *sagamo* qui était arrivé fort mal en point à l'habitation pour y quérir notre aide et les effets de

notre médecine. Mais Membertou était arrivé à la fin de sa longue vie et son corps céda simplement sous le poids d'un âge qu'on disait plus que vénérable. Ses derniers jours donnèrent lieu à d'aberrantes discussions au sujet de sa sépulture. Baptisé, il devait normalement être inhumé dans notre cimetière. Par contre, sa famille voulait que son départ vers les ancêtres se fasse selon leurs coutumes. D'heure en heure, l'affaire dégénérait et présageait même un bris d'alliance entre les Mi'kmaq et nous. Cela montrait bien à quel point quelques baptêmes hâtifs n'apportaient que des changements en surface, alors que les croyances ancrées étaient les plus fortes fondamentalement. Par ailleurs, je trouvais désolant que les derniers moments d'un homme soient gaspillés dans les chamailleries. Finalement, Membertou opta pour nos usages. Les Français eurent la chance que sa décision soit vue par les siens comme une invitation à la paix et au rapprochement. Sage Membertou. Durant nos années acadiennes, il nous avait fait profiter de son amitié et de son savoir, alors que nous avions apporté chez lui nos ambitions de conquête et nos rivalités.



Je connus donc deux retours forcés en Europe. Le premier, en 1607, parce que la France nous avait coupé les vivres. Le second, six ans plus tard, parce que l'Angleterre venait de nous écraser comme une mouche.

— Tout compte fait, Marie, ma vie est ici auprès de vous et des enfants! déclarai-je en retrouvant ma

maison de Saint-Germain-des-Prés et en essayant de me persuader que tout ce que je venais de vivre n'avait été que fol espoir.

Ma femme hocha la tête, doutant gentiment de ma résolution.

— Ce ne serait pas vous connaître que de croire la page définitivement tournée. Mais rappelez-vous qu'à votre prochain rendez-vous avec l'Amérique, on vous verra flanqué de votre dame et de votre descendance.

Ma foi, quel apothicaire en mal de grands espaces aurait contredit semblable projet ?



Collection Musée Bon-Pasteur, h.2000.732.1-2.

Fontaine de Louis Hébert, 1617.
Louis Hébert apporta de France ce récipient en céramique émaillée, utilisé pour l'eau. Transmise de génération en génération dans la famille Couillard-Després, la fontaine fut finalement donnée en 1890 à la Congrégation des sœurs du Bon-Pasteur à Québec.

5

Honfleur et les marchands associés



Il [Hébert] part tout joyeux de Paris, vend meubles et ce qu'il pouvait avoir, mène sa femme et ses enfants et son beau-frère, ce qui fait qu'ils étaient au nombre de six, et se rend à Honfleur avec cet équipage pour le temps que les navires étaient prêts à faire voile.

Joseph le Caron, père récollet (1586-1632)

À ses heures, Marie avait un flair de devin. Telle qu'elle l'avait prédit, la Nouvelle-France croisa ma route de nouveau, quatre ans après mon second retour d'Acadie.

Cette fois, la proposition ne vint pas de mon cousin. Jean de Biencourt de Poutrincourt était mort un peu plus

tôt en sol français, au cours d'une autre de ces guerres civiles qui jalonnent l'histoire de notre pays. Son décès m'attrista. Tout fanfaron qu'ait pu être le seigneur de Port-Royal dans sa façon de gouverner la colonie, il avait quand même radicalement changé le cours de mon existence en mettant à ma portée le monde des explorations lointaines. Je lui en étais reconnaissant.

En 1617, c'est Samuel de Champlain, de passage à Paris, qui m'invita à me rendre à Québec pour me joindre à un groupe de colons occupés depuis bientôt dix ans à implanter la France sur le nouveau continent. «À tenter d'implanter...», me précisa-t-il. Le 3 juillet 1608, Champlain avait débarqué à Québec avec ses hommes pour y démarrer l'établissement. Depuis lors, il n'avait cessé d'affronter les embûches : inertie du roi, machinations des milieux du commerce en France, manque de fonds, difficulté de recruter des colons, cupidité de certains d'entre eux pour grossir leur part de profits, scorbut et mortalité, hivers à n'en plus finir, attaques de sauvages... Il me confia, en outre, qu'à peine arrivé, il avait dû déjouer un complot d'assassinat fomenté contre lui par un nommé Jean Duval qu'on avait finalement pendu pour son crime. Jean Duval ! Le serrurier ! Celui-là même qui traînait sa langueur à Port-Royal et que nous avons sauvé *in extremis* à Port-Fortuné ! Bref, le chemin n'était pas parsemé d'obstacles, il en était infesté. À ma grande admiration, Samuel de Champlain ne baissait pas les bras. De toute évidence, selon lui, il y aurait prochainement un village, une ville, plusieurs villes, un pays entier qui devraient leur existence à sa persévérance et à celle de ses compagnons. Voulais-je être de ceux-là ?

— C'est notre chance! s'écria Marie quand je lui fis part de notre entretien.

Prête à faire le grand saut, elle planifiait. Qu'emporterait-on là-bas? Allait-on parler aux enfants dès le soir même? Quelles seraient les couvertures les plus chaudes pour les nuits d'hiver? Devait-on prévoir sa propre nourriture pour la traversée?

Ces dernières années, Marie m'avait vu réintégrer ma boutique avec dépit, prompt à m'évader par la magie de la pensée. «Êtes-vous avec nous ou en Acadie?» me questionnait-elle, compréhensive, pour me ramener sur terre. Et alors, je devais convenir que la Nouvelle-France me manquait. J'étais donc aussi tenté qu'elle de saisir ce qu'elle appelait notre chance.

À nos deux filles s'était ajouté un fils, Guillaume. Je l'imaginai là-bas, me suivant comme mon ombre et m'assistant du haut de ses cinq ans dans mes travaux de jardinage. Comme mon père l'avait fait, je lui transmettrais ma passion des herbes médicinales et des trésors de la terre.

La tournée de nos deux familles et de nos nombreux amis pour annoncer notre départ fut une épreuve. On nous reçut comme deux insensés. Quoi? Nous partions tous les cinq? Une femme et des enfants dans ce borborygme parmi des défricheurs sans éducation et des sauvages? Les petits survivraient-ils seulement aux nombreux mois en mer? La stupéfaction passée, il y eut des pleurs. Marie regretta de ne pouvoir inclure tous ses proches dans notre grand projet. Quelques jours plus tard, elle fut ravie d'apprendre que son frère Claude nous accompagnait à Québec.

Quant à Charlotte, sa réaction fut tout autre. Estimant qu'elle avait déjà versé beaucoup de larmes, soit de tristesse, soit de bonheur, à cause des étourderies de son frère, elle fut d'avis que l'aventure serait de courte durée, comme pour Port-Royal :

— C'est là beaucoup de dérangement pour une ou deux années. Êtes-vous bien certains de vouloir vendre votre maison ?

Elle nous portait dans son cœur et refusait la séparation. Après tout, son Louis avait tendance à aimer courir le monde. Voilà qu'il compliquait l'escapade en emmenant sa famille, ce qui ne rendait les plans que plus irréalistes, vraiment ! Mais, pour autant que cela ne durât pas trop longtemps et que chacun revînt en bonne santé...



De toutes les lettres que je reçus dans ma vie, celle du sieur du Gua de Monts, datée du 18 février 1617, fut certainement la missive qui me causa la plus agréable surprise. Parvenu à un âge assez avancé, cet homme, animé du même idéal que Champlain pour la Nouvelle-France et à qui je vouais le plus grand respect, prenait le temps de me faire savoir qu'il approuvait le départ de la famille Hébert pour Québec. Cette lettre me confortait dans des ambitions que plusieurs qualifiaient d'irréfléchies. J'ai toujours conservé le précieux écrit.

*Monsieur Hébert,
J'ai appris par Monsieur de Champlain le désir
que vous avez d'aller avec votre famille à Québec et j'en*

ai un très grand contentement, connaissant les nombreuses habiletés et qualités dont vous avez fait preuve quand vous avez travaillé avec Monsieur de Poutrincourt en Acadie.

Jusqu'ici, l'établissement de notre colonie n'a jamais bénéficié des services d'une personne ayant véritablement saisi l'importance de deux points principaux. L'un d'eux concerne la culture de la terre d'où provient la nourriture et le breuvage puisque le climat ne promet ni vin ni cidre. L'autre point est l'entretien du bétail. Ces deux objectifs se réalisant, on peut alors penser maintenir nos gens là-bas et puiser à même le pays les autres nécessités.

Je vous sais tout à fait conscient que les actions d'envergure font appel aux grandes vertus et que la vie dans la colonie ne peut s'accommoder des petits courages. Les réalisations élevées accordent la gloire à ceux qui y contribuent, et nul doute que vous en récolterez si vous poursuivez dans votre détermination comme je vous le conseille fortement.

J'écris dès maintenant aux marchands de Rouen de notre société et je les prie de vous verser la somme que Monsieur de Champlain m'a demandée pour vous afin de permettre l'installation de votre famille. Je suis persuadé que l'arrangement les satisfera, comme c'est le cas pour moi-même.

J'espère que votre propre réussite incitera d'autres familles à aller vous tenir compagnie. À vous iront alors les honneurs de leur avoir servi d'exemple. Je prierai Dieu pour qu'il bénisse votre famille et votre labeur.

Acceptez mes amitiés.

Pierre du Gua de Monts

Ma troisième tentative en Nouvelle-France se devait d'être encadrée de conditions matérielles précises puisque mon engagement impliquait aussi ma famille, et que j'entendais bien que ma femme et mes enfants ne manquent de rien d'essentiel. À cette époque, la Compagnie du Canada, regroupant des marchands de Rouen, Saint-Malo et La Rochelle, détenait le monopole de traite pour toute la région du Saint-Laurent. Entre autres responsabilités, la Compagnie devait transporter six familles en onze ans pour peupler graduellement la colonie. L'entente avait été signée en 1613 et les familles en question faisaient toujours partie des promesses. Mais je voulais bien croire qu'on en était au début du processus et que, comme l'entrevoyait du Gua de Monts, la présence des Hébert parmi les colons aurait un effet positif sur d'éventuels candidats. C'est donc auprès de cette société de marchands que Samuel de Champlain négocia un contrat selon lequel mes services d'apothicaire à Québec m'assuraient un revenu décent ainsi que le gîte et la nourriture pour ma famille, et ce, pour une période de trois ans. Après le terme, on escomptait que le défrichage des dix arpents de terre qui m'étaient alloués serait suffisamment avancé pour que je puisse en faire vivre les miens. Affaire conclue.

Je vendis notre maison et nos meubles. Les malles furent vite pleines. Nous avons hâte de traverser pour ensuite entamer notre nouvelle existence.

Au début du mois de mars, nous étions à Honfleur, arpentant le port et observant le va-et-vient des bateaux avec une seule hâte : quitter la terre ferme à bord de notre navire, le *Saint-Étienne*.

Et que Dieu nous garde !



— C'est odieux ! Vous manquez totalement à votre parole !

— Vous aurez beau dire, monsieur Hébert, nous ne changerons pas notre position. C'est à prendre ou à laisser. Vous ne monterez pas à bord avant d'avoir signé le contrat que je vous présente aujourd'hui. Si de tels arrangements ne vous conviennent pas, vous pouvez retourner d'où vous venez.

— Vos façons sournoises me dégoûtent !

— Libre à vous d'en être irrité. Mais le bateau n'attendra pas éternellement que vous soyez revenu à de meilleures dispositions.

J'étais excédé, hors de moi ! À quelques jours du départ, un des marchands de la Compagnie du Canada m'avait convoqué pour m'expliquer sur un ton hautain que les conditions fixées pour mon engagement ne tenaient plus. Effacées ! Ou plutôt scandaleusement réduites ! Les marchands étaient inflexibles. D'abord, la période durant laquelle un salaire me serait versé était écourtée, de sorte que je disposais de moins de temps pour défricher mes propres terres et espérer en tirer notre subsistance. Par ailleurs, il était écrit noir sur blanc que je devais être disponible à tout moment pour la Compagnie, et donc que je ne pourrais semer et labourer qu'en fonction de ses caprices. Comment pouvais-je alors envisager sérieusement de subvenir à nos besoins lorsque la Compagnie ne me verserait plus mes gages et ne se chargerait plus de nous ? D'autres restrictions et contraintes plus inacceptables les unes que les autres étaient prévues, par exemple l'interdiction

de faire commerce librement des produits de mes récoltes. Ce contrat qui étalait en toutes lettres la malhonnêteté des associés était ni plus ni moins qu'un minable torchon que je me retenais de réduire en miettes. J'enrageais! C'était donc ainsi qu'on pensait attirer des familles?

J'enrageais, mais comment pouvais-je leur tenir tête?... Nous n'avions plus de maison et presque plus de biens. J'avais dépensé une forte somme pour les préparatifs et pour notre transport à Honfleur avec les bagages.

J'étais encore en France, mais plus rien ne m'y appartenait.

Ne pouvant agir autrement, j'apposai à contre-cœur ma signature au bas d'un document dont je me rappelle encore, dix ans plus tard, chaque mot et chaque virgule.

Ce jour du 6 mars 1617, je reconnais m'être loué par acte à la Compagnie du Canada pour habiter avec ma famille, deux filles, un fils et mon beau-frère Claude Rollet, au pays du Canada. Pendant les deux premières années, je devrai travailler à tout ce que me commanderont les responsables de ladite Compagnie à Québec. C'est seulement lorsque aucune tâche ne me sera donnée que j'aurai liberté d'améliorer la terre du pays. Tout produit de mes labeurs appartiendra à la Compagnie pendant ces deux années, laquelle pourra en disposer comme de son propre bien, moyennant versement d'un salaire de 300 livres par année.

Les deux années écoulées, la Compagnie ne sera plus tenue de payer, nourrir ou loger ni moi ni mes

gens. Je pourrai par contre faire les travaux de la terre qui me paraîtront utiles comme tabac, blé d'Inde, jardinage et autre agriculture. Les produits que j'en tirerai seront à ma disposition pour les vendre à la Compagnie seulement, et au prix d'une telle marchandise en France. Je n'aurai aucune autorisation de faire des affaires moi-même avec des colons sur place ou avec des sauvages pour les fourrures.

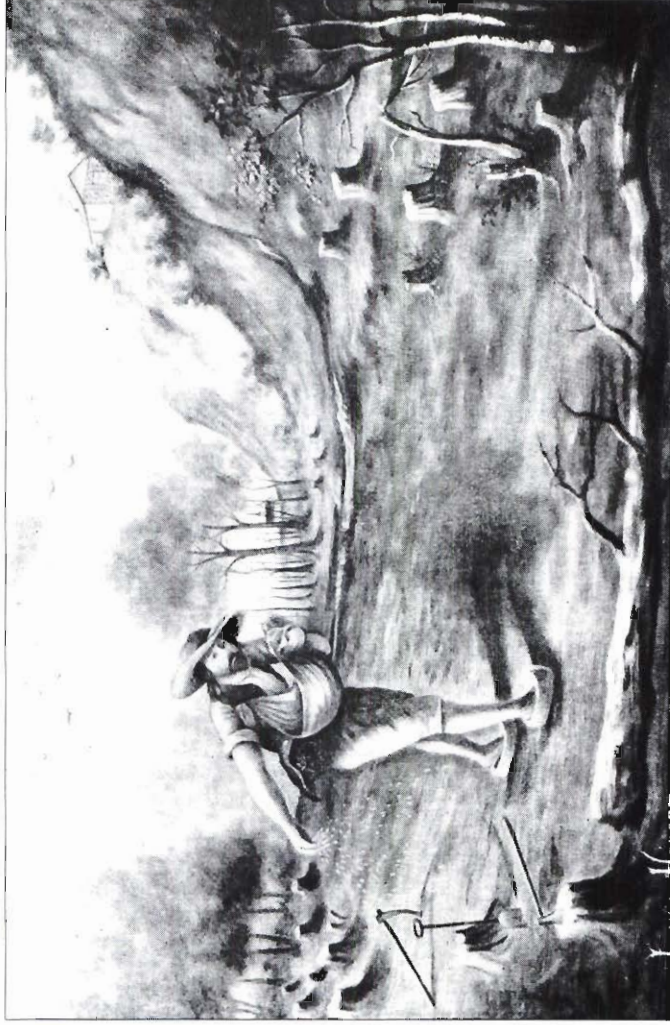
Je promets d'assister de tout mon pouvoir les malades qui seront là-bas, gratis et sans salaire.

Louis Hébert

Cette honteuse formalité réglée, je m'apprêtais à ruminer, ne serait-ce que quelques heures, sur la fourberie et le vice. Mais mes enfants me sortirent vite de ma méditation.

— *Le Saint-Étienne* met les voiles ! m'annoncèrent-ils en sautillant, merveilleusement insoucians et rieurs.

Archives nationales du Canada/C-016952.



Louis Hébert semant
Estampe publiée dans abbé A. C. Després,
Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, Montréal, 1918.

6

La colonie et les manigances



La traversée fut longue et orageuse. Le père Joseph, voyant que tout le secours humain n'était point capable de les délivrer du naufrage, demanda très instamment celui du Ciel. On fut touché de compassion quand la Dame Hébert éleva par les écoutilles le plus petit de ses enfants afin qu'il reçût aussi bien que les autres la bénédiction de ce bon Père.

Chrestien Le Clercq, père récollet (1641-1700)

Mes trois jeunes navigateurs en eurent vite assez de ce navire remué par les vagues et dont ils connurent rapidement les moindres recoins. «Quand arrivons-nous ?» me demanda Guillemette alors que

nous en étions à peine à la moitié de la première semaine...

«Quand arrivons-nous?» reprirent en chœur mes enfants durant les douze semaines qui suivirent, au cours desquelles le *Saint-Étienne* essuya tous les temps. Je ne fais plus le compte des nombreuses fois où notre bateau évita de justesse une banquise dissimulée jusqu'au dernier moment par un rideau de brouillard. La forteresse de glace se dressait soudain, silencieuse et massive. En toute hâte, nous la contourions et n'étions vraiment rassurés que lorsqu'elle disparaissait derrière nous, happée de nouveau par la brume. Les tempêtes se succédèrent. Québec comptant quelques missionnaires récollets, des pères de la congrégation nous accompagnaient pour les rejoindre. À plusieurs reprises, au plus fort du branle-bas, ils nous rassemblèrent tous, même ceux que le mal de mer terrassait sur leur couchette. «Sans plus attendre, faisons descendre sur nous la bénédiction de Dieu!» criaient-ils par-dessus le vacarme du vent, des flots, du navire et de nos cris. Ils prononçaient rapidement des prières pour nous absoudre au cas où nous devrions mourir dans les prochaines minutes. Le lendemain, nous avons survécu et le petit Guillaume ne manquait pas de harceler sa mère :

— Est-ce que nous arrivons bientôt ?

Le 14 juin, Tadoussac nous vit débarquer. C'était notre première étape sur le Saint-Laurent, en amont de Québec. Les bateaux en provenance de France s'y arrêtaient en raison des caprices de la navigation sur le fleuve. Des barques prenaient le relais. Pour l'instant, foulant enfin le sol d'Amérique, nous étions exténués.

En même temps, nous nous sentions infiniment redevables à Dieu de ne pas avoir péri. Le frère récollet Gabriel Sagard jugea nécessaire de rendre grâce au Tout-Puissant.

— Combien de fois n'avons-nous pas failli avoir pour sépulture le ventre des poissons ! lança-t-il en levant les bras au ciel.

Un père célébra la messe sous la voûte des arbres. L'atmosphère recueillie fut vite perturbée, car des moustiques s'en prenaient aux fidèles. Deux hommes furent chargés d'agiter de longues branches autour des participants pour chasser les insectes. À partir du *Saint-Étienne*, on fit tirer des salves de canon. Notre arrivée fut soulignée avec brio, même si certains d'entre nous vécurent ces heures mémorables en se grattant au sang à cause de la frénésie des mouches.

Dans la langue des sauvages, Québec signifie «là où le fleuve se resserre». La première vision que j'en eus fut effectivement celle de deux rives s'approchant après s'être ignorées, comme deux bras protecteurs. Mais là s'arrêta l'embellie. À Québec, c'est la misère qui nous accueillit avec ses cinquante ou soixante visages d'hommes creusés par la faim. Les colons n'avaient pas encore été ravitaillés alors que, depuis plusieurs semaines, ils n'arrivaient plus à se nourrir des seuls résultats de la chasse, et n'avaient d'ailleurs plus de poudre pour les fusils. Comme à l'accoutumée, ils espéraient que notre bateau transportait jusqu'à eux des caves bien garnies. En réalité, notre trop longue traversée nous avait forcés à entamer les réserves. De fois en fois, elles avaient diminué au point qu'il ne restait plus qu'un petit tonneau contenant un peu de

lard. Sur mon épaule, le tonnelet ne pesait rien et c'était tout ce que la mère-patrie mettait dans les assiettes. Ne se laissant pas démonter, Champlain nous reçut chaleureusement. Après les salutations au capitaine et des paroles de bienvenue aux arrivants, il dit sur un ton badin :

— Vous savez, la règle d'or ici, c'est d'apprendre à beaucoup aimer le maïs !

Puis, se tournant vers nous :

— Par ailleurs, rien ne saurait atténuer l'immense plaisir que je ressens aujourd'hui à la vue de Madame Hébert nous arrivant de Paris pour prouver à la France que Québec sied aussi aux dames de sa qualité et aux familles courageuses. Votre présence parmi nous, madame, honore ces lieux et illumine l'avenir.

C'était dit sans flatterie. Pour Champlain, très sincèrement, la venue des Hébert et leur intention de s'enraciner en Nouvelle-France se situaient bien au-dessus de toute cargaison de provisions. Plus tard, alors qu'il me faisait visiter l'habitation de Québec, il me fit part toutefois de son indignation profonde :

— Depuis toutes ces années, je remue ciel et terre pour doter le roi d'une colonie prospère en ce pays. Et que me répond la cour ? Rien. Le roi se soucie de nous comme d'une goutte d'eau sur ses jardins. De leur côté, les marchands détiennent un monopole de traite des plus lucratifs et ils traquent les fourrures en se riant de leurs obligations. Je sais que le sieur de Monts fait pression sans relâche sur la Compagnie du Canada pour l'envoi d'hommes, de familles comme la vôtre, de munitions de guerre et des vivres nécessaires pour que nous sortions des privations et de la précarité.

Il écrit des articles à ce sujet à l'intention de la reine Marie. Mais c'est peine perdue.

Il en allait ainsi également, me dit-il, des témoignages d'autres alliés de la Nouvelle-France. Le père récollet Denis Jamet, par exemple, avait pris contact avec de puissants cardinaux, faisant valoir qu'un départ pour les colonies pouvait éviter à des parents de devoir diviser leur terre entre leurs fils. En effet, si certains partaient, on n'avait pas à morceler le bien familial, et, au Canada, ce n'était pas la terre qui manquait ! Une autre solution, selon le père Jamet, pouvait être d'envoyer des hommes qui n'avaient commis « qu'un ou deux mauvais actes », mais dont la nature profonde restait assurément honnête. Devant les défis à relever en Amérique, nul doute que ces braves allaient retrousser leurs manches. Enfin, quels que soient les moyens utilisés, il fallait l'ériger, cette neuve France ! Il en allait du renom de notre grand pays ! Mais le récollet prêchait à des gens absorbés par autre chose.

— Autant je me réjouis de vous compter parmi nous, Louis, m'assura Champlain, autant je me sens trahi chaque fois que nous souffrons ici du manque d'aide et d'écoute de la part de la France et des commerçants associés.

— À ce sujet, commençai-je...

Je l'informai des modifications à mon contrat d'engagement et des circonstances dans lesquelles j'avais dû partir. Au fur et à mesure de mes explications, je vis s'assombrir le regard généralement bienveillant de mon interlocuteur. L'affront que j'avais subi à Honfleur faisait déborder la coupe.

— C'en est trop !

Pour Samuel de Champlain, traverser illico en France pour régler les différends semblait aussi simple que de traverser son champ pour redresser la clôture. Il nous quitta peu après. Il fut bien inspiré, car il arriva à Paris juste au moment où le roi hésitait : allait-il oui ou non abolir le monopole de traite sous l'influence de la Bretagne qui revendiquait à cor et à cri la liberté de commerce en Nouvelle-France ? Prenant vite connaissance de ce qui se tramait, Champlain parvint à dominer son envie de hurler à ces beaux esprits qu'ils n'étaient décidément que des ânes répétant indéfiniment les mêmes faux pas ! S'adressant à Louis XIII et à sa suite avec une courtoisie irréprochable, il entreprit de leur redécrire les atouts de la colonie, de refaire le portrait de ses richesses multiples, de rebrosser un tableau optimiste des années à venir et, quand même, de signaler que l'Acadie était à peu près morte parce qu'on avait retiré son monopole au sieur de Monts. Avec tout le respect qu'il vouait à Sa Majesté, Champlain se permettait de lui faire remarquer que si la France voulait un jour étendre sa puissance en Amérique, il fallait cesser d'y éparpiller des colonies vivotantes. On devait plutôt opter pour une politique de développement ferme et continu.

— Vous y gagnerez une terre de près de dix-huit cents lieues de long arrosée des plus beaux fleuves du monde, d'innombrables lacs et d'autant de prairies et de forêts. Vous y répandrez la foi divine dans les âmes des sauvages. Profitant de la route vers la Chine, laquelle nous devrions découvrir sous peu, vous pourrez prélever des impôts considérables sur toutes les marchandises acheminées par cette voie. Vous...

Le monopole fut maintenu et la Compagnie du Canada, dont l'existence avait tenu à un fil, continua d'exister malgré son peu de mérite.



Ce n'était donc un secret pour personne : la société des marchands ne s'acquittait pas de ses responsabilités pour le peuplement de la colonie. Paresse ? À première vue, on pouvait effectivement penser que les associés se montraient négligents lorsqu'il s'agissait de convaincre les familles de tirer un trait sur le passé pour aborder un monde inconnu et peut-être meilleur. Cependant, il y avait nécessairement anguille sous roche puisqu'une fois recrutée, une famille pouvait se voir dissuadée d'embarquer, comme cela avait été mon cas à Honfleur. En réalité, si les marchands faisaient mine d'adhérer au projet d'une colonie florissante et bien pourvue en population, il en allait exactement du contraire.

— La Compagnie du Canada ne veut pas que des Français s'établissent ici, me dit Champlain quelques jours avant son départ pour Paris. Vous avez fait les frais de leur jeu hypocrite.

— J'ai bien senti leur manège, mais je n'arrive pas à saisir leurs intentions. Les marchands n'ont-ils pas intérêt à conserver à tout prix le monopole qui leur a été accordé ?

— Vous avez raison et vous réagissez en homme qui remplit ses engagements. Mais la Compagnie voit les choses différemment puisqu'elle tient avant tout à ce que la colonie reste frêle, désorganisée, dépendante

des profits de la traite des fourrures. De cette façon, les associés maintiennent une activité qui leur assure d'importants gains financiers au lieu d'encourager le développement d'une communauté autonome qui risque bien, un jour, d'organiser elle-même sa subsistance.

— Mais pourquoi s'en prendre directement à mon contrat ?

— Parce que les marchands sont particulièrement réticents à envoyer des gens comme vous dont le but est précisément de rendre cet endroit invitant et permanent en défrichant et en cultivant les terres. Que restera-t-il à une compagnie de financement le jour où des colons posséderont leur maison, leurs récoltes et bientôt un réseau de relations avec les sauvages pour contrôler la traite des fourrures et vendre les peaux aux Européens à leurs propres conditions ? Et puis, à plus long terme, pourquoi ne pas présumer que si des villes s'élèvent ici à la place des forêts, les castors fuiront ces lieux ? On devra alors les débusquer de plus en plus loin dans l'arrière-pays. Pour la plupart des membres de la Compagnie, il n'y a rien d'aussi rassurant que notre vie pratiquement aussi rustique que celle des bêtes à fourrure !

Haussant les épaules et soudain las de toutes ces manigances :

— Vous êtes père de famille, Louis. Si vous vouliez conserver pour toujours les pleins pouvoirs sur vos enfants, peut-être veilleriez-vous soigneusement à les empêcher de grandir...



Notre premier logement à Québec se résuma à une simple tente dressée près d'un grand orme. Tout comme à l'île Sainte-Croix et à Port-Royal, le site comportait une vaste habitation, solide ensemble de trois bâtiments de bois face au Saint-Laurent. Mais j'avais décidé que notre famille aurait ses propres quartiers. Au-dessus de l'habitation s'étendaient les dix arpents de terre qui m'étaient octroyés par la Compagnie. Le promontoire portait un nom scintillant: le Cap-aux-Diamants. Quelques semaines plus tard, les Hébert habitaient une maison de pierre perchée sur ces hauteurs¹.

De chez nous, nous apercevions la course d'un fleuve paré de reflets d'argent ou de cuivre, selon les couleurs du ciel et l'heure du jour.

J'étais heureux de reprendre pied dans le Nouveau Monde en compagnie, cette fois, de ma femme et de mes enfants.

L'hiver s'annonçait, mais on n'y était pas encore.

Bref, après toutes les difficultés que nous venions d'éprouver pour en arriver là, j'eus l'impression que la vie m'offrait une bienfaisante éclaircie.



Les Hurons mettent à tremper des graines de citrouille dans l'eau. Ils les sèment ensuite dans de la terre tassée au fond de boîtes d'écorce maintenues à la

1. La propriété se situait sur l'emplacement actuel de la basilique Notre-Dame-de-Québec. Les terrains s'étendaient aux édifices du Séminaire de Québec ainsi qu'aux rues Hébert et Couillard.

chaleur. Les graines germent ainsi en quelques jours pour être ensuite transplantées dans les champs. Le procédé fait gagner un temps d'autant plus précieux que la saison de culture est beaucoup plus courte à Québec qu'en France. Chacune des semaines où le sol se prête au labourage avant de geler pour les mois d'hiver doit être mise à profit pour qu'on en tire les fruits. C'est d'ailleurs un sentiment d'urgence que je ressens dès la fonte de la neige. L'impatience de bêcher et d'ensemencer me gagne tout de suite. Et l'automne approchant, je suis toujours à l'affût de ce que mes jardins pourraient encore offrir, tardivement.

Autant les Mi'kmaq m'avaient initié aux plantes acadiennes, autant les sauvages Hurons, ces alliés des Français à Québec, se montrèrent généreux de leur savoir dès mon arrivée. C'est ainsi que j'appris d'eux comment combiner les cultures du maïs, des haricots et des courges : le maïs poussant haut et droit, il sert de tuteur au pied de haricot qui s'enroule autour de l'épi, tandis que la courge se répand autour d'eux pour contrer l'envahissement des mauvaises herbes. Mes amis m'indiquèrent aussi qu'on pouvait entailler l'écorce des érables au printemps pour recueillir une sève liquide, transparente et légèrement sucrée afin de soulager des problèmes de digestion. C'est là un remède délicieux au point qu'il est tentant d'en abuser, et malheur à ceux qui apprécient trop l'eau sucrée, car la sève ne manque pas de malmener les entrailles. Cela aussi, je l'appris !

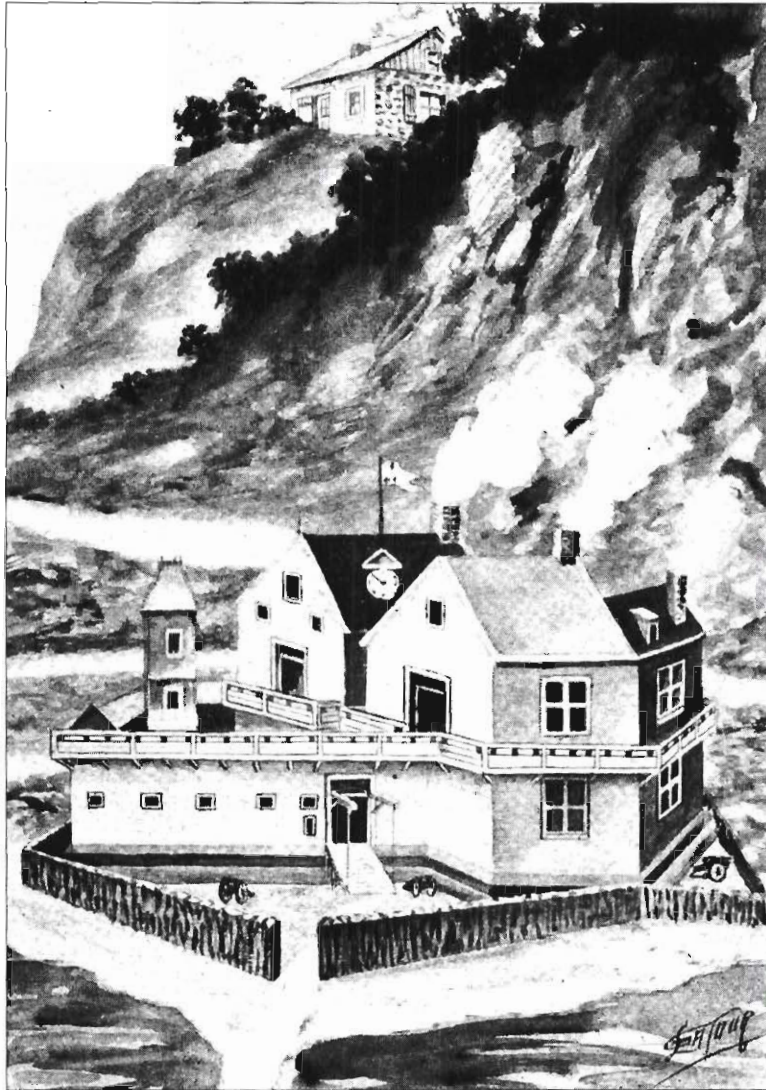
Mes expériences m'amènèrent à concocter une bière à base de sève d'épinette qui plut à certains, en fit grimacer d'autres et ne remplaça jamais le cidre ou

le vin de France. Mais la nouvelle boisson nous laissa croire que nous apprivoisions lentement les saveurs du pays.

Comme prévu à mon contrat, mon rôle d'apothicaire accourant pour toute blessure et maladie ne me laissait guère de liberté. Alors que je souhaitais approfondir mes connaissances des plantes indigènes, j'étais continuellement interrompu dans mes recherches : une mauvaise plaie à la suite d'un coup de hache, des douleurs fulgurantes derrière le front, d'interminables quintes de toux incendiant le thorax, une entorse faisant gonfler le pied du double de son volume. Dès les premiers froids, il y eut quelques cas de scorbut, que j'arrivai à combattre grâce notamment à l'infusion d'épinette.

Les hommes ne faisaient certes pas appel à moi pour des peccadilles, et les conditions de vie dans la colonie mettaient le corps et la santé à dure épreuve. Mais je n'en étais pas moins agacé de reporter sans cesse à plus tard les travaux qui me tenaient à cœur. De mois en mois, je voyais que mes champs restaient des espaces en friche.

Décidément, la Compagnie du Canada était habile à empêcher la colonie de se nourrir de ses propres ressources. Et rien ne pourrait progresser de ce côté-là tant que les laboureurs seraient forcés de consacrer leurs journées à soigner des blessures suppurantes et à combattre des accès de fièvre.



Archives nationales du Canada.

La maison de pierre de la famille Hébert à Québec surplombait le fleuve Saint-Laurent et l'habitation, du haut du Cap-aux-Diamants.
Publié dans abbé A. C., Després, *Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille*, Montréal, 1918.

7

Le Cap-aux-Diamants et Marie



Au Canada, quelles femmes, avec Marie Rollet, leur devancière, se penchent sur le berceau de la race! Entre mille, elles ont été providentiellement choisies. La qualité de leur âme, la forme de leur esprit sont d'une trempe à la fois solide et fine.

Marie-Claire Daveluy, écrivaine (1880-1968)

Un de mes étonnements à Québec ne se rapporta ni à l'endroit lui-même, ni à son climat, ni au rythme de croissance des citrouilles, ni même aux mœurs pourtant déroutantes de nos amis sauvages. En fait, je fus surpris de constater, un jour, que mon aînée, Anne, était sortie de l'enfance. Totalemment éprise d'un

jeune colon, elle paraissait flotter hors du temps. Toutefois, comme ce n'est pas l'affaire des pères d'être préoccupés par les émois de leur fille, Marie en fut plus joyeusement troublée que moi.

— Vous réalisez, Louis, qu'Anne éprouve pour son prétendant le sentiment qui me porta vers vous avant nos épousailles ? me dit-elle un jour, excitée.

— J'espère seulement que ce garçon lui voue le même attachement que celui qui continue de me consumer à votre égard, répondis-je en parfait gentilhomme.

Elle en était toute rosie de plaisir.

La suite des événements frappa durement. Une lettre que Marie décida finalement de ne pas envoyer à sa cousine Marguerite tomba entre mes mains.

— Lisez-la, me dit-elle, vous savez bien que nous n'avons pas de secret. Ou encore brûlez-la. Je m'en voudrais d'imposer à ma cousine une lettre dont le ton morose lui causera du souci.

Je ne me résolus jamais à jeter au feu ses confidences.

À Québec, ce 25 septembre 1619

Ma très chère Marguerite,

J'ai reçu par le dernier bateau arrivé de France ta bonne lettre chargée d'affection mais aussi d'inquiétude à l'égard du sort de notre famille à Québec. Il est vrai que l'éloignement attise les craintes. À l'affût moi-même des nouvelles de Paris, je n'en retiens souvent que les rumeurs d'épidémie, de disette et de guerre. Je tremble alors pour ceux que j'aime et parmi lesquels se trouve ma Marguerite...

Il y a une année et demie de cela, je t'annonçais, avec un bonheur inégalé, le prochain mariage de notre fille Anne à Étienne Jonquest, un jeune Normand de bonne stature que nous avons d'emblée accueilli comme un fils. Le père Joseph Le Caron consacra leur union et souligna que ce mariage était le tout premier célébré au Canada par la Sainte Église. Notre petite communauté se plut à constater que la colonie, toute récente fût-elle, permettait déjà à nos gens d'y fixer leur avenir et d'y perpétuer les enseignements de Dieu ainsi que les usages français à travers leurs enfants. Louis et moi nous réjouissions de voir que, dès notre installation en Nouvelle-France, notre fille s'y trouvait rayonnante, au bras de son Étienne. Le couple vint vivre sous notre toit. Notre gendre s'affaira immédiatement à seconder Louis dans ses nombreuses tâches. En septembre, Anne nous annonça qu'elle attendait un enfant. La joie m'habita alors avec une telle force qu'il n'y eut plus de place dans mes pensées pour les côtés plus âpres de notre vie en Amérique. Je n'aurais jamais cru que la perspective de voir Anne enfanter me plongerait dans un tumulte aussi heureux.

En avril dernier, au moment de la délivrance, Anne mourut. Ainsi que son bébé. Je fus anéantie...

Je n'ai pu t'écrire plus tôt. Je sais bien qu'il n'est pas rare pour une femme de mourir en couches. Mais je te jure que de voir ma fille perdre son sang et son souffle dans des souffrances qui n'ont comme seul aboutissement que de jeter sur le drap un enfant sans vie fut un déchirement dans mon cœur et ma propre chair. Louis, de son côté, errait, muet et accablé. Il nous fallut toute la compassion de notre entourage et le

secours de Dieu entendant nos prières pour être capable de mettre notre Anne chérie et notre petit-fils en terre aux côtés du jeune époux, dévasté par le malheur. Depuis lors, ma fille me manque et le vide ne se comblera pas. Les gazouillements de notre petit-fils sont montés au Ciel avec lui, et je n'ai même pas pu voir un sourire naître sur ses traits.

Six mois ont passé et je reviens tranquillement à la vie, même si j'ai cru pendant des semaines que ce qui m'en restait se passerait à pleurer mes morts. Aussi éprouvante que soit l'affliction, aussi consolante peut être la pensée que nos enfants disparus nous ont quittés pour un monde meilleur. C'est à cela que je dois me résoudre.

Quant à mes impressions sur cette Nouvelle-France que j'ai tant voulu habiter avec mon mari, sais-tu d'abord que la floraison des arbres fruitiers qui survient à Paris dès avril attend ici jusqu'en juin ? La nature en entier se recroqueville sur elle-même pour survivre à l'hiver jusqu'aux chaleurs. Chaleurs qui se font tant désirer qu'on en vient à se dire qu'il n'y aura pas d'été. Arrivent alors les moustiques qui nous piquent sur tout le corps. Mais c'est là peu de chose à côté d'une menace terrifiante, celle de sauvages iroquois qui, contrairement aux nations amies comme les Hurons, nous font la guerre et tuent parfois nos Français dans d'horribles tortures. Il n'y a pas de jour, Marguerite, sans que la peur des Iroquois ne me laisse entrevoir la pire des fins pour Louis et les nôtres. Quelquefois, j'entends des cris dans les forêts. Je mets Guillemette et Guillaume à l'abri. Le silence revient, Dieu merci ! Louis me rassure et je puis mon courage

dans le sien. Mais il m'incite quand même à la vigilance et alors je ne suis qu'à demi réconfortée! Il y a quelques mois, on a retrouvé les cadavres décharnés de deux Français, un matelot et un serrurier, noyés dans le fleuve Saint-Laurent par des sauvages. Ces assassins voyaient là une vengeance correcte pour des malheurs survenus à l'un d'eux. Après des discussions, ils ont offert des fourrures en compensation! Combien valent ma vie et celle de mes enfants en monnaie de peaux de castors, de loutres ou de renards?

Au moment même où je t'écris, Marguerite, j'entrevois déjà un hiver de six mois. À l'issue, nous sommes tous soumis à la famine et aux privations parce que le ravitaillement de la Compagnie du Canada a encore du retard. Nous tirons de notre angoisse une occupation quotidienne : l'estomac vide, allongeant les dernières rations de pois et de fèves, nous passons les journées à espérer que la France se souvient de nous.

Ici, environnée d'hommes, j'ai, en tout, trois compagnes. Ce sont des femmes de pêcheur ou de chasseur. Avec peine, elles tentent de s'acclimater. Elles doivent, comme moi, réapprendre notamment comment apprêter des repas puisque nombre d'aliments manquent et qu'il s'en ajoute des différents. Songerais-tu à servir à tes invités un ragoût de castor? La queue en est la partie la plus recherchée et la plus fine au goût. Ou encore que penserais-tu d'un plat à base de... chien? J'ai su que des Français achetaient parfois un chien à des sauvages pour en rôtir la chair. Je ne m'y résignerais qu'à la dernière extrémité! Autre préoccupation nouvelle pour moi : alors qu'on a difficilement accès ici à de la variété dans la nourriture et qu'on ne trouve

souvent que les viandes conservées dans le sel, il nous est recommandé de ne pas en abuser, car elles prédisposent le corps au scorbut. Cette sordide maladie est aussi appelée le mal de terre. Elle a déjà tué un grand nombre de nos colons et elle continue, chaque hiver, à rafler quelques vies. Le lard, particulièrement, appellerait le scorbut. Mais quand il n'y a plus que du lard et des pois dans la colonie...

Alors, te demandes-tu, qu'est-ce donc qui retient ta Marie en un tel endroit ? Me croiras-tu si je te dis qu'en dépit de ce que je viens de te décrire je ne regrette pas notre choix ? Les étendues de fleuve, de forêts, de montagnes bleues, de ciels sans limites, les espaces immenses sont devenus mon décor familial.

Dans ce pays, l'hiver en effraie plus d'un par l'inconfort et la durée. De fait, nul en France ne sait ce que signifie un froid aussi intense, encore augmenté par des vents qui s'engouffrent dans les maisons et sous les vêtements. J'apprends à m'en prémunir autant que possible en superposant les jupes de laine et en additionnant les couvertures par-dessus ma cape. Certains jours, pour marcher sur la neige sans m'y enfoncer, j'emprunte aux sauvages un étrange moyen de transport. Ces gens chaussent des bottes de peaux et des raquettes qui sont comme de grandes semelles faites d'un bois léger et d'un tressage de lanières de cuir. Lourdemment vêtue et portée par mes raquettes, ma silhouette s'apparente sans doute davantage à celle d'un ours de nos bois qu'à celle de ta parente qui arpentait autrefois tes magnifiques jardins ! Mais l'hiver est en même temps une saison toute différente de la grisaille en France et de l'humidité glacée. Nous n'avons pas ici constamment, comme à Paris, un

couvert de nuages maussades qui ternit les journées et fait passer d'une nuit à une autre sans le moindre rayon de soleil. La période la plus froide nous inonde, au contraire, d'une lumière éblouissante. La neige est soit d'un blanc éclatant sous le soleil, soit parcourue d'ombres bleutées sous les arbres. Je ne te ferai pas croire que le spectacle réchauffe les rafales, mais je suis souvent impressionnée à la vue d'une nature pareillement drapée. Frissonnes-tu avec moi si je te dis qu'en hiver, au réveil, il n'est pas rare que nos couvertures soient rendues craquantes par le gel et que notre haleine ait formé un frimas sur nos draps ?

J'apprécie également les liens d'amitié authentique qui soudent les habitants de la colonie. Ce sont des attaches sans pareilles qui font spontanément se presser les uns au secours des autres dès que nécessaire. Cette assistance m'a été des plus secourables à la mort d'Anne. Elle se traduit aussi dans les petits gestes quand, par exemple, un colon s'inquiète de la provision de bois de Madame Hébert ou qu'un autre nous rapporte de sa pêche une belle anguille ou quelques carpes pour varier le menu.

Tout comme Louis, je crois que le destin de ce pays s'élève bien au-dessus de nous-mêmes et nous associe aux visées de Dieu en dépit des tourments qui s'accumulent. Je sens Son regard bienveillant sur nous, spécialement quand j'enseigne à mon groupe de fillettes huronnes les principes du catéchisme. L'éveil de ces touchantes petites sauvagesses m'émeut. Les rencontres me permettent d'apprendre leur langue.

Enfin, Louis se dit un autre homme depuis que nous sommes ici. Il se trouve libéré de convenances et

d'usages qui lui pesaient du temps où nous étions en France. Je comprends son appétit d'indépendance. Et de toute façon, c'est mon devoir d'être auprès de mon mari, là où il se trouve heureux.

Je continue de penser qu'un privilège nous est accordé d'être des pionniers et, pour moi, d'être pionnière parmi les premiers. Doutes-tu de ma raison, Marguerite ? Il m'arrive parfois de me demander d'où me vient ma détermination...

Et qu'en est-il de la vie chez vous ? Au fil de ces pages, je t'assomme sous une avalanche de mots et oublie de te demander comment se portent ton mari et tes filles. Ta cadette songe-t-elle toujours à la vie religieuse ? Ton frère Bertrand se remet-il de sa chute de cheval ? Comment avance la nappe que tu ornes de si jolies broderies ? Tes rosiers ont-ils bien donné cet été ? On dit que vous avez connu une saison presque sans pluie.

Je t'en prie, écris bientôt. Tes lettres m'arrivent comme une fête.

Ta fidèle Marie



En juillet 1620, Champlain revint d'un de ses nombreux voyages en France où il devait perpétuellement ranimer l'intérêt du roi pour la colonie ou, plutôt, tenter de susciter un début d'intérêt, puisque l'entreprise semblait toujours à recommencer. Débarquant du bateau, il nous présenta pour la première fois son épouse, Hélène Boullé, dans la jeune vingtaine alors qu'il avait lui-même près de cinquante ans. Demeurée

en France jusqu'alors, elle avait attendu son heure pour venir voir l'œuvre de son mari. «Ce n'est que ça?» sembla-t-elle dire en arrivant. Au bout de quelques jours, elle s'ennuya de la vie parisienne. Le temps, peut-être, allait lui permettre de s'adapter? La femme de Champlain s'enfonça plutôt dans sa résolution de retourner en France. Marie tenta de lui faire partager ce qu'elle aimait à Québec, mais n'y parvint pas.

— Cette petite Hélène n'est pas avec nous pour longtemps, prédit Marie.

Au bout de quatre ans, elle reprit le bateau pour Honfleur. Champlain l'accompagna.

— Ma femme ne reviendra pas à Québec, alors que j'aurais désiré qu'elle y soit à son aise, me dit-il en partant. Mais c'était trop lui demander. Dites bien à votre épouse qu'elle m'est d'un grand soutien lorsque je me mets à douter que ce pays soit un jour habitable. S'il le devient, ce sera davantage grâce à vous deux que grâce à ma passagère...

Il esquissa un geste discret vers Hélène qui l'attendait sur le pont, radieuse.

J'eus conscience, une nouvelle fois, que Marie se hissait au-dessus de l'ordinaire.



La passion de Louis Hébert pour les herbes médicinales de la Nouvelle-France l'incita à expédier de nombreux spécimens à des herboristes parisiens.

Publié dans Cornuti Jac. *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum Historia Cui aductum est ad calcem Enchiridion Botanicum Parisiense* [...], Paris, Simone'n Le Moyne, 1635.

8

Les bois du Nouveau Monde et les botanistes parisiens



Or, Hébert, n'est-ce pas toute la race qu'il représente, toute cette race de vaillants défricheurs, de laboureurs infatigables et de bons semeurs de blé dont nous sommes issus ?

Sir Lomer Gouin,
premier ministre du Québec de 1905 à 1920
(1861-1929)

Depuis la fin de nos études, Vespasien Robin, mon ancien collègue de classe, effectuait des missions scientifiques en Europe : Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne. Il avait même séjourné sur le sol africain, en Guinée. La famille royale française tenait à doter ses

jardins des collections les plus variées, les plus exotiques, les plus déconcertantes par les formes, les couleurs, les parfums et les propriétés médicinales. Aussi, mon ami se voyait-il envoyé à l'étranger pour en rapporter son butin et soumettre, par exemple, des boutures méditerranéennes au climat de Paris. Vespasien avait fait son entrée dans les milieux scientifiques et y côtoyait les grands noms de la botanique dont faisait partie son père, Jean Robin.

De mon côté, je mesurais la taille des épis de maïs sur un cap isolé, attentif au moindre cri annonciateur d'une attaque iroquoise.

Nos routes étaient donc totalement différentes, mais cela ne nous empêcha jamais de préserver les liens de jadis, que ce fût à l'occasion de brèves rencontres du temps où je vivais en France, ou par lettres depuis mon arrivée à Québec. Vespasien et moi échangeions surtout au sujet de notre travail. Nous prenions particulièrement plaisir à constater l'écart entre une colonie émergeant à peine de l'inconnu et les sphères classiques des savants du Vieux Continent. Peu à peu, notre correspondance s'orienta vers les plantes que je découvrais dans les bois autour de Québec ou lors d'expéditions. Pour une espèce qu'on trouvait aussi bien en France que sur le Cap-aux-Diamants, y avait-il des différences dans les phases de développement, la hauteur de la tige, la profondeur des racines, la durée de la floraison, l'apparence des fruits ? Quelles étaient les réactions de la plante à un climat plus froid ? Quelles étaient les plantes de la Nouvelle-France que la France ne connaissait pas ?

Au fil des lettres, qui mettaient toujours des mois à traverser, les questions se multipliaient. Jean Robin finit par prendre part à nos conversations à distance. Telle fougère avait-elle en Amérique le même feuillage crénelé et trouvait-on aussi derrière ses feuilles des rangées de capsules contenant un liquide au goût sucré? Comment se comportait telle espèce de valériane aux premières gelées automnales? Tel bulbe laissé en terre en hiver résistait-il au gel? Les lettres des Robin me faisaient revivre l'effervescence de nos séances à la faculté de médecine. Les périodes d'enseignement et de démonstration y étaient toujours trop courtes pour contenir toutes nos interrogations de débutants. Quant aux réponses, la science en laissait beaucoup en suspens, ce qui ne manquait pas de stimuler notre envie de découvrir, d'aller plus loin.

Dans ma maison de pierre de Québec, je n'étais plus un jeune étudiant et, par voie de mer, j'étais à trois mois des jardins d'herboristes et des grands chercheurs. Dès lors, j'étais heureux de renouer avec le haut savoir, de rafraîchir mes notions de botanique et d'appliquer le tout aux plantes qui m'entouraient. Mes compagnons de tous les jours étaient généralement des hommes de métier pour qui les livres et les études plus poussées étaient du charabia. Pour cette raison également, j'aimais m'entretenir avec des personnes qui jugeaient aussi important de s'instruire que de se nourrir.

Eustache Boullé, le beau-frère de Champlain qui l'assistait à Québec depuis quelques années, se montrait, tout comme moi, intéressé à connaître la nature environnante. Enfant, il avait grandi dans les superbes jardins de la maison familiale du champ de l'Alouette à

Paris et s'y était familiarisé avec l'univers des plantes. Une des premières constatations dont il me fit part peu après son arrivée en Nouvelle-France en 1618 lui fut toutefois inspirée plus directement par sa gourmandise que par tout autre penchant.

— Voyez ces fraises des bois d'Amérique ! me dit-il, les yeux brillants. Elles sont à ce point savoureuses que si on en portait à Louis XIII sur une assiette d'argent, il déménagerait céans avec tous ses sujets !



Je joins à ma lettre un plant de fraises comme on en trouve ici. À mon avis, les fruits ont un goût plus prononcé, plus sucré que ce qu'on trouve en France. Il m'apparaît également que la tige atteint une hauteur plus considérable et que les racines...

Ce fut mon premier envoi à Vespasien, question de lui faire parvenir un exemple des différences que j'avais constatées sur le terrain. Cependant, je fus trop optimiste quant à la capacité d'un plant de fraises de survivre à un voyage qui dura près de quinze semaines. Mon correspondant reçut un spécimen complètement desséché qui n'apporta rien d'autre à la science qu'un message pratique : il fallait agir plus précautionneusement dans la préparation des paquets. Voyant cela, Jean Robin suggéra de procéder autrement.

Peut-être devrions-nous plutôt envisager l'envoi de graines ? L'attente qu'il nous faudra subir avant de voir s'épanouir la plante sera récompensée par la bonne

santé de ce que vous nous aurez envoyé. Notre patience se voit déjà rudement mise à l'épreuve par les dimensions de l'océan. Votre dernière lettre écrite au printemps a échoué chez nous poussée par les vents des derniers jours d'octobre.

Le fait de n'envoyer que les semences m'incitait dorénavant à décrire plus longuement la plante qui viendrait plus tard. J'adorais rédiger ce genre de portrait et j'y mettais un luxe de détails, y compris les réactions de l'espèce à la lumière, à l'ombre, au froid, à la chaleur, à la sécheresse, aux orages, et ainsi de suite.

Cette plante a une racine de petite dimension qui reste en surface du sol tant est grand son besoin de lumière. Sa tige se subdivise en quatre rameaux. Ses feuilles vous rappelleront la crête d'un coq et sont d'un vert sombre d'un côté, tandis que de l'autre elles se présentent dans des tons plus cuivrés. Ses baies ont un goût répugnant.

Je n'avais pas beaucoup de moments libres pour m'adonner à mes recherches, mais j'identifiai quand même une quarantaine de variétés qui pouvaient présenter un intérêt pour les Robin. Pour tout dire, j'éprouvais un réel contentement à faire les choses de façon méthodique, prélevant des échantillons vivants d'une nature à l'état vierge afin de leur conférer une sorte de noblesse scientifique et de les soumettre à la rigueur des classifications.

Il arriva que des graines meurent en chemin. Or Vespasien se montrait de plus en plus friand de plantes

d'Amérique et se désolait des échecs. Il m'annonçait la nouvelle comme le décès d'un ancien confrère. *Les géraniums sont morts*, m'écrivait-il avant toute autre information sur nos expérimentations. N'importe qui aurait pu imaginer la perte d'un parterre de géraniums splendides et choyés par des générations de jardiniers! Dans notre cas, des graines minuscules formaient une poussière dans un peu de mousse. J'eus des résultats satisfaisants pour l'expédition en utilisant de petits coffrets enveloppés de cire. Cerfeuil, valériane, orties, rosiers, lierres et combien d'autres plantes voyagèrent ainsi d'ouest en est. De l'autre côté, on veilla toujours à accueillir soigneusement ces fragments du continent obscur. Mes herbes sauvages se virent coiffées de noms comme *hedysarum triphyllum* ou encore *asteriscus latifolius autumnalis*.

On vit aussi des graines dormir sans donner le moindre signe de vie pendant des mois, voire des années. Vespasien m'annonça un jour qu'une plante était sortie de son œuf après quatre ans de silence. L'événement équivalait à la naissance d'un enfant chez un couple demeuré stérile jusqu'alors!

Les Robin, que rien n'arrêtait quand il s'agissait de l'avancement des connaissances, suggérèrent de faire traverser des arbres. Il y eut quelques expériences de ce genre. Je dus m'y prendre une année à l'avance pour couper les arbres au niveau des racines, sectionner celles-ci pour qu'y croissent des radicelles, planter mes protégés dans des demi-barils remplis de terre et surveiller le tout avec une méticulosité maniaque. À bord de navires rationnés en eau douce ou encore pris en otages par les tempêtes et les glaces, tous les capitaines ne mirent pas le même zèle à arroser mes arbres migrants...

9

Québec et la royale sourde oreille

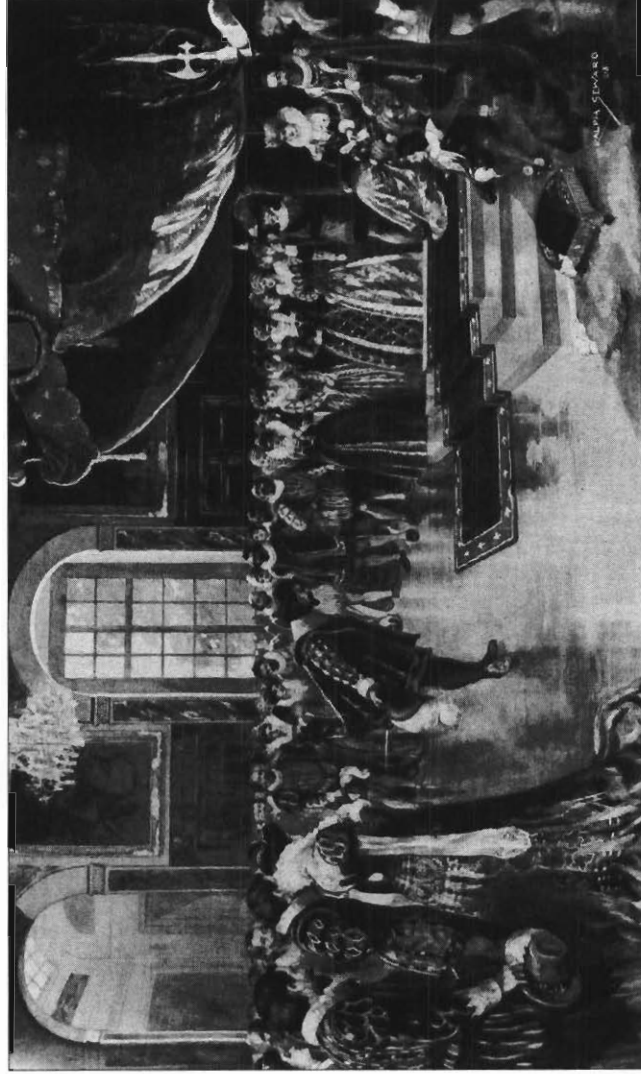


Ta gloire, ô pionnier, ô défricheur de terre,
C'est d'avoir à ton champ prodigué les sueurs ;
D'avoir ici creusé ton sillon solitaire,
Malgré ceux qui riaient de tes féconds labeurs.

Armand Chossegros, père jésuite (1864-1928)

La Compagnie du Canada, ces marchands profiteurs à l'égard desquels je restais rancunier, perdit son monopole de traite au profit de la Compagnie de Caen. La colonie allait-elle être mieux supportée par Guillaume et Émery de Caen, deux négociants de Rouen qui avaient visiblement gagné la partie par des jeux d'influence ? Ceux-ci s'engageaient à installer six nouvelles familles dans la colonie, non plus sur une

Archives de la Ville de Québec/N000053.



«Champlain recevant sa Commission du roi Henri IV de France» (traduction libre de l'auteur).
Gravure parue dans *The Standard, Tercentenary Souvenir Number* en 1908.

période de onze ans mais chaque année. Six. Le chiffre pouvait sembler dérisoire. Pourtant, nous attendions toujours la venue d'une seule famille guidée par le même dessein que nous de s'établir en Nouvelle-France et de vivre de ses terres.

Il s'avéra rapidement que la venue des de Caen était loin de régler nos difficultés. Voyant cela, Champlain convoqua, le 18 août 1621, la toute première assemblée de délibération des affaires de la colonie. Peu auparavant, il m'avait confié la fonction de procureur du roi. Je siégeais donc à cette réunion particulière investi de mon nouveau rôle de chargé de justice. S'y retrouvaient aussi une dizaine de colons désignés comme les « principaux habitants du Canada », dont le récollet Georges Le Baillif, Gilbert Courseron, faisant office de lieutenant du prévôt, et Eustache Boullé.

L'ouverture de la séance fut prononcée.

— Nous allons débattre... commença Champlain.

— De ruine et de désolation ! s'emporta immédiatement le récollet Georges Le Baillif.

Il n'en fallut pas davantage pour donner le ton et ce fut un cri du cœur unanime. Vrai, on n'en finissait plus de peiner dans ce pays, faute d'appui sincère ! Alors qu'on avait en main les terres les plus fécondes, les fourrures les plus convoitées, des eaux de pêche miraculeuses, du bois à ne savoir qu'en faire, des métaux probables et un passage vers la Chine qui n'allait pas tarder à s'ouvrir devant nous, que se passait-il à Paris ? Comment pouvait-on concevoir que Louis XIII fit la sourde oreille ? Savait-on au palais du roi que des marchands de La Rochelle exclus du monopole

fournissaient des armes aux sauvages pour couper la gorge aux Français et détruire l'habitation ? Son Altesse attendait-elle que Québec périclité ? Allait-on laisser les Anglais changer la Nouvelle-France en Nouvelle-Angleterre ? Outre un approvisionnement régulier, il fallait des renforts en colons, en soldats armés, en gens d'Église, en familles. Nous demandions aussi des munitions, des moyens pour châtier les voleurs et les assassins...

Nos griefs étaient nombreux. La colère amenait les hommes à s'exprimer dans un tohu-bohu auquel Champlain dut, à plusieurs reprises, opposer son calme et son autorité.

— Il ne servira à rien de faire résonner le palais du Louvre de jurons, d'injures et de cris. Vous êtes excédés. Après toutes ces années de vaines démarches, je le suis aussi. Mais quand nous nous adressons à la cour, nous sommes les dignes défenseurs de la Nouvelle-France et recourons, à ce titre, à des arguments fondés. Nous ne devons pas céder à notre emportement, au demeurant bien compréhensible.

Le père Le Baillif avait ses entrées auprès du roi. Il fut désigné pour rendre compte par écrit de nos discussions, traverser en France et acheminer un document bien senti, quoique élégamment tourné, à Louis XIII. Le religieux s'acquitta de son devoir et exposa la situation dans ses *Très humbles remontrances et mémoires des choses nécessaires pour l'entretien et l'exécution de l'entreprise faite en la Nouvelle-France présentées au Roi*.

Son bilan s'accompagna malheureusement d'un autre texte, un pamphlet théâtral et mordant intitulé

Plainte de la Nouvelle-France dite Canada à la France, sa germaine. Dans cette espèce d'envolée lyrique, la Nouvelle-France et la France devenaient des cousines. La première priait la seconde de l'écouter au sujet des méfaits de Guillaume de Caen qui était tour à tour « un potiron », « un homme de néant » et, pire, « un pirate et marchand de sang » persécutant Champlain, « ce vaillant bâtisseur de séminaires et de châteaux » ! De plus, le pirate, coupable de tous les excès, se livrait à des tortures « desquelles serait capable l'âme d'un tigre »...

Le tout se voulait un cri d'alarme : rien n'allait plus en Amérique française. En haut lieu, l'intervention du père Le Baillif fut surtout considérée comme de mauvais goût, excessive, voire mensongère.

Les de Caen conservèrent leur monopole et rien ne changea en notre faveur.

En d'autres termes, un vent de révolte avait eu beau se lever à Québec, l'incident n'avait pas soufflé la moindre brise sur l'indifférence de Paris.

Le Baillif ne revint pas dans la colonie. Compte tenu des dégâts qu'avaient causés sa plume et ses histoires de cousines, en raison également de remous qui s'ensuivirent, il laissa le souvenir d'un piètre émissaire.



En 1622, Champlain dut expulser deux couples de la colonie. Malgré les bonnes intentions annoncées, ces personnes avaient passé leur temps à boire et à dormir sans ensemercer la moindre parcelle de terre. Marie

avait fondé beaucoup d'espoir sur les arrivants. Champlain comprit sa déception.

— Nous ne pouvons garder ici de mauvais sujets qui ne font qu'alourdir nos charges sans jamais fournir l'effort attendu, dit-il à Marie alors qu'il prenait le repas du soir chez nous.

— Je vous donne pleinement raison, lui répondit-elle. Mais je ne peux m'empêcher de souhaiter que nous soyons ici en plus grand nombre. Ces derniers mois, nous n'étions encore qu'une cinquantaine d'hivernants.

— Quarante-huit, pour être plus précis. J'en ai fait et refait le compte. Soyez assurée, madame Hébert, que je persévère à vouloir attirer ici de valeureux colons avec leur femme afin qu'ils se joignent bientôt à vous. Ce jour-là...

Le capitaine François Pont-Gravé était aussi notre invité. Jugeant sans doute qu'il ne servait à rien de s'apitoyer et n'aimant rien mieux que d'égayer l'atmosphère, il coupa Champlain d'un ton faussement solennel :

— ... ce jour-là, les épouses nouvellement traversées se presseront à la porte de votre chaleureuse demeure et voudront savoir par quel don de fée vous savez si bien apprêter la chair de l'ours. Ceci sans parler de votre fine pâtisserie aux bleuets de vos buissons, termina-t-il en se léchant les doigts.

Au printemps 1623, je prêtai main-forte pour des travaux de reconstruction. L'habitation était sur le point de s'effondrer. C'était même une des choses qui avait particulièrement démoralisé Hélène Boullé à son arrivée, lorsqu'elle avait compris à quel point elle avait

troqué son confort citadin pour un logement d'un autre type ! Il fallait donc solidifier la charpente du bâtiment et certaines sections.

On s'affaira aussi à améliorer le fort Saint-Louis, une forteresse de bois érigée deux ans plus tôt près de chez nous, sur le Cap-aux-Diamants. Au début, cette citadelle de troncs d'arbres nous parut bien fragile, comparée aux épais remparts de pierre qui protégeaient la France de ses ennemis. Mais, pour finir, le fort de Québec prit sa place dans le paysage et les habitudes. Je dis « habitudes » parce que, au cours de certaines périodes, nous devions nous y réfugier fréquemment à cause d'attaques répétées des Iroquois. Ces derniers, dont Marie avait décrit les manières guerrières dans la lettre à sa cousine Marguerite, étaient nos ennemis jurés du fait de nos alliances avec des peuples de sauvages qu'ils cherchaient eux-mêmes à exterminer.

Une nuit d'avril, alors qu'un vent glacial et violent faisait craquer les arbres et glisser une poudre de neige sur la terre noire, un bruit sinistre nous tira du sommeil. Cette fois, nous n'avions plus le temps de nous précipiter au fort. Notre maison était la cible. Je me ruai sur mon mousquet. Posté près d'une fenêtre d'où il me semblait que je pourrais voir venir l'assaut, je me préparais à réagir au moindre signe. Étaient-ce les Iroquois ? les Anglais ? Marie, Guillemette et Guillaume étaient transis de froid et de peur. Bientôt, le silence installa une tension insupportable, nous coupant du moindre indice quant à la position des adversaires. Des minutes s'écoulèrent, une heure, la nuit entière jusqu'au lever du jour. Mon fusil n'avait

toujours pas servi. À l'aube, les premières lueurs nous révélèrent... qu'un pan entier de la couverture du fort Saint-Louis avait été arraché par le vent et qu'il avait échoué sur notre toit, arrachant une corniche. L'ennemi nocturne était le bruit d'une corniche écrasée sous l'impact. Nous étions pétrifiés de soulagement.

— Je propose que nous allions dormir avant d'effectuer la moindre réparation, ai-je suggéré.

Après pareille frayeur, le repos ne vint pas. Ce jour-là, le temps resta maussade et froid. Ignorant le gel, mon fils m'aida à rebâtir sans délai une belle corniche. Notre entrain à l'ouvrage était hors du commun. À nous deux, et Guillaume avec plus d'exubérance encore, nous incarnions le bonheur d'être en vie, simplement.



Tout comme ses prédécesseurs, Guillaume de Caen entendait bien décourager le colon laboureur. J'aurais eu grand besoin, par exemple, d'une charrue pour me faciliter le travail aux champs, car j'étais forcé de retourner le sol par la seule force de mes mains et de mes outils. Qu'est-ce qu'une modeste charrue quand on se dit prêt à remuer les terres d'un pays au complet ? J'avais déjà des bœufs. Ceux-ci ne me servaient à rien et semblaient attendre eux aussi l'instrument auquel je voulais les atteler pour accélérer la cadence. À Dieppe, un certain Jean Le Trompette pouvait se charger de l'achat.

— C'est une affaire qui ne regarde que moi et je n'ai nullement l'intention d'encombrer mes bateaux

avec ce chargement ! annonça de Caen qui refusa de faire traverser la charrue.

— Votre décision est parfaitement farfelue, répliquai-je. Vous me privez de l'indispensable !

— La colonie a d'autres priorités.

Et comment ! J'avais compris depuis longtemps que le sieur de Caen avait d'autres priorités ! Je dus renoncer. Mes bœufs continuèrent à paître, inutiles.

Au cours de ces mêmes années, j'eus l'occasion de circuler avec Champlain, explorant à quelques reprises la côte et l'arrière-pays. J'ai en tête des images saisissantes d'espaces toujours plus vastes, intouchés, traversés de rivières perlées ou assombris de forêts profondes dissimulant à nos regards les bêtes et les oiseaux. Nos guides hurons y décelaient la présence d'esprits maléfiques ou bienveillants. J'aimais ces voyages durant lesquels je pouvais cesser d'analyser les résultats de mon lopin de terre pour m'évader dans ce que la nature présentait de plus illimité et de plus imprévisible. Mais au retour des expéditions, je retrouvais mon foyer avec sérénité et je m'y découvrais de jour en jour plus attaché. Avec le temps, les récoltes furent de plus en plus encourageantes, nous procurant du blé et des légumes qui n'avaient rien à envier à ceux du Vieux Continent. Choux, laitue, fève, navet, oseille, citrouille, concombre, melon, persil... Mes potagers débordaient, donnant une impression de richesse et de sécurité. Impression temporaire et combien fausse ! Nous n'arrivions toujours pas à produire suffisamment pour les besoins de la petite population de Québec. Plutôt que de m'en désoler sans arrêt, je me félicitais de mes quelques pieds de vigne dont la transplantation sur ma terre était une réussite.

Autre motif de satisfaction, ma fille Guillemette avait épousé un nommé Guillaume Couillard, charpentier de métier, un gendre des plus serviables qui cultivait la terre avec la même flamme que moi. Je ne pouvais être plus heureux de cette union.

Un jour, je mis en terre des pépins d'orange et de citron. Le Nouveau Monde nous ménageant tant de surprises, il ne me semblait pas tout à fait impossible que des fruits de soleil surgissent sous les grands froids. Mais je n'obtins que des tiges et des feuillages sans fruits.

« Ma » Nouvelle-France était donc davantage juchée sur mon cap que dispersée dans les voyages de découverte, et mes terres seraient l'héritage légué à mes enfants.

Mes terres ? Au fait, m'appartenaient-elles vraiment ? Est-ce que le mépris de Guillaume de Caen à mon égard et le manque d'intérêt de la cour envers sa colonie ne risquaient pas un jour de m'enlever les arpents que j'avais dû arracher à la forêt ? Quelle était la valeur d'arrangements conclus entre une compagnie avide de profits et un colon sans voix au chapitre ? Broyant du noir, j'en vins à voir ma propre maison et notre avenir comme un château de cartes.

— J'ai l'intention de demander au roi de m'attribuer officiellement mes terres afin de me mettre à l'abri de tout revirement injuste, dis-je à Champlain. Avec les abus que nous connaissons, je crois qu'il vaut mieux prévenir que pâtir. Selon vous, ma requête sera-t-elle entendue ?

— Ce serait s'illusionner de penser qu'on se montre là-bas disposé à nous accorder le moindre

avantage, répondit-il, pensif. Insistez sur la générosité dont vous avez dû faire montre pour...

Champlain se mit instantanément en mode déclamatoire comme il avait appris à le faire au fil d'une bonne partie de sa vie.

— ... pour dompter ce territoire farouche en y plantant le drapeau français et la Croix du Christ!

— N'est-ce pas plutôt vous qui manifestez ces vertus? Je plante des pommiers, des pruniers. Pour ce qui est des drapeaux...

— Nullement! Nous faisons équipe. Si ce n'était de notre grandeur d'âme, il n'y aurait rien ici!

Puis, stratège, il ajouta:

— Faites votre demande en enrobant tout cela de la grandiloquence nécessaire. Au besoin, je défendrai auprès de la cour vos allégations de propriétaire. Elles sont loin d'être exagérées.

Je procédai. Contre toute attente, le vice-roi de la Nouvelle-France, Henri de Montmorency, me concéda les terres que j'avais exploitées jusque-là sur autorisation des sociétés de traite. J'en eus confirmation le 4 février 1623. Toute la colonie était aussi perplexe que moi. Il nous restait à fêter dignement l'événement. Comme l'hiver avançait et que les garde-manger allaient bientôt être vides, le responsable des provisions suggéra de festoyer d'une bouillie de maïs suivie d'un plat de poisson écrasé dans... du maïs. Nous tenions les recettes de nos amis hurons. Quelqu'un décréta qu'on pouvait très bien partager la victoire de Monsieur Hébert en faisant de la musique au lieu de manger. Cela nous parut à tous une bonne idée.

Peu après, Henry de Lévy, duc de Ventadour, succéda à Henri de Montmorency. Mes appréhensions resurgirent. D'un vice-roi à un autre, pouvait-on décider de me départir de ma propriété? Je m'adressai donc au duc de Ventadour dans les mêmes termes que je l'avais fait pour son prédécesseur. De nouveau, on acquiesça à ma demande. Il était précisé cette fois que la concession était prononcée à perpétuité. L'acte qui en fait foi est daté du 26 janvier 1626.

À tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

Louis Hébert, l'un des habitants au pays de la Nouvelle-France, nous a fait valoir que, depuis plusieurs années, il avait supporté de longs et pénibles travaux, périls et dépenses, sans aucune intermission. Avec sa famille qu'il a conduite de Paris aux terres du Canada, il a quitté parents et amis pour donner commencement à une colonie et à une peuplade chrétienne en ces lieux privés de la connaissance de Dieu. Par son travail et son industrie, Louis Hébert a défriché certaines portions de terre comprises dans l'enceinte de Québec et fait bâtir un logement pour lui, sa famille et son bétail, lesquels terres, logement et enclos il a obtenu de monsieur le duc de Montmorency.

Pour les considérations déjà indiquées et pour encourager ceux qui désireront ci-après habiter le pays du Canada, nous avons donné, ratifié et concédé au dit Louis Hébert, à ses successeurs, héritiers et suivants le pouvoir octroyé par Sa Majesté sur les terres labourables défrichées et comprises dans l'enclos de Louis Hébert, incluant la maison et autres bâtiments, pour en

jouir en fief noble¹ pour lui et les siens, et dans l'avenir, comme de son propre et loyal acquêt. Il pourra en disposer pleinement, paisiblement comme il le jugera bon, le tout relevant du fort et château de Québec.

Pour les mêmes considérations, nous faisons don à Louis Hébert, à ses successeurs, héritiers et suivants d'une terre proche de Québec, d'une étendue d'une lieue de front sur la rivière Saint-Charles par quatre lieues de profondeur². Louis Hébert en reçoit possession pour défricher, cultiver et habiter ainsi qu'il le jugera bon, aux mêmes conditions que la première donation.

*Avec nos respectueux égards.
Gilles Rageot, notaire*

*Au nom de Henry de Lévy, duc de Ventadour,
lieutenant général pour Sa Majesté très chrétienne et
vice-roi de la Nouvelle-France*



Ainsi donc, j'avais obtenu gain de cause. Les problèmes de la colonie ne s'évanouirent pas pour autant. En 1626, le récollet Joseph Le Caron fit paraître à ce sujet son avis *Au Roi sur la Nouvelle-France*. Avec une emphase dramatique, moins exaltée

1. L'expression « en fief noble » signifiait ici que la terre était concédée à Louis Hébert sans charges ou devoirs. Le domaine portera plus tard le nom de fief du Sault-au-Matelot.

2. Il s'agit du fief de Saint-Joseph qui deviendra plus tard le fief de Lespinay.

toutefois que dans le cas de Le Baillif, le rapport s'en prenait à l'incompétence de Guillaume de Caen à pourvoir aux nécessités de la colonie et mettait tout particulièrement l'accent sur les conditions faites à ma famille.

Serait-il possible, oh bon Dieu, que ceux à qui il appartient de rendre justice aux opprimés, entendant un si malicieux artifice, ne se mettent point en devoir de châtier tels malins et rendre le droit à ceux qui partirent sous de tels esclavages ?

Les plaintes de Joseph Le Caron se joignaient à celles d'autres insatisfaits. Il y eut bien quelques réaménagements apportés au privilège des de Caen. Mais, pour résumer l'état des choses, la colonie connut un autre de ces printemps où les vivres manquèrent.

Le 30 juin seulement, une barque arriva de Tadoussac avec le ravitaillement. Nous avions tellement faim que, selon certains, l'embarcation avait les formes rebondies d'une volaille bien grasse. D'autres voyaient avancer sur l'eau une miche dodue, croustillante et dorée. L'un hurla qu'il s'agissait d'un tonneau de vin. Et d'un fameux ! Ce qui lui valut de se faire répondre qu'avec tout ce qu'il buvait, et souvent même la part des autres, « pas étonnant après ça d'apercevoir des tonneaux à la place des bateaux ! ».

— Plus normal de voir flotter des poulets peut-être ?

— À tout le moins, ce ne sont pas des divagations d'ivrogne...

— Qui parle d'ivrogne ici ?

La lutte s'engagea alors entre les deux hommes rendus nerveux par l'attente. Une empoignade molle entre des ventres creux. On tenta de les séparer. L'exaspération gagna quelques impatients. Des coups, des insultes. Notre groupe prit un air bagarreur et braillard.

Lorsque l'équipage accosta enfin avec son chargement, les nouveaux venus eurent du mal à saisir comment la bataille avait commencé. C'était pourtant bien simple. Quasiment pris d'hallucinations, des colons affamés n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord sur un point essentiel : cet arrivage de France, en retard comme toujours au point d'en être insolent, avait-il la forme d'un pain, d'une poule ou d'une barrique ?

© Société canadienne des postes, reproduit avec permission.



Louis Hébert, apothicaire,
timbre émis en 1985.

Fondation de Québec,
timbre émis en 1958
à l'occasion
du 350^e anniversaire
de la ville de Québec.



© Société canadienne des postes,
reproduit avec permission.

© Société canadienne des postes, reproduit avec permission.



Pierre du Gua de Monts,
timbre émis en 2004.

10

L'or et les diamants



Le 25 de janvier, Louis Hébert fit une chute qui lui occasionna la mort. Il fut le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait.

Samuel de Champlain,
navigateur et père de la Nouvelle-France
(environ 1570-1635)

Combien de ces printemps de famine subirait-on encore ? Pour la colonie, les lenteurs d'approvisionnement furent à l'image de débuts étalés sur trop d'années. C'est ainsi que des hommes pleins d'allant à leur arrivée à Québec, débordants d'une force de bâtisseurs, finirent par se révolter ou s'épuiser. Et par

vouloir rentrer en France. Je ne compte plus le nombre de fois où je m'efforçai de ranimer chez ceux-là l'envie de lutter.

Le choc fut plus grand pour moi lorsque j'entendis Guillaume, mon propre fils, dire que Québec comptait bien peu d'habitants, que nous y étions comme des rescapés sur une île déserte et que les bateaux partant de chez nous vers Honfleur, Dieppe ou La Rochelle lui faisaient parfois envie!

La douce France, l'ingrate colonie...

Le sentant attiré ailleurs alors qu'il aurait bientôt seize ans, et donc l'âge de s'aventurer au loin, je me revis, autrefois, avec le même désir d'affronter l'inconnu. Ma chère sœur Charlotte m'apparut en pensée, elle qui chercha tant à me retenir à Paris. Vingt ans plus tard venait donc mon tour de vouloir retenir mon fils. Cela me décida à lui expliquer, à lui comme à tous ceux qui douteraient un jour de vouloir demeurer en Nouvelle-France, pourquoi j'avais tant voulu m'y enraciner, coûte que coûte.

Mais quand allais-je trouver le temps de raconter ce que j'avais vécu jusqu'ici et de décrire ce qui me liait à ce pays autant, presque autant qu'à ma femme, à ma famille et à Dieu?

Voilà qu'à la suite d'une malencontreuse chute que je fis, je me trouvai cloué au lit. J'en profitai pour écrire quelques réflexions livrées ici. Le tout couvrit bien plus de pages que je ne l'aurais d'abord cru.

Et alors? Saurai-je convaincre quiconque me lira de rester de ce côté-ci de l'Atlantique?

Mes souvenirs m'ont conduit de mon enfance et de la maison du *Mortier d'or* à notre Cap-aux-

Diamants. De l'or et des diamants. Avec Marie, mes enfants et ce pays, je crois que mon parcours fut effectivement celui d'un homme riche. Ce qui n'exclut pas que la route ait pu être cahoteuse, meurtrière même et entrecoupée de deuils.

Je mentirais en disant qu'il ne m'est jamais arrivé, à moi aussi, de songer à retourner en France alors que Québec tardait et tarde encore à devenir... vivable ! Oui, lors de moments plus éprouvants, j'ai même proposé à Guillaume de Caen de me racheter ma maison et mes terres cultivées afin de pouvoir réinstaller ma famille à Paris.

— Quittez la colonie si cela vous sied. Mais vous ne tirerez pas un seul écu de moi pour votre propriété.

Telle fut sa réponse cinglante. De toutes façons, même si j'avais pu toucher un paiement honnête pour la valeur de mes biens, aurais-je vraiment donné suite au découragement passager ? C'eût été une erreur de ma part. Mes attaches, bien que vieilles de dix ans seulement, sont ici.

Et maintenant, arrivant au bout de mon récit, et donc de l'histoire de ma vie jusqu'à ce jour, je m'aperçois que la dernière tranche me prend totalement au dépourvu. Cette chute... Je comptais m'en remettre sans délai grâce au repos et aux remèdes. Or, les douleurs ne me laissent plus de répit. Tous ces derniers temps, Marie a eu une si pauvre figure ! Comme je l'ai déjà dit, elle devine souvent ce qui m'attend. Cette fois, elle entrevoit ce qu'elle ne veut pas voir, c'est-à-dire que mes souffrances s'aggravent et que l'infection gagne du terrain. Ni mes infusions ni les autres soins ne m'apportent le moindre soulagement.

Il me faut me rendre à l'évidence. À cinquante-deux ans, même si j'avais prévu bien des moissons, ce sont d'autres que moi qui feront merveille aux champs.

Quoi qu'il adviene, j'espère de tout cœur que si mon fils embarque un jour à bord de la *Grâce-de-Dieu*, du *Jonas* ou de quelque autre navire vers les côtes françaises, ce sera pour être vite de retour aux côtés de ma Marie qui est ce que j'ai de plus cher. Ce sera aussi, je le souhaite, pour revenir vers la Nouvelle-France, ce magnifique combat.

Un autre de mes vœux est que mon Guillaume, à qui j'adresse ces lignes et ma plus grande affection, aura songé à rapporter de ce bref séjour ma charrue qui s'impatiente de l'autre côté de l'océan !

Louis Hébert
Québec, 1627

Épilogue

« Je meurs content »



Louis Hébert mourut chez lui le 25 janvier 1627 des suites d'une chute sur la glace. Selon les sources, il tomba d'un arbre ou du toit de sa maison. « Je meurs content », aurait-il dit. De l'avis du frère récollet Gabriel Sagard, Dieu avait choisi ce jour-là « pour retirer à soi ce bon personnage et le récompenser du travail dont il avait souffert ». Ses dernières paroles à Marie et à ses enfants évoquèrent l'importance de préserver les liens qui les unissaient et de porter respect et assistance aux sauvages dont il fallait poursuivre la conversion.

En juillet de la même année arriva la charrue dont de Caen avait d'abord empêché la livraison. Ce fut tout



Archives nationales du Québec à Québec. Photo: Daniel Lessard, 1974. E10, D74-331, P14A.

La statue de Louis Hébert, d'abord installée en 1918
à la place de l'hôtel de ville de Québec, fut démenagée
en 1971 dans le parc Montmorency.
Sculpteur: Alfred Laliberté

un émoi à Québec, et l'on n'aurait probablement pas souligné avec plus d'égards la venue d'un personnage de marque. Que de complications autour d'un simple objet de première nécessité, en un lieu de famine chronique où la culture de la terre aurait dû être prioritaire ! C'est là le reflet de l'attitude butée des compagnies de marchands qui s'obstinèrent à considérer la colonie comme une réserve de fourrures et un entrepôt, sans plus.

Obstinée, la famille Hébert le fut également à travers ses femmes pour poursuivre l'œuvre du premier colon en Nouvelle-France. D'abord, sa fille Guillemette eut dix enfants, enracinant au pays une prolifique lignée de Couillard. De son côté, Guillaume Hébert fut marié quelques années à Hélène Desportes, eut trois enfants et mourut peu après. Remariée, sa femme donna le nom de son second mari à ses enfants, si bien qu'il n'y eut pas de descendants Hébert. Quant à Marie Rollet, non seulement demeura-t-elle à Québec après le décès de son mari, mais elle fit partie de la trentaine de Français, dont sa fille et son gendre, qui refusèrent de quitter leurs terres quand la colonie passa aux mains des Anglais en 1629 et le resta jusqu'en 1632. Après l'épisode, Champlain revint de France pour retrouver sur les rives du Saint-Laurent un site à l'abandon qui avait été négligé par les Anglais et soumis au pillage de trappeurs. La veuve de Louis Hébert, devenue la femme de Guillaume Hubou Deslongchamps, était là pour accueillir celui qui revenait prendre les choses en main.

Le nom de Guillaume Couillard, le gendre de Louis Hébert, demeure lui aussi associé à la culture du

sol et à l'établissement de la colonie. Dans son volumineux journal, Samuel de Champlain le présente comme *un habitant du pays qui se nourrit de ce qu'il a défriché, bon matelot, charpentier et calfeutreur dans lequel nous mettions toute notre assurance qu'il nous secourrait de son travail et industrie, d'autant que depuis quinze ans qu'il avait été au service de la compagnie, il s'était toujours montré courageux en toutes choses qu'il faisait et qu'il avait gagné l'amitié de chacun*. Plus tard, le roi Louis XIV l'anoblit pour services rendus à la colonie et lui accorda un fief de cent arpents attenant à la propriété de Louis Hébert. On le remerciait ainsi d'être resté fidèle à l'Amérique française durant les années d'occupation par les Anglais et d'avoirensemencé le territoire pour les siens et les suivants, parfois au péril de sa vie. Tout en précisant que rien ne confirme les faits, des historiens se plaisent à dire qu'à Guillaume Couillard revint l'honneur d'utiliser avant tous les autres la charrue de Dieppe...

En 1635 paraissait en France le premier livre sur les plantes du Canada, le *Canadensium Plantarum Historia*. L'auteur, un médecin parisien du nom de Jacques-Philippe Cornuty, introduisait par son ouvrage la flore du Nouveau Monde dans les milieux scientifiques d'Europe. Sans jamais traverser en Amérique, il réalisa ses observations dans des jardins botaniques de Paris où poussaient des plantes importées de la Nouvelle-France. Par ailleurs, on sait que Cornuty connaissait Jean Robin et son fils Vespasien. Ainsi que l'histoire amène à le déduire, Louis Hébert fut sans doute à l'origine des envois de plantes qu'étudia

l'auteur de l'ouvrage, lesquels envois eurent lieu principalement entre 1621 et 1627. Il est donc probable que, dans le plus grand anonymat, l'apothicaire-agriculteur collabora à un traité empruntant aux sciences de la médecine et de l'environnement. En plus de vouloir faire de la Nouvelle-France un pays d'enracinement, Louis Hébert lui ajouta le titre d'immense et de foisonnant laboratoire de recherche!



Archives nationales du Québec à Québec. Photo: Daniel Lessard. 1974. E10. D74-331. P16A.

Statue de Marie Rollet, épouse de Louis Hébert,
dans le parc Montmorency, à Québec.
Sculpteur: Alfred Laliberté

Chronologie de Louis Hébert (1575-1627)

Établie par Michèle Vanasse



LOUIS HÉBERT ET LA NOUVELLE-FRANCE

1567 ou 1570

Naissance de Samuel de Champlain à Brouage, près de La Rochelle sur la côte ouest de la France.

Naissance de Marc Lescarbot.

Vers 1575

Naissance de Louis Hébert, fils de Nicolas Hébert, apothicaire à Paris, et de Jacqueline Pajot. Il a deux sœurs, Charlotte (1565) et Marie (1577), et un frère, Jacques (1568).

1576

Sept vaisseaux quittent le port de Honfleur pour faire la pêche dans le golfe du Saint-Laurent. Il y en aura 17 l'année suivante.

LE MONDE

1570

France : début des guerres de Religion qui, pendant 40 ans, vont endeuiller le royaume.

Publication de l'*Atlas* d'Ortelius, premier atlas de géographie.

1576

France : formation de la Sainte Ligue, dirigée par Henri de Guise, qui pousse Henri III à se déclarer en faveur du retour à une religion

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

Le navigateur anglais Martin Frobisher découvre au Canada la baie qui portera son nom.

1580

Décès de Jacqueline Pajot, mère de Louis Hébert. Charlotte remplace sa mère auprès des enfants jusqu'à son mariage.

1583

Mariage de Charlotte avec Nicolas Maheut.

1590

Jean de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, épouse Claude Pajot, cousine de Louis Hébert.

1593

Champlain s'enrôle dans l'armée de Henri IV et occupe la fonction de maréchal des logis.

1595

Louis Hébert entreprend des études en médecine et effectue des stages pour devenir pharmacien ; il fait la connaissance du scientifique Jean Robin et de son fils Vespasien.

1598

Troilus de La Roche de Mesgouez, nommé lieutenant général du roi,

LE MONDE

unique dans le royaume et de la suppression complète du protestantisme.

1583

Échec d'une tentative de colonisation anglaise à Terre-Neuve.

1589

France : assassinat de Henri III. Henri IV devient roi, mais n'est pas reconnu par les catholiques.

1590

France : Henri IV écrase la Sainte Ligue à la bataille d'Ivry.

1593

France : Henri IV abjure le protestantisme et est sacré roi à Chartres l'année suivante.

1595

France : le pape Clément VIII absout Henri IV. Les ligueurs n'ont plus aucun prétexte légitime de rébellion et la croisade de l'Espagne est désavouée.

1598

France : promulgation par Henri IV de l'édit de Nantes favorable aux protestants de France.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

établit des colons à l'île de Sable, en Acadie.

Publication à Rouen d'une édition des *Voyages de Jacques Cartier*.

1600

Mort de Nicolas Hébert, père de Louis.

Pierre de Chauvin de Thonnetuit, accompagné de François Pont-Gravé et de Pierre du Gua de Monts, s'établit à Tadoussac où il s'est fait concéder par Henri IV le monopole de la traite des fourrures. Terrible hivernage à cause du scorbut.

1601

Louis Hébert épouse Marie Rollet. Ils habitent à Saint-Germain-des-Prés où Louis travaille comme apothicaire.

Publication de *Bref discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a connues aux Indes occidentales*. Le texte ne serait pas de Champlain,

LE MONDE

Traité de Vervins: fin de la guerre déclarée en 1595 contre l'Espagne et reconnaissance de la souveraineté de Henri IV. Une clause secrète contrevient au traité de Tordesillas de 1494, qui reconnaissait à l'Espagne et au Portugal la possession des terres nouvellement découvertes: cette clause permet à la France des installations coloniales au nord du tropique du Cancer et à l'est du méridien de l'île de Fer (îles Canaries). Ce tracé prend le nom de Ligne de l'Amitié.

1600

France: Henri IV épouse Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane.

Angleterre: fondation de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

1601

France: naissance du futur Louis XIII.

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

mais les dessins semblent être les siens.

1603

Naissance d'Anne, première fille des Hébert.

Le monopole de la traite est accordé à Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, qui organise aussitôt une expédition, dirigée par Pont-Gravé et comprenant Champlain et du Gua de Monts. Ils explorent les côtes du haut Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal. Champlain suggère à de Monts d'installer une base en Acadie, lieu plus tempéré, où il y a des mines, des pêcheries de morues, et peut-être un passage vers l'Asie.

Décès d'Aymar de Chaste.

Champlain publie sa relation, *Des Sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France nouvelle*.

1604

De Monts succède à de Chaste et obtient le monopole du commerce pour dix ans. Nommé vice-amiral, il part pour l'Acadie avec Champlain, qui fait fonction de géographe, et Poutrincourt afin d'amorcer un véritable peuplement.

Exploration de la côte et de la baie Française (baie de Fundy) et du

LE MONDE

1603

Angleterre : mort d'Élisabeth I^{re}. Jacques I^{er}, fils de Marie Stuart d'Écosse, lui succède.

Grave épidémie de peste noire en Europe.

France : les premières peaux de castor du Canada arrivent à La Rochelle.

1604

Édit de la Paulette : Henri IV légalise l'hérédité des offices moyennant paiement d'une taxe annuelle, la paulette, du nom du financier Paulet.

Le terme *mexicana* apparaît pour la première fois en Nouvelle-Espagne dans *La Gazetta mexicana*, par le poète créole Balbuena.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

LE MONDE

site de Port-Royal, dont Poutrincourt obtiendra la concession. Établissement de l'habitation de Sainte-Croix sur une île de la rivière Sainte-Croix.

Poutrincourt et Pont-Gravé retournent en France alors que de Monts reste à Sainte-Croix avec Champlain et 79 colons.

1605

Scorbut à Sainte-Croix et mort de 35 colons. Retour de Pont-Gravé en Acadie avec une quarantaine d'hommes et un navire chargé de provisions.

Champlain, qui cherche un meilleur endroit pour installer la colonie acadienne, explore la rivière Quinibequy (Kennebec), la rivière Pentagouët (Saco), la future baie de Plymouth, 15 ans avant le *Mayflower*, le cap Blanc (Cape Cod) jusqu'à Mallebarre (Nauset Harbor). De Monts retourne en France préparer une nouvelle expédition et Pont-Gravé dirige la colonie déménagée à Port-Royal.

1606

Louis Hébert embarque en mai à destination de Port-Royal avec l'expédition de De Monts. Il est initié aux plantes médicinales par les Mi'kmaq. Il accompagne Champlain et Poutrincourt le long de la côte, vers le sud-ouest.

1605

Rome : à la mort de Clément VIII, le cardinal Alexandre de Médicis, médiateur du traité de Vervins, est élu pape sous le nom de Léon XI, mais meurt trois semaines plus tard.

Conjuration des Poudres : à Londres, des catholiques, opposés au roi Jacques Stuart, tentent de faire sauter Westminster.

Cervantès commence la publication de son *Don Quichotte de la Manche*, qui se terminera en 1615.

1606

Angleterre : à la suite de la conjuration des Poudres, le Parlement défend aux catholiques d'exercer des fonctions publiques et leur impose un serment de fidélité au souverain.

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

Naissance de Guillemette.

Marc Lescarbot, avocat et écrivain français qui fait partie de l'expédition, crée la première pièce de théâtre jouée en Amérique du Nord : *Le théâtre de Neptune*.

Champlain crée l'Ordre de Bon Temps afin de contrer la morosité des longs hivers d'isolement.

1607

Par suite des pressions des marchands auprès du roi, de Monts perd le monopole de la traite et le site de Port-Royal est confié à Membertou, chef des Mi'kmaq.

Champlain et Louis Hébert retournent en France ; tout le littoral atlantique du Cap-Breton au sud du cap Blanc (Cape Cod) a été cartographié par Champlain.

1608

Le sieur de Monts se voit accorder le monopole de la traite, pour un an seulement.

Champlain, son lieutenant à qui il délègue ses pouvoirs, fonde Québec où il construit l'habitation, un agglomérat de bâtiments.

Le scorbut et la dysenterie sont impitoyables durant le premier hiver à Québec.

LE MONDE

Le navigateur espagnol Luis Vaez de Torres reconnaît l'insularité du continent australien en franchissant le détroit qui porte son nom et qui sépare l'Australie de la Nouvelle-Guinée.

1607

Fondation de Jamestown (Virginie), premier établissement anglais sur le continent nord-américain. Arrivée de colons écossais en Acadie, qu'ils nomment *Nova Scotia*.

Le navigateur Henry Hudson, à la recherche du passage du Nord-Ouest vers l'Asie, explore les côtes du Spitzberg, puis de la Nouvelle-Zemble.

1608

France : Henri IV veut transformer la ville médiévale de Paris en cité moderne. Alors que la place Royale est en construction (place des Vosges), celle de la place Dauphine commence.

L'esclavage des Indiens est légalisé au Chili.

François de Sales publie son *Introduction à la vie dévote*.

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

1609

Publication de la première édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Marc Lescarbot.

Champlain explore les environs de Québec, remonte la rivière des Iroquois (Richelieu) jusqu'au lac Champlain. Il conclut une alliance avec la nation huronne et remporte une victoire sur les Iroquois.

1610

Poutrincourt est nommé lieutenant général de l'Acadie par le roi.

À Québec, Champlain mène victorieusement une deuxième expédition contre les Iroquois. Agé d'environ 40 ans, il épouse Hélène Boullé, 12 ans.

Marc Lescarbot publie *La conversion des Sauvages*, une brochure qui s'ajoute en complément à son *Histoire*.

1611

Louis Hébert revient à Port-Royal avec un groupe de 35 Français dont les deux premiers jésuites en Amérique.

De retour à Québec, Champlain monte au saut Saint-Louis (rapides de Lachine) et installe un poste de traite avec les Amérindiens sur une pointe de terre qu'il appelle Place-Royale; il baptise l'île Sainte-Hélène en

LE MONDE

1609

L'explorateur anglais Henry Hudson longe la côte américaine depuis la baie de Chesapeake; il reconnaît le fleuve Hudson et l'île de Manhattan puis remonte le fleuve jusqu'au lieu de la future Albany.

1610

France: assassinat de Henri IV par Ravallac. Louis XIII devient roi de France à l'âge de neuf ans sous la régence de sa mère, Marie de Médicis.

Hudson explore le détroit et la baie qui porteront son nom.

Galilée fait usage d'un télescope et découvre les satellites de Jupiter.

1611

France: favori de la reine mère, Concini remplace le surintendant des Finances Sully. Un rapprochement entre la France et l'Espagne est scellé par une alliance, le traité de Fontainebleau.

À la suite d'une révolte de ses marins, l'explorateur Hudson est abandonné en mer.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

l'honneur de son épouse. Il retourne en France.

1612

Naissance de Guillaume, troisième enfant des Hébert.

Champlain multiplie les contacts pour obtenir des appuis financiers. Il est nommé lieutenant de la Nouvelle-France et obtient les véritables pouvoirs d'un gouverneur sans en avoir le titre.

Naissance de Paul Chomedey de Maisonneuve, futur fondateur de Ville-Marie, à Neuville-sur-Vanne en Champagne.

1613

Les Anglais, sous le commandement du capitaine Samuel Argall, s'emparent de Port-Royal. Hébert retourne en France.

Création de la Compagnie du Canada qui obtient le monopole de la traite des fourrures pour la partie supérieure de la vallée du Saint-Laurent. Elle doit transporter six familles en 11 ans pour peupler la colonie.

Champlain remonte la rivière des Outaouais et il est le premier Européen à la décrire.

Publication de *Les voyages du sieur de Champlain Saintongeais, capitaine ordinaire pour le Roi, en*

LE MONDE

1612

Les Anglais occupent l'archipel des Bermudes.

Fondation d'un premier établissement hollandais à l'embouchure du fleuve Hudson.

Le jésuite espagnol Francisco Suarez s'élève contre la domination coloniale et nie à quiconque le droit de soumettre les sociétés indiennes, fût-ce pour les évangéliser.

1613

France : fondation, par le cardinal de Bérulle, de la congrégation de l'Oratoire, dont les austères maximes feront naître le jansénisme et contrecarreront l'humanisme dévot de François de Sales.

Irlande : expropriation des paysans catholiques d'Ulster et fondation de villes nouvelles afin de créer des districts purement anglais et écossais.

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

la marine, récit qui va de 1604 à 1612, en même temps qu'une carte de la Nouvelle-France.

1615

Champlain amène en Nouvelle-France les quatre premiers récollets.

Champlain découvre le lac Huron. Avec ses alliés hurons, il attaque pour la troisième fois les Iroquois, au sud de l'actuel lac Ontario, et l'expédition se termine par une défaite.

1616

Arrivée d'une première femme, Marguerite Vienne, à Québec. Elle meurt quelques mois plus tard.

Le jésuite Pierre Biard, venu en Acadie en 1611, publie sa *Relation de la Nouvelle-France*.

1617

Champlain obtient un contrat d'un an pour Louis Hébert comme apothicaire. La Compagnie ne remplit pas ses engagements envers Hébert qui part quand même de Honfleur le 11 mars pour Québec, avec sa femme, ses trois enfants et Claude Rollet, son beau-frère. Hébert doit remettre les produits de ses récoltes à la Compagnie pendant deux ans, moyennant un salaire moindre que

LE MONDE

1615

France : Louis XIII épouse l'infante Anne d'Autriche.

Antoine de Montchrestien publie son *Traité de l'économie politique*, qui s'accompagne d'un plaidoyer en faveur de la colonisation.

1616

France : le duc de Richelieu est nommé secrétaire d'État à la Guerre et aux Affaires étrangères.

Angleterre : mort à Stratford-upon-Avon de William Shakespeare.

1617

France : assassinat sur ordre de Louis XIII du premier ministre Concini, favori de la reine mère. Désormais, le roi gouverne personnellement et entre en guerre contre sa mère.

Fondation d'un comptoir néerlandais dans l'île de Manhattan.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

promis et des conditions d'installation moins avantageuses.

En tant qu'apothicaire, il soigne les Blancs et les Amérindiens et étudie la flore du pays. Il construit sa maison sur le Cap-aux-Diamants où une terre de dix arpents lui est concédée; il est le premier à semer du blé.

1618

Mariage d'Anne Hébert avec Étienne Jonquest; c'est le premier mariage célébré en Nouvelle-France.

En France, Champlain présente deux mémoires qui proposent d'amener 15 récollets, 300 familles et 300 soldats dans la colonie. De retour dans la colonie pour deux mois, il trouve des terres semées et des jardins qui produisent des légumes grâce à Hébert qui a réussi à défricher et à cultiver une certaine étendue de terre.

1619

Décès d'Anne Hébert, âgée de 16 ans, et de son enfant lors de l'accouchement.

Publication de *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusqu'à la fin de l'année 1618 par le sieur de Champlain, capitaine ordinaire pour le Roi en la mer du Ponant.*

LE MONDE

1618

Début de la guerre de Trente Ans: les Habsbourg, empereurs du Saint Empire romain, règnent à Vienne et à Madrid. Ils veulent restaurer l'unité religieuse de l'Allemagne, détruite par le schisme luthérien, et l'unité politique de ce territoire morcelé en 300 États. C'est donc, à l'origine, un conflit entre les princes allemands protestants et l'autorité impériale catholique.

1619

À Jamestown (Virginie) se tient la réunion de la première Assemblée législative d'Amérique du Nord.

Arrivée en Virginie des premiers esclaves noirs en Amérique.

»

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

1620

Reconfirmé dans sa charge, Champlain revient en Nouvelle-France avec son épouse. Il confie à Hébert l'administration de la justice en le nommant procureur du roi; Hébert participe à la première assemblée de délibération des affaires de la colonie.

Champlain fait construire le fort Saint-Louis, sur le promontoire du Cap-aux-Diamants.

Les franchises de la Compagnie du Canada passent aux mains de la Compagnie de Caen qui s'engage à installer six nouvelles familles chaque année dans la colonie.

1621

À Québec, Guillemette Hébert épouse Guillaume Couillard. Ils auront dix enfants.

Construction du couvent des Récollets à Québec.

1623

À la suite d'une demande par pétition au vice-roi, la propriété des terres de Louis Hébert, le fief du Sault-au-Matelot, lui est reconnue. Ce fief se trouvait à l'emplacement actuel de la Basilique, du Séminaire, ainsi que des rues Hébert et Couillard.

LE MONDE

1620

Les Pèlerins, à bord du *Mayflower*, débarquent à Plymouth (Massachusetts), fuyant les persécutions religieuses en Angleterre. Ils veulent construire en Amérique une nouvelle colonie où chaque citoyen sera égal devant la loi.

1621

Jacques I^{er} concède à l'Écossais William Alexander le droit de créer une compagnie de commerce dans la partie du Canada où sont installées des colonies françaises. Tentative de colonisation de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

1624

Champlain retourne en France, accompagné de sa jeune femme Hélène, qui va désormais y demeurer.

Départ du missionnaire récollet Gabriel Sagard après un an en Huronie. Il est le premier historien religieux du Canada.

1625

Arrivée des jésuites Charles Lalemant et Jean de Brébeuf.

1626

Le titre de propriété de Hébert est ratifié et le fief est érigé en fief noble; on y ajoute quelques acres en bordure de la rivière Saint-Charles (fief Saint-Joseph ou Lespinay). Ses terres comprennent des pâturages à bovins, des champs de céréales, des jardins potagers et un verger de pommiers de Normandie, tous les travaux ayant été exécutés malgré l'opposition de la Compagnie et au moyen d'outils manuels seulement.

1627

À la suite d'une chute sur la glace, Louis Hébert décède et est inhumé le 25 janvier dans le cimetière des Récollets.

Création par Richelieu, qui prend la Nouvelle-France sous sa juridiction immédiate, de la Compagnie des Cent-Associés, dont les

LE MONDE

1624

Richelieu, maintenant cardinal, est nommé chef du Conseil du roi.

Nouvelle-Hollande: fondation par des Wallons d'une bourgade qui allait s'appeler la Nouvelle-Amsterdam.

1625

Angleterre: Charles I^{er} devient roi.

1626

Le commandeur de Razilly, dans un mémoire au cardinal de Richelieu, suggère le peuplement rapide de la Nouvelle-France par la formation d'une grande compagnie de commerce afin d'égaliser le nombre de colons anglais et hollandais en Amérique du Nord.

Les Hollandais achètent toute l'île de Manhattan aux Algonquins pour 60 florins (24 dollars) en perles, breloques et colifichets.

1627

France: un détachement militaire anglais est envoyé à l'île de Ré pour aider les protestants de La Rochelle, qui se sont révoltés contre le pouvoir royal. Siège de La Rochelle et destruction du corps expéditionnaire anglais à l'île de Ré.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

actionnaires sont collectivement seigneurs de la Nouvelle-France.

Le pays compte un peu moins de 100 habitants, dont moins d'une douzaine de femmes.

1628
Guillaume Couillard utilise la charrue pour la première fois.

1629
Les frères Kirke s'emparent de la plus grande partie de l'Acadie ainsi que de Québec ; ils refusent de restituer leurs conquêtes.

Marie Rollet demeure à Québec et se remarie avec Guillaume Hubou Deslongchamps.

Champlain devient le lieutenant et le représentant de Richelieu lui-même.

1632
Guillaume Couillard a 20 arpents de terre en culture.

Premières parutions des *Relations* des jésuites, lesquels ont obtenu le monopole des missions canadiennes.

Publication de l'œuvre synthèse de Champlain intitulée *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada, faits par le Sieur de Champlain, Saintongeais, capitaine pour le Roi en la Marine du*

LE MONDE

Angleterre: formation de la Company of Adventurers to Canada, qui a pour but de chasser les Français du Canada.

1628
Prise de La Rochelle par les troupes françaises.

1629
Trêve de Suse: met fin au conflit anglo-français et proclame la restitution mutuelle de toutes les conquêtes.

Fondation de la colonie anglaise du Massachusetts à la suite de l'obtention par la Massachusetts Bay Company d'une charte accordée par Charles I^{er}.

1632
Traité de Saint-Germain-en-Laye: la Nouvelle-France et l'Acadie sont rendues à la France.

Colonie anglaise: le Maryland est concédé à Lord Baltimore qui établit les premiers colons deux ans plus tard.

LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE

Ponant, et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis l'an 1603 jusqu'en 1629.

Parution de *Le grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard.

1635

Champlain meurt le 25 décembre, à Québec.

Parution du premier livre sur les plantes du Canada, le *Canadensium plantarum*, auquel on présume que Louis Hébert a collaboré en expédiant des plantes aux Robins.

1639

Mort de Guillaume Hébert, fils unique de Louis Hébert.

Arrivée à Québec de Marie de l'Incarnation accompagnée de deux ursulines et de M^{me} de la Peltrie. Installation d'un couvent de filles dans la basse-ville.

Arrivée des hospitalières augustines, fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Fondation de la mission de Sainte-Marie-des-Hurons par le père Jérôme Lalemant.

LE MONDE

1635

Guerre de Trente Ans: intervention directe de la France qui s'allie aux princes protestants contre l'empereur du Saint Empire romain, car elle craint un empire unifié et puissant menaçant ses frontières.

1639

Fondation à Paris de la Société de Notre-Dame de Montréal par de riches dévots, dont Jérôme Le Royer de La Dauversière. Ils souhaitent fonder un établissement sur l'île de Montréal pour la conversion des Amérindiens de la Nouvelle-France.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

1642

Fondation de Ville-Marie par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, à la tête d'une quarantaine de personnes.

Construction du fort Richelieu (Sorel) pour lutter contre les Iroquois.

1643

Première attaque iroquoise contre Ville-Marie.

1649

Décès de Marie Rollet.

Les pères Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Noël Chabanel et Charles Garnier sont tués en Huronie par les Iroquois.

1663

Mort de Guillaume Couillard, inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en reconnaissance de donations faites par lui à cette institution. Trois ans après, sa veuve vendait sa maison et une bonne partie de son terrain à M^{sr} de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec.

LE MONDE

1642

France: le prêtre Jean-Jacques Olier fonde la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

Mort du cardinal de Richelieu; le cardinal Mazarin lui succède.

Angleterre: début de la guerre civile.

1643

France: Louis XIV devient roi à l'âge de cinq ans; Mazarin est premier ministre. Début d'une période d'instabilité politique.

Formation de la Confédération de la Nouvelle-Angleterre.

1649

Angleterre: Charles I^{er} est exécuté et le puritain Oliver Cromwell, chef des insurgés, prend le pouvoir.

**LOUIS HÉBERT
ET LA NOUVELLE-FRANCE**

LE MONDE

1678

Les restes de Louis Hébert, toujours dans son cercueil de cèdre, sont transportés dans le caveau de la chapelle des Récollets, nouvellement construite.

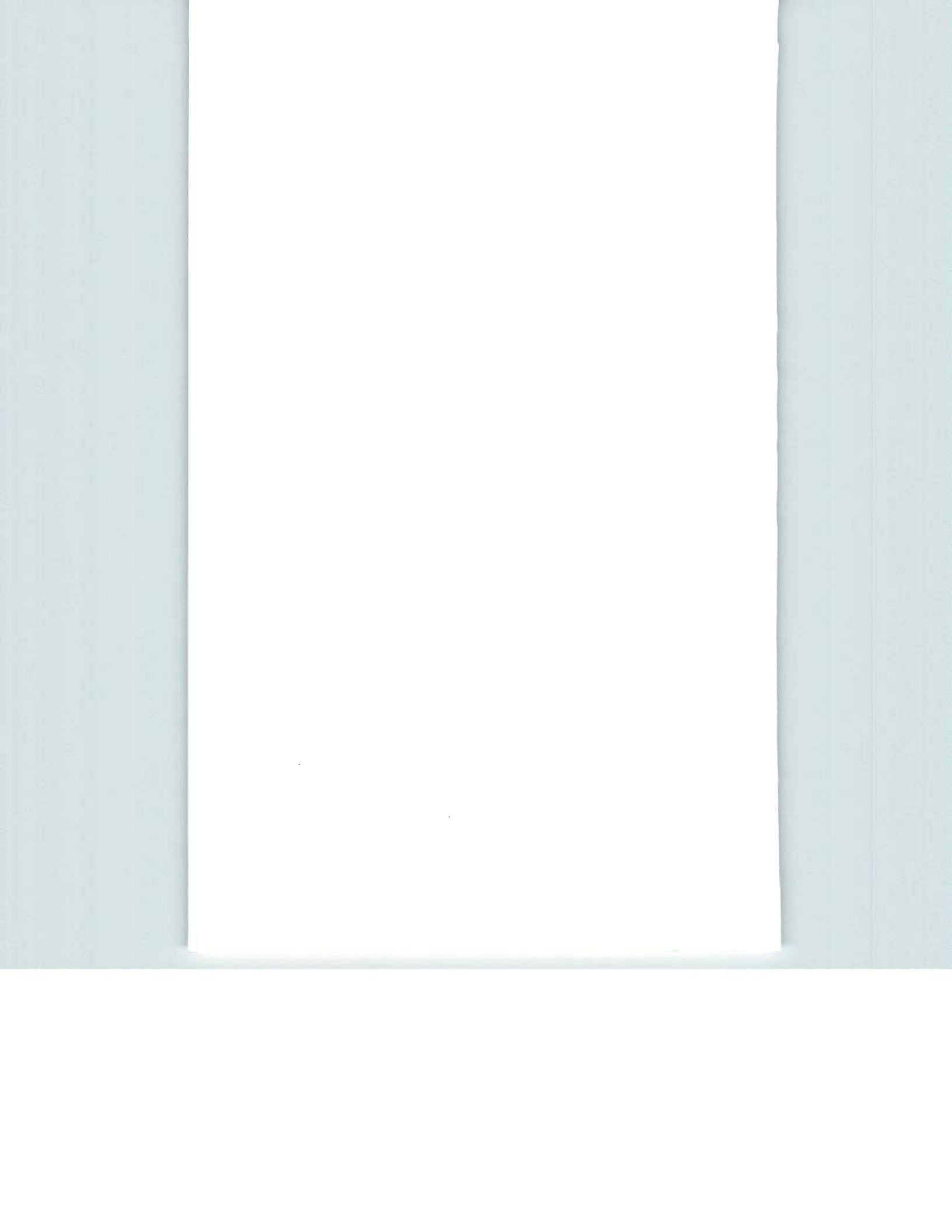
Éléments de bibliographie



- BENNET, Ethel M. G., « Hébert Louis », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 377-379.
- , « Rollet Marie », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 591-592.
- BOUVET, Maurice, *L'apothicaire Louis Hébert, premier colon français du Canada*, fascicule extrait de la *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 143, Cahors (France), Imprimerie Coueslant, décembre 1954, 10 p.
- CAMPEAU, Lucien, *Monumenta novæ franciæ*, vol. 1, *La première mission d'Acadie — 1602-1616*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1967, 719 p.
- CARLE, Pierre et Jean-Louis MINEL, *L'homme et l'hiver en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 200 p.
- COMITÉ DU MONUMENT HÉBERT, *Manifeste en faveur du monument Louis-Hébert*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie La Tribune, 1914, 32 p.
- CONAN, Laure, *Louis Hébert, premier colon du Canada*, Québec, Imprimerie de L'Événement, 1912, 39 p.

- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie, *La première famille française au Canada: ses alliés et ses descendants*, Montréal, Imprimerie de l'École Catholique des Sourds-Muets, 1906, 386 p.
- , *Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille*, Montréal, Imprimerie de l'Institution des sourds-muets, 1918, 151 p.
- , *Rapport des fêtes du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, 1617-1917*, Montréal, Imprimerie de La Salle, 1920, 160 p. Aussi disponible sur Internet: <http://www.bnquebec.ca/numtexte/162238.pdf>
- JURGENS, Madeleine, « Recherches sur Louis Hébert et sa famille », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, Montréal, vol. VIII, avril 1957, 60 p.
- , « Recherches sur Louis Hébert et sa famille », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, Montréal, vol. XI, janvier et avril 1960, 190 p.
- LANDRY, Yves (dir.), *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre Expression et Art Global, 1992, 320 p.
- MATHIEU, Jacques, avec la collaboration d'André Daviault, *Le premier livre des plantes du Canada. Les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, 331 p.
- TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, *Le comptoir, 1604-1627*, Paris et Montréal, Fides, 1966, 554 p.

Œuvres de Champlain, présenté par Georges-Émile
Giguère, Montréal, Éditions du Jour, 3 tomes,
1973, 1478 p.



Pourquoi Louis Hébert, parisien d'origine, a-t-il décidé un jour de s'établir en Nouvelle-France pour y pratiquer son métier d'apothicaire (de nos jours, on dirait « pharmacien ») et s'adonner à l'agriculture ?

À l'évidence, Louis Hébert n'était pas heureux à Paris. Son père, homme respectable, et lui aussi apothicaire, avait été mis en prison pour dettes impayées. C'était pourtant le fournisseur de la reine Catherine de Médicis, mais les guerres de religion qui sévissaient à l'époque avaient jeté la population dans la plus grande misère.

Le désir de partir était donc présent chez lui. De fait, la première expérience de Louis Hébert à Port-Royal en 1606 fut assez concluante pour qu'il fasse deux autres voyages outre-Atlantique : à Port-Royal, de nouveau, de 1611 à 1613, puis à Québec avec toute sa famille en 1617.

Même s'il avait été forcé de signer un contrat qu'il jugeait inique avec la Compagnie du Canada, Louis Hébert ne revint jamais sur sa décision de s'établir à Québec. Pas plus d'ailleurs que sa femme Marie Rollet qui, après la mort de Louis, choisit de rester au pays. Homme d'importance pour la communauté de l'époque, allié depuis les débuts de Samuel de Champlain, Louis Hébert fut plus qu'un agriculteur : ses connaissances en botanique firent de lui un expérimentateur. Grâce à lui, la vie sédentaire en Nouvelle-France devint possible.

Récit biographique



VILLE DE MONTREAL



3 2777 0385 6733 0

16 \$ / 17 €

ISBN 2-89261-412-0



9 782892 161412 1